



Rapport d'activité 2015

Ville de Chêne-Bougeries

1er juin 2015 – 31 mai 2016

Présenté au Conseil municipal par le Conseil administratif en octobre 2016.
Seule la version électronique sur le site Internet www.chene-bougeries.ch fait foi.

TABLE DES MATIERES

POLITIQUE.....	5-14
Message du Conseil administratif.....	5
Composition et fonctions du Conseil administratif	6
Composition du Conseil municipal.....	7
Commissions permanentes du Conseil municipal.	8-9
Ordres du jour des séances du Conseil municipal.....	10-14
FINANCES	15-34
Bilans actif et passif.....	15-16
Comptes de fonctionnement.....	17-24
Investissements.....	25-29
Fiscalité	30-33
Statistiques.....	34
RESSOURCES HUMAINES	35-39
Nouveau règlement du personnel communal	35
L'administration communale	36
Organigramme	37
Statistiques.....	38-39
GESTION DES PATRIMOINES	40-54
Entretien des bâtiments.....	40-43
Nouveaux projets dans le quadrilatère de la mairie	44-45
Routes et cimetière	46
Parcs et promenades	47-48
Réseaux et infrastructures.....	49-52
Gestion des déchets.....	53-54

SPORTS & LOISIRS	55-59
Centre sportif Sous Moulin (CSSM).....	55-56
Passage 41 - Centre Rencontres et Loisirs de Chêne-Bougeries	57-58
Ludothèque de Chêne-Bougeries.....	59
POLICE MUNICIPALE	60-65
Patrouilles	60
Lutte contre les incivilités routières.....	61
Statistiques.....	62-63
Actions de prévention.....	64
Stationnement et patrouilleurs scolaires	65
BUREAU DE LA PETITE ENFANCE (BUPE).....	66-70
Crèche et Espaces de Vie Infantile (EVE).....	66-68
Jardins d'enfants	69
Ecoles : Activités parascolaires	70
AFFAIRES SOCIALES	71-84
Service social communal.....	71
Logements	72
Action Trois-Chêne pour l'Emploi	73
Subventions Action sociale - Genève	74-76
Subventions Aide au développement	77-80
Les Aînés	81-82
Manifestations diverses	83-84
CULTURE	85-91
Musique.....	85
Théâtre.....	86
Expositions	87
Conférences.....	88
Fêtes pour les enfants.....	89
Manifestations officielles.....	90
Collaborations intercommunales	91

TERRITOIRE.....	92-104
Plan directeur communal.....	92
Village de Chêne-Bougeries.....	93
Village de Chêne-Bougeries – secteur nord.....	94-95
Parcelle communale à Rigaud – DDP à la Codha.....	96
Planification scolaire.....	96
Plan directeur cantonal.....	97-100
Grand projet Chêne-Bourg – Chêne-Bougeries.....	101-102
Planification territoriale.....	103
Autorisations de construire.....	104
ENVIRONNEMENT.....	105-108
Assainissement du bruit.....	105
Projet pédagogique au parc des Crêts de Florissant.....	106
Inventaire cantonal des arbres isolés.....	107-108
MOBILITÉS.....	109-112
Mobilité douce à prix réduits.....	109
Rue de Chêne-Bougeries.....	110
CEVA – Voie verte.....	111
Axe Frontenex – Des Communaux d'Ambilly à la place des Eaux-Vives.....	112
ETAT CIVIL.....	113-114
L'arrondissement en chiffres.....	113
INDEX.....	115-116

POLITIQUE

Message du Conseil administratif

Le Conseil administratif vous présente pour la sixième année consécutive le rapport d'activité de la Ville de Chêne-Bougeries, en ligne sur le site Internet communal www.chene-bougeries.ch

La forme numérique de ce rapport, qui relate les activités pour la période comprise entre le 1^{er} juin 2015 et le 31 mai 2016, est à présent entrée dans les habitudes, et les pages du site qui lui sont consacrées sont visitées, téléchargées ou lues directement en ligne. Un bel effort d'économie de papier et d'argent, que nous vous remercions d'avoir suivi.

Cette année encore, le traitement de l'information met l'accent sur les faits marquants plutôt que sur un descriptif détaillé de chaque événement. Il montre le travail des autorités et de l'administration communale et reflète le dynamisme de la ville de Chêne-Bougeries, qui est résolument entrée dans une décennie de profonds changements, dus à son développement.

Nous vous souhaitons à nouveau une bonne lecture et demeurons à votre écoute.

Pour le Conseil administratif
Jean Locher
Maire

Composition et répartition des fonctions du Conseil administratif

Jean Locher, maire

Dicastères : Finances et administration, Bâtiments et Travaux, Sports

Conseiller municipal de 1995 à 2011

Entré au Conseil administratif en 2011

Marion Garcia Bedetti, membre

Dicastères : Prévention et sécurité, Petite Enfance et écoles, Culture et Social

Conseillère municipale de 2003 à 2015

Entrée au Conseil administratif en 2015

Jean-Michel Karr, membre

Dicastères : Territoire et rénovation du village de Chêne-Bougeries, Biodiversité et espaces publiques, Feu-PC, Etat civil et technologies de l'information

Conseiller municipal de 1999 à 2011

Entré au Conseil administratif en 2011



Le Conseil administratif lors de la fête des Promotions 2016

**« Le Conseil
municipal s'est
réuni à 10
reprises,
de juin 2015
à mai 2016 »**

Conseil municipal

Composition

Catherine Armand, Alternatives, 2015
Frédéric Balmer, Libéraux-Radicaux, 2011
Anthony Bauduccio, Verts, 2011
Flávio Borda d'Água, Libéraux-Radicaux, 2011
Christian Colquhoun, Libéraux-Radicaux, 2015
Anne Déruaz-Lombard, Libéraux-Radicaux, 2015
Marc Fassbind, Libéraux-Radicaux, 2007
Pierre-Yves Favarger, Socialistes, 2007
Julien Gast, Libéraux-Radicaux, 2015
Florian Gross, Verts, 2011
Blaise Hatt-Arnold, Libéraux-Radicaux, 2015
Charlène Heiniger, Verts, 2015
Dominique Jotterand, Verts, 2015
Florence Lambert, Libéraux-Radicaux, 2015
Jean Le Guern, Verts, 2013
Lester Martinez, Libéraux-Radicaux, 2013
Marianne Mathez-Roguet, Libéraux-Radicaux, 2015
Dominique Messerli, Verts, 2011
Anne-Marie Nicolas, Alternatives, 2015
Carla Saba, Libéraux-Radicaux, 2011
Marion Sobanek, Alternatives, 2003
Monika Sommer, Libéraux-Radicaux, 2007
Jacques Stroun, Libéraux-Radicaux, 2015
Thierry Ulmann, Libéraux-Radicaux, 2011
Hélène Wyss, Verts, 2007

Bureau du Conseil municipal

Jean Le Guern, président; Flávio Borda d'Água, vice-président; Marion Sobanek, secrétaire; Marc Fassbind, membre; Pierre-Yves Favarger, membre ; Florian Gross, membre.

Le Bureau du Conseil municipal s'est réuni 9 fois pour préparer les séances du Conseil municipal.

Commissions permanentes 2015-2020

Sociale (10 conseillers)

Marion Sobanek, présidente; Anne Déruaz-Lombard, Julien Gast, Dominique Jotterand, Florence Lambert, Lester Martinez, Marianne Mathez-Roguet, Dominique Messerli, Anne-Marie Nicolas, Hélène Wyss

Bâtiments et Travaux (10 conseillers)

Thierry Ulmann, président; Frédéric Balmer, Anthony Bauduccio, Christian Colquhoun, Marc Fassbind, Florian Gross, Jean Le Guern, Marianne Mathez-Roguet, Anne-Marie Nicolas, Marion Sobanek

Culture (10 conseillers)

Flávio Borda d'Água, président; Catherine Armand, Anne Déruaz-Lombard, Pierre-Yves Favarger, Florian Gross, Florence Lambert, Dominique Messerli, Carla Saba, Monika Sommer, Hélène Wyss

Finances (10 conseillers)

Marc Fassbind, président; Anthony Bauduccio, Christian Colquhoun, Florian Gross, Jean Le Guern, Lester Martinez, Anne-Marie Nicolas, Carla Saba, Marion Sobanek, Monika Sommer

*« Les
commissions
permanentes ont
été convoquées
60 fois »*

Petite enfance et Jeunesse (10 conseillers)

Jacques Stroun, président; Flávio Borda d'Água, Anne Déruaz-Lombard, Pierre-Yves Favarger, Charlene Heiniger, Dominique Jotterand, Marianne Mathez-Roguet, Dominique Messerli, Anne-Marie Nicolas, Carla Saba

Biodiversité et Espaces publics (10 conseillers)

Hélène Wyss, présidente; Catherine Armand, Frédéric Balmer, Pierre-Yves Favarger, Julien Gast, Blaise Hatt-Arnold, Charlene Heiniger, Dominique Jotterand, Lester Matinez, Jacques Stroun

Territoire et Village de Chêne-Bougeries (10 conseillers)

Jean Le Guern, président; Catherine Armand, Anthony Bauduccio, Christian Colquhoun, Pierre-Yves Favarger, Charlene Heiniger, Blaise Hatt-Arnold, Florence Lambert, Monika Sommer, Thierry Ulmann

Ad hoc Montagne

Jean Le Guern, Lester Matinez, Catherine Armand

Délégués au Centre sportif Sous-Moulin

Désignés par

Le Conseil municipal : Frédéric Balmer, Anthony Bauduccio, Christian Colquhoun, Florian Gross, Marion Sobanek, Monika Sommer

Le Conseil administratif : Jean Locher

Délégués au Centre de rencontres et de loisirs de Chêne-Bougeries

Désignés par

Le Conseil municipal : Lester Martinez

Le Conseil administratif : Marion Garcia Bedetti

Délégués au Chêne-Bougeries Natation

Désignés par

Le Conseil municipal : Flávio Borda d'Água

Le Conseil administratif : Jean Locher

Délégués au journal « Le Chênois »

Désignés par

Le Conseil municipal : Flávio Borda d'Água, Florian Gross

Le Conseil administratif : Marion Garcia Bedetti

Délégués aux Editions Chênoises

Désignés par

Le Conseil municipal : Pierre-Yves Favarger

Le Conseil administratif : Marion Garcia Bedetti

Délégués à l'association 3 Chêne Culture

Désignés par

Le Conseil municipal : Flávio Borda d'Água, Hélène Wyss

Le Conseil administratif : Marion Garcia Bedetti

Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries

Désignés par

Le Conseil municipal : Marc Fassbind, Jean Le Guern, Marion Sobanek

Le Conseil administratif : Jean Locher

Ordres du jour des Conseils municipaux 2015-2016

Jeudi 2 juin 2015 - séance d'installation du Conseil municipal

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 22 avril 2015 validant les élections des Conseils municipaux du 19 avril 2015, publié dans la « Feuille d'Avis Officielle » (FAO) du 24 avril 2015
2. Prestation de serment des conseillers municipaux entre les mains du doyen d'âge
3. Election du Bureau du Conseil municipal.
Immédiatement après son élection, le/la président(e) reçoit le serment du doyen d'âge
4. Nomination des diverses commissions et des diverses délégations.

Jeudi 18 juin 2015 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 juin 2015
2. Communications du Bureau
3. Communications du Conseil administratif
4. Propositions du Conseil administratif :
 - 4.1. Délégation de compétences accordée au Conseil administratif pour la passation d'actes authentiques conformément à l'article 30, al. 1, lettre k, de la Loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984
 - 4.2. Travaux complémentaires dans le préau de l'école de Chêne-Bougeries suite à la création d'un terrain multisports – vote du crédit d'investissement et financement (CHF 45'000.- TTC)
5. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
6. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 24 septembre 2015 - séance ordinaire

1. Prestations de serment de Mme Marianne Mathez-Roguet et M. Frédéric Balmer
2. Adoption des procès-verbaux des séances des 7 mai et 18 juin 2015
3. Communications du Bureau
4. Communications du Conseil administratif
5. Propositions du Conseil administratif :
 - 5.1 Budget de fonctionnement de l' « Espace de Vie Infantile (EVE) Nouveau Prieuré » : vote d'un crédit budgétaire supplémentaire 2015 (CHF 180'000.- TTC)
 - 5.2 Mise aux normes de la chaufferie de l'école de Chêne-Bougeries : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 110'000.- TTC)
 - 5.3 Modification des statuts de la Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries
6. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
7. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 15 octobre 2015 - séance ordinaire

1. Adoption des procès-verbaux des séances du 7 mai et 24 septembre 2015
2. Communications du Bureau
3. Communications du Conseil administratif
4. Présentation du projet de budget communal 2016
5. Propositions du Conseil administratif :
 - 5.1 Acquisition d'un véhicule de piquet destiné aux chefs d'interventions de la Cie 21 des sapeurs-pompiers volontaires de Chêne-Bougeries : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 45'000.- TTC)
 - 5.2 Travaux d'équipements du chemin du Pré-du-Couvent : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 450'000.- TTC)
 - 5.3 Réaménagement de la déchetterie située à proximité immédiate de la salle communale Jean-Jacques Gautier : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 100'000.- TTC)
6. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
7. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 12 novembre 2015 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 octobre 2015
2. Communications du Bureau
3. Communications du Conseil administratif
4. Propositions du Conseil administratif :
 - 4.1. Budget 2016 - vote :
 - des indemnités et frais aux conseillers municipaux et administratifs
 - de la taxe professionnelle : taux de dégrèvement
 - de la taxe professionnelle : montant minimum à percevoir
 - 4.2 Travaux relatifs à la création d'un sas à l'entrée de la salle communale Jean-Jacques Gautier : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 85'000.- TTC)
 - 4.3 Travaux de réaménagement des surfaces du bâtiment administratif situé 6, route du Vallon : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 130'000.- TTC)
 - 4.4 Travaux de réaménagement des locaux de l'arrondissement d'Etat civil Chêne-Bougeries - Voirons, situés dans la Villa Sismondi, sise 4, route du Vallon : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 40'000.- TTC)
 - 4.5 Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries : approbation des comptes 2014 et du rapport de gestion 2014
 - 4.6 Délégation de la compétence au Conseil administratif pour la délivrance des préavis en matière de naturalisations
5. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
6. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 28 janvier 2016 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 novembre 2015
2. Communications du Bureau
3. Communications du Conseil administratif
4. Propositions du Conseil administratif :
 - 4.1 Travaux d'assainissement et de rénovation de la piscine située dans le groupe scolaire du Belvédère : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 1'520'000.- TTC)
 - 4.2 Réaménagement et travaux d'assainissement du chemin du Velours : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 50'000.- TTC)
 - 4.3 Rénovation des installations liées à la sécurité incendie et au contrôle des accès aux bâtiments publics communaux : vote du crédit d'étude et financement (CHF 90'000.- TTC)
 - 4.4 Rénovation de l'appartement de 3,5 pièces situé au 2ème étage du bâtiment sis 14, rue de Chêne-Bougeries : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 60'000.- TTC)
 - 4.5 Ouverture d'un crédit complémentaire (CHF 334'635.29)
5. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
6. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 10 mars 2016 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 28 janvier 2016
2. Communications du Bureau
3. Communications du Conseil administratif
4. Propositions du Conseil administratif :
 - 4.1 Réaménagement des surfaces initialement dévolues au jardin d'enfants « Les Castagnettes » en rez-de-chaussée de deux immeubles en construction par la Codha dans le secteur Jean-Jacques Rigaud en une crèche d'une capacité d'accueil de 37 ou 38 places - vote du crédit d'investissement et financement (CHF 210'000.- TTC)
 - 4.2 Projet de réaménagement paysager du « quadrilatère » de la mairie et de valorisation des divers bâtiments administratifs qui y sont implantés - vote du crédit d'étude et financement (CHF 70'000.- TTC)
5. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
6. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 25 mars 2016 - séance extraordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 25 mars 2015
2. Annonce des motions ou propositions écrites déposées
3. Communications du Bureau
4. Communications du Conseil administratif
5. Propositions du Conseil administratif :
 - 5.1. Création d'une Fondation de droit privé EVE Nouveau Prieuré : vote d'un crédit d'investissement et financement (CHF 10'000.- TTC).
 - 5.2. Projet d'assainissement du bruit routier sur divers axes relevant du domaine public communal : vote d'un crédit d'étude et financement (CHF 108'000.- TTC).
6. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
7. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 21 avril 2016 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 10 mars 2016
2. Communications du Bureau
3. Communications du Conseil administratif
4. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
5. Propositions du Conseil administratif :
 - 5.1. Projet de règlement du personnel communal de la Ville de Chêne-Bougeries : adoption
 - 5.2. Acquisition d'un broyeur de branches : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 20'000.- TTC)
 - 5.3. Acquisition de trois machines Redexim : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 47'000.- TTC)
 - 5.4. Acquisition d'une pelle rétro : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 47'000.- TTC)
 - 5.5. Acquisition d'une remorque polybennes : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 27'000.- TTC)
 - 5.6. Acquisition d'un véhicule léger destiné au service communal des Parcs et Promenades : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 34'000.- TTC)
 - 5.7. Acquisition d'un véhicule de transport destiné aux collaborateurs-trices du service communal des Parcs et Promenades : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 207'000.- TTC)
 - 5.8. Budget de fonctionnement communal 2016 : vote d'un crédit budgétaire supplémentaire (CHF 630'000.- TTC)
 - 5.9. Aménagement des combles et rénovation partielle du bâtiment sis 130, route de Chêne : vote du crédit d'étude et financement (CHF 110'000.- TTC)
 - 5.10. Renouvellement de l'éclairage sportif des terrains de football B, C et D du Centre sportif Sous-Moulin : vote du crédit d'étude et financement (CHF 43'416.- TTC, soit 1/3 de CHF 130'248.- TTC)
6. Présentation des comptes 2015 de la Commune
7. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

Jeudi 12 mai 2016 - séance ordinaire

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 21 avril 2016
2. Communications du Bureau
3. Election du Bureau du Conseil municipal
4. Communications du Conseil administratif
5. Communications des commissions et des délégations du Conseil municipal
6. Propositions du Conseil administratif :
 - 6.1 Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2015 et moyens de les couvrir
 - 6.2 Approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2015
 - 6.3 Pose d'une clôture autour des terrains de football B et C du Centre sportif Sous-Moulin (CSSM) : vote du crédit d'investissement et financement (CHF 63'000.- TTC soit 1/3 de CHF 189'000.- TTC)
7. Questions (écrites ou orales), propositions individuelles et informations.

FINANCES

Bilans comparés aux 31 décembre 2014 et 2015

Bilan actif 2015

Bilans comparés au 31 décembre

EXERCICE 2015

<u>ACTIF</u>	31 décembre 2014	31 décembre 2015
	-----	-----
	CHF (*)	CHF (*)
PATRIMOINE FINANCIER		
Disponibilités	43'983'572	37'374'147
Avoirs	25'744'716	26'038'889
Placements	27'511'802	30'643'158
Compte de régularisation de l'actif	483'531	696'269
	-----	-----
Total du patrimoine financier	97'723'621	94'752'463
PATRIMOINE ADMINISTRATIF		
Investissements		
Terrains non bâtis	304'607	298'702
Ouvrages de génie civil	11'698'101	12'873'344
Terrains bâtis	21'484'386	28'004'765
Mobilier, machines et véhicules	761'892	808'696
Autres biens et divers	1'439'836	1'220'128
	-----	-----
	35'688'822	43'205'634
Prêts et participations permanentes		
Prêts aux établissements financés par les communes	5'000	5'000
Prêts à des sociétés d'économie mixte	2'417'951	2'417'951
	-----	-----
	2'422'951	2'422'951
Total du patrimoine administratif	38'111'773	45'628'585
TOTAL DE L'ACTIF	135'835'394	140'381'049
	=====	=====
HORS BILAN		
Fonds spéciaux	1'541'008	1'542'247

Remarques :

Le total des Actifs augmente de CHF 4'545'654.-- d'une année à l'autre.

Les disponibilités ont diminué de CHF 6'609'425.-- et les avoirs ont augmenté de CHF 294'173.--.

(*) Arrondi au franc

Bilan passif 2015

Bilans comparés au 31 décembre

EXERCICE 2015

<u>PASSIF</u>	31 décembre 2014	31 décembre 2015
	CHF (*)	CHF (*)
ENGAGEMENTS		
Engagements courants		
Créanciers	2'274'403	5'667'567
	2'274'403	5'667'567
Dettes à moyen et long termes		
Emprunts hypothécaires	5'345'000	5'095'000
Autres dettes	116'665	49'997
	5'461'665	5'144'997
Engagements envers des entités particulières	1'297'330	1'259'465
Provisions	16'291'489	16'688'633
Compte de régularisation du passif	1'726'306	526'448
Engagements envers les financements spéciaux		
Équipement et écoulement	4'837'042	3'977'434
Protection civile	645'623	718'423
Préfinancement pour la fête du 1er août 2016	50'000	95'102
Fonds de rénovation des immeubles locatifs	11'528'348	11'528'348
	17'061'013	16'319'308
Total des engagements	44'112'206	45'606'417
FORTUNE NETTE	91'723'189	94'774'632
TOTAL DU PASSIF	135'835'394	140'381'049
	=====	=====
HORS BILAN		
Fonds spéciaux	1'541'008	1'542'247
Cautionnements	12'600'000	12'600'000

Remarque :

La fortune nette de la commune a augmenté de 3.33%, s'élevant à 94774632.- au 31 décembre 2015.

(*) Arrondi au franc

Comptes de fonctionnement

L'exercice 2015 a été clos avec un total de revenus de CHF 39'728'367.66. Les charges ont été arrêtées à CHF 36'676'924.65. L'excédent budgétaire s'élève donc à CHF 3'051'443.01.

Les charges liées au personnel ont été bouclées avec un total de CHF 10'290'020.31, représentant 28.06% des charges par nature du budget.

**« L'excédent
budgétaire
s'élève à
CHF 3'051'443.01 »**

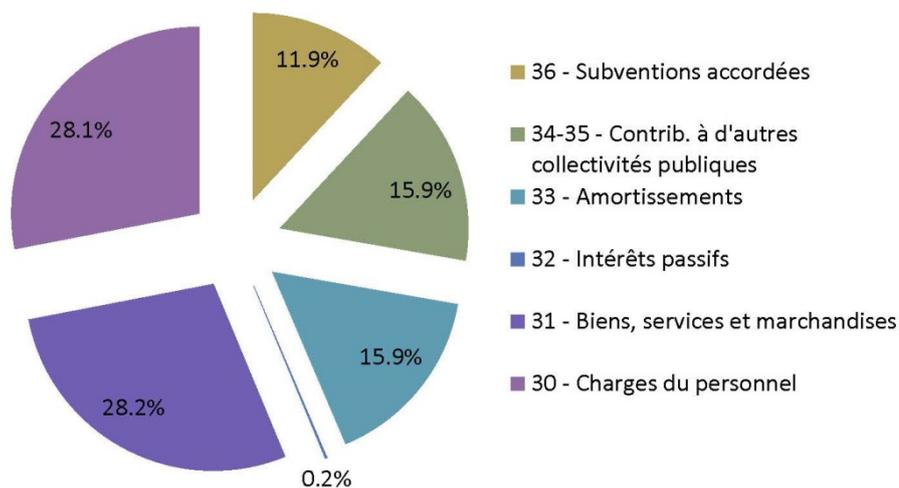
Les charges de la catégorie « Biens, services et marchandises », soit toutes les dépenses liées au fonctionnement de la commune ont été bouclées avec un total de CHF 10'329'315.09, représentant 28.16% des charges par nature du budget.

Les charges d'amortissement du patrimoine administratif ont été bouclées avec un total de CHF 4'918'847.50, représentant 13.41% des charges.

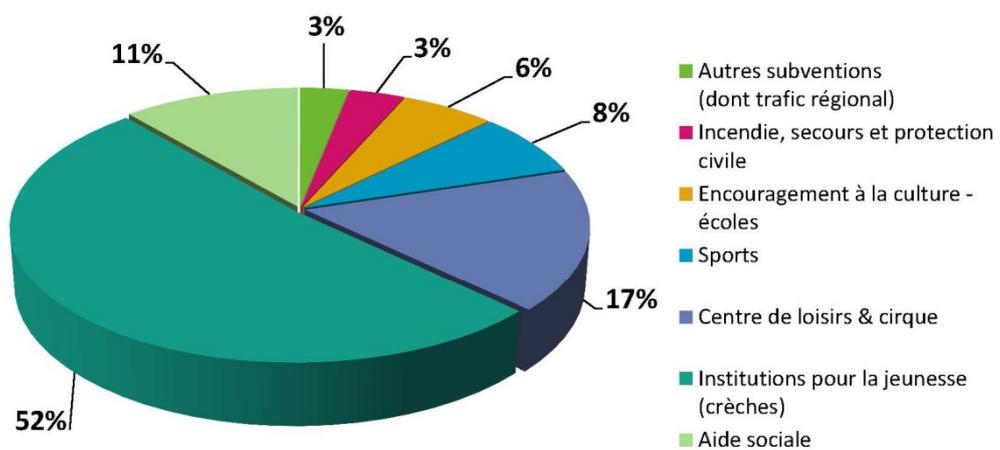
Les contributions et dédommagements aux collectivités publiques, ainsi que les subventions accordées ont, quant à elles, été bouclés respectivement avec un total de CHF 5'827'822.57 et CHF 4'357'159.28, soit 15.89% et 11.88% des charges.

Enfin, on constate également une progression au cours des dernières années des subventions accordées.

Récapitulation des charges par nature pour un total de CHF 36'676'925.-



Répartition par dicastère des subventions versées en 2015
soit CHF 4'357'159.--



RESUME DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2015 (Classification fonctionnelle)

	Budget 2015		Comptes 2015		Comptes 2014		Variation entre 2015 et 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	CHF (*)							
01 Conseil municipal	320'060		231'261		193'645		+ 19 %	
02 Conseil administratif, maire et adjoints	363'050		347'215		266'407	28	+ 30 %	
05 Administration générale	3'324'900	15'160	3'218'272	49'208	2'936'397	30'549	+ 10 %	+ 61 %
08 Immeubles publics (patrimoine administratif)	2'395'443	259'120	2'176'829	260'389	2'200'215	253'296	- 1 %	+ 3 %
09 Autres charges et revenus (redevance des SIG)	577'100	826'700	79'650	573'796	1'018'731	647'099	- 92 %	- 11 %
10 Etat civil	615'809	125'000	481'345	102'019	403'936	94'920	+ 19 %	+ 7 %
11 Sécurité municipale	2'108'900	261'500	2'075'269	421'818	1'854'395	376'584	+ 12 %	+ 12 %
14 Incendie et secours	939'462	90'000	815'029	96'023	955'865	94'486	- 15 %	+ 2 %
16 Protection civile	273'710	57'650	242'705	50'215	260'994	70'849	- 7 %	- 29 %
21 Ecoles publiques	3'062'861	110'160	2'872'649	86'854	2'372'440	95'545	+ 21 %	- 9 %
30 Encouragement à la culture	836'850	500	777'360		829'889	14	- 6 %	- 100 %
33 Parcs et promenades	2'280'033	71'850	1'891'106	70'133	2'012'022	70'085	- 6 %	+ 0 %
34 Sports	2'156'713	13'500	2'039'810	140'560	2'146'236	63'870	- 5 %	+ 120 %
35 Autres loisirs (colonies, centre de loisirs)	1'248'823	12'200	1'161'564	12'995	1'074'501	11'900	+ 8 %	+ 9 %
54 Institutions pour la jeunesse (crèches, garderies)	3'767'078	124'000	4'320'615	551'056	2'989'677	447'146	+ 45 %	
58 Aide sociale	1'406'000	340'500	1'406'432	218'452	1'570'249	749'392	- 10 %	- 71 %
62 Routes communales	3'056'473	45'300	2'880'368	57'323	2'697'643	37'822	+ 7 %	+ 52 %
65 Trafic régional	360'493	163'000	297'060	157'120	283'455	147'965	+ 5 %	+ 6 %
71 Protection des eaux	1'107'869	358'040	731'524	7'943	515'282	202'222	+ 42 %	
72 Traitement des déchets	2'367'428	70'200	2'346'510	54'041	2'342'965	69'594	+ 0 %	- 22 %
74 Cimetière	191'600	92'000	163'158	109'925	149'245	158'050	+ 9 %	- 30 %
78 Autres tâches de protec. de l'environnement	109'300	15'900	55'984	17'022	62'707	15'830	- 11 %	
79 Aménagement du territoire	363'900		211'173		344'262		- 39 %	
90 Impôts	3'205'537	30'441'543	3'899'442	33'226'694	4'100'672	25'323'204	- 5 %	+ 31 %
94 Charges et revenus des capitaux	2'000	12'9937	1'938	107'290	2'896	113'985	- 33 %	- 6 %
95 Immeubles locatifs (patrimoine financier)	1'549'310	4'426'677	1'952'656	3'357'493	1'711'727	3'304'359	+ 14 %	+ 2 %
Totaux	37'990'702	38'050'437	36'676'925	39'728'368	35'296'457	32'378'794	+ 3.9 %	+ 22.7 %
Excédent de revenus	59'735		3'051'443		-2'917'663			
Totaux pour balance des comptes	38'050'437	38'050'437	39'728'368	39'728'368	32'378'794	32'378'794		

* Arrondi au franc

RESUME DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2015 (Classification selon les natures)

Nature	Libellé de la nature	Comptes 2014	Budget 2015	Comptes 2015	Variation Budget-Comptes	Variation en %
		CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	
30	Charges du personnel	9'038'769.05	10'162'210.00	10'290'020.31	127'810.31	+ 1.26 %
300	Autorités et commissions	231'583.60	398'500.00	366'345.50	- 32'154.50	
301	Traitements du personnel	6'638'001.60	7'224'670.00	7'623'929.60	399'259.60	
303	Assurances sociales	579'910.60	648'900.00	727'282.49	78'382.49	
304	Caisse de retraite et de prévoyance	837'089.75	964'450.00	969'507.55	5'057.55	
305	Assurance maladie et accidents	280'161.95	369'690.00	330'963.46	- 38'726.54	
306	Vêtements de travail	30'474.60	35'000.00	34'707.91	- 292.09	
307	Prestations aux pensionnés	27'157.80	32'000.00	26'480.25	- 5'519.75	
308	Personnel intérimaire	307'365.70	375'000.00	120'883.55	- 254'116.45	
309	Autres charges de personnel	107'023.45	114'000.00	89'920.00	- 24'080.00	
31	Biens, services et marchandises	10'767'832.12	11'842'547.00	10'329'315.09	- 1'513'231.91	- 12.78 %
310	Fournitures de bureau, imprimés, publicité	190'804.55	324'829.00	260'978.13	- 63'850.87	
311	Mobilier, machines, véhicules, matériel	431'793.90	645'450.00	448'888.52	- 196'561.48	
312	Eau, énergie, combustibles	875'894.50	1'079'500.00	821'695.55	- 257'804.45	
313	Achats de fournitures et de marchandises	349'494.75	622'550.00	494'946.09	- 127'603.91	
314	Entretien des bâtiments	2'654'774.03	2'828'300.00	2'892'194.71	63'894.71	
315	Entretien des objets mobiliers	286'466.92	394'030.00	254'317.41	- 139'712.59	
316	Loyers et locations diverses	638'113.21	685'618.00	678'529.70	- 7'088.30	
317	Dédommagements	276'032.35	332'030.00	253'434.30	- 78'595.70	
318	Honoraires et prestations de service	4'956'594.36	4'795'540.00	4'119'947.99	- 675'592.01	
319	Frais divers	107'863.55	134'700.00	104'382.69	- 30'317.31	

RESUME DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2015 (Classification selon les natures)

Nature	Libellé de la nature	Comptes 2014	Budget 2015	Comptes 2015	Variation Budget-Comptes	Variation en %
		CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	
32	Intérêts passifs	58'467.80	60'000.00	55'855.20	- 4'144.80	- 6.91 %
322	Intérêts sur dettes à moyen et long termes	58'467.80	60'000.00	55'855.20	- 4'144.80	
33	Amortissements	5'822'046.13	5'692'854.00	5'816'752.20	123'898.20	+ 2.18 %
330	Amortissements du patrimoine financier	1'508'449.78	500'000.00	897'904.70	397'904.70	
331	Amortissements du patrimoine administratif	4'313'596.35	5'192'854.00	4'918'847.50	- 274'006.50	
34	Contrib. à d'autres collectivités publiques	2'143'952.61	2'154'237.00	2'333'131.49	178'894.49	+ 8.30 %
341	Péréquation financière	1'661'811.00	1'578'774.00	1'578'774.00	0.00	
346	Compensation aux communes frontalières	482'141.61	575'463.00	754'357.49	178'894.49	
35	Dédommagements à des collectivités publiques	3'435'163.38	3'436'633.00	3'494'691.08	58'058.08	+ 1.69 %
351	Dédommagements au canton	724'536.84	820'900.00	965'935.18	145'035.18	
352	Dédommagements aux communes	2'710'626.54	2'615'733.00	2'528'755.90	- 86'977.10	

RESUME DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2015 (Classification selon les natures)

Nature	Libellé de la nature	Comptes 2014	Budget 2015	Comptes 2015	Variation Budget-Comptes	Variation en %
		CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	
36	Subventions accordées	4'030'225.41	4'642'221,-	4'357'159.28	- 285'061.72	- 6.14 %
361	Subventions au canton	368'494.20	425'590.00	433'074.05	7'484.05	
362	Subventions aux communes	271'433.31	294'870.00	230'272.43	- 64'597.57	
363	Subventions aux propres établissements	10'396.05	34'000.00	9'110.40	- 24'889.60	
364	Subventions aux sociétés d'économie mixte	46'755.00	48'600.00	48'375.00	- 225.00	
365	Subventions aux institutions privées	3'010'125.35	3'487'161.00	3'277'551.30	- 209'609.70	
366	Aide aux personnes physiques (service social)	70'521.50	75'000.00	91'776.10	16'776.10	
367	Aide humanitaire versée pour l'étranger	252'500.00	277'000.00	267'000.00	- 10'000.00	
	TOTAL DES DEPENSES	35'296'456.50	37'990'702.00	36'676'924.65	- 1'313'777.35	- 3.46 %

RESUME DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2015 (Classification selon les natures)

Nature	Libellé de la nature	Comptes 2014	Budget 2015	Comptes 2015	Variation Budget-Comptes	Variation en %
		CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	
40	Impôts	25'279'065.82	30'411'543.00	33'158'057.82	2'746'514.82	+ 9.03 %
400	Impôts sur le revenu et la fortune	24'133'680.17	27'692'772.00	30'600'390.57	2'907'618.57	
401	Impôts sur le bénéfice et le capital	237'489.65	1'712'002.00	1'615'416.25	- 96'585.75	
406	Impôts sur les chiens	0.00	0.00	0.00	0.00	
408	Péréquation financière intercommunale	906'006.00	994'769.00	924'701.00	- 70'068.00	
409	Taxe professionnelle communale	1'890.00	12'000.00	17'550.00	5'550.00	
42	Revenus de biens	4'326'274.86	4'557'684.00	4'383'210.30	- 174'473.70	- 3.83 %
420	Intérêts bancaires	14'679.95	35'650.00	740.70	- 34'909.30	
421	Intérêts sur les comptes de dépôt	8'923.70	6'000.00	8'929.50	2'929.50	
422	Produits du patrimoine financier	212.35	500.00	294.30	- 205.70	
423	Produits des immeubles du patrimoine financier	3'188'870.35	3'336'747.00	3'239'119.95	- 97'627.05	
426	Produits du patrimoine administratif	91'447.50	93'437.00	97'337.50	3'900.50	
427	Produits des immeubles du patrimoine administratif	977'455.00	1'054'850.00	967'651.20	- 87'198.80	
429	Autres revenus	44'686.01	30'500.00	69'137.15	38'637.15	
43	Revenus divers	1'401'687.93	1'196'320.00	1'207'615.38	11'295.38	+ 0.94 %
430	Contributions de remplacements	0.00	0.00	0.00	0.00	
431	Emoluments administratifs	22'925.00	25'800.00	29'805.00	4'005.00	
434	Redevances d'utilisation et prestations de services	455'890.75	221'710.00	232'419.45	10'709.45	
435	Ventes de marchandises	94'918.20	103'200.00	79'255.65	- 23'944.35	
436	Dédommagements de tiers	378'611.64	526'460.00	355'508.95	- 170'951.05	
437	Amendes communales	368'168.54	260'000.00	415'260.30	155'260.30	
439	Autres contributions	81'173.80	59'150.00	95'366.03	36'216.03	

RESUME DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2015 (Classification selon les natures)

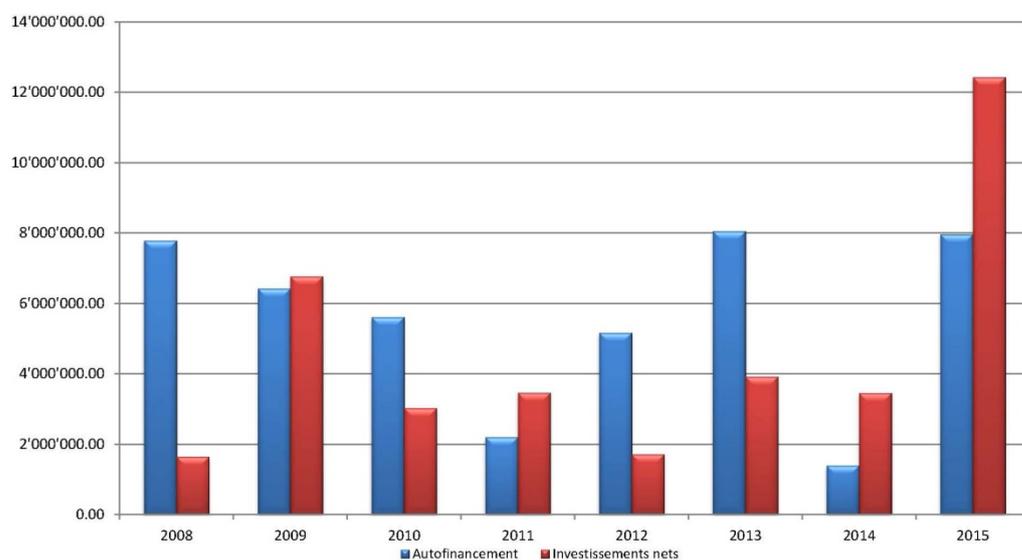
Nature	Libellé de la nature	Comptes 2014	Budget 2015	Comptes 2015	Variation Budget-Comptes	Variation en %
		CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	CHF (*)	
44	Part à des recettes et contrib. cantonales	99'735.55	95'300.00	102'105.10	6'805.10	+ 7.14 %
440	Part à des recettes fédérales	3'829.80	3'800.00	5'021.65	1'221.65	
441	Part à des recettes cantonales	95'905.75	91'500.00	97'083.45	5'583.45	
45	Dédommagements de collectivités publiques	629'231.70	598'040.00	302'718.67	- 295'321.33	- 49.38 %
451	Dédommagements du canton	0.00	0.00	0.00	0.00	
452	Dédommagements d'autres communes	629'231.70	598'040.00	302'718.67	- 295'321.33	
46	Subventions et allocations	642'797.91	216'550.00	574'660.39	358'110.39	+ 165.37 %
460	Subventions de la Confédération	0.00	0.00	0.00	0.00	
461	Subventions du canton	540'656.48	71'550.00	13'504.12	- 58'045.88	
462	Subventions des communes	75'146.13	124'000.00	535'687.12	411'687.12	
469	Autres subventions et allocations	26'995.30	21'000.00	25'469.15	4'469.15	
48	Prélèvements sur les financements spéciaux	0.00	975'000.00	0.00	- 975'000.00	+ 0.00 %
488	Prélèvements sur les immeubles locatifs	0.00	975'000.00	0.00	- 975'000.00	
	TOTAL DES RECETTES	32'378'793.77	38'050'437.00	39'728'367.66	1'677'930.66	+ 4.41 %
	EXCEDENTS BUDGETAIRES	-2'917'662.73	59'735.00	3'051'443.01		

Investissements

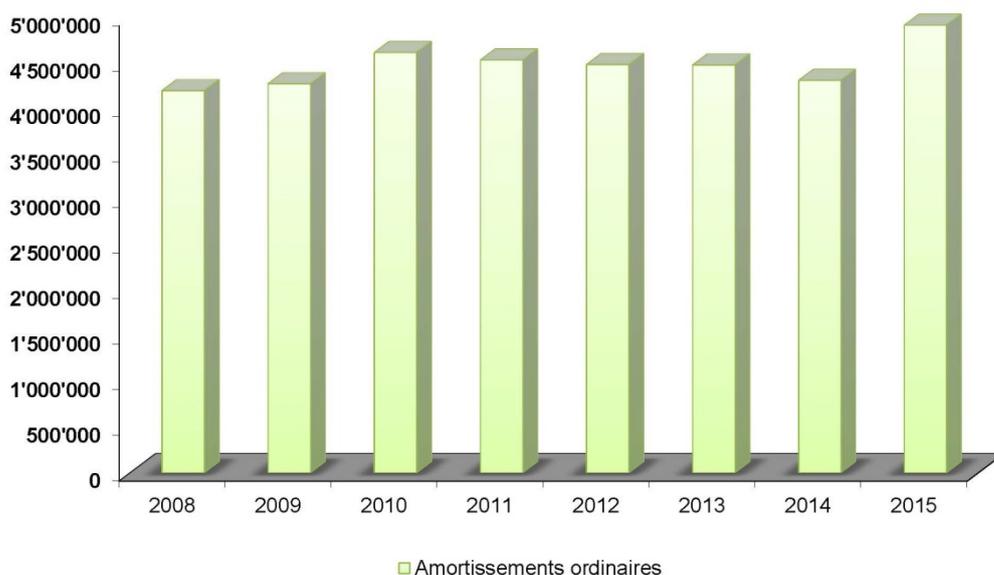
Au cours de l'exercice, la commune a procédé à des investissements bruts pour un total de CHF 14'688'917.50 concernant le patrimoine administratif. L'autofinancement des investissements de ce même patrimoine administratif s'est élevé à CHF 7'970'290.51. Ce montant se décompose en excédent de revenus du compte de fonctionnement pour CHF 3'051'443.01 et en amortissements pour CHF 4'918'847.50.

Les investissements bruts du patrimoine administratif réalisés en 2015 représentent le 98.41% de ceux prévus au budget desdits investissements.

Investissements et capacité d'autofinancement



Amortissements ordinaires



N° fonction	Objets des délibérations du Conseil municipal Crédits <u>en cours</u> au 31 décembre 2015	Date de la délibération	Crédits accordés CHF (*)	Dépenses au 31.12.2015 CHF (*)	Disponible ou (dépassement) CHF (*)
<u>Bâtiments publics</u>					
08.0103	Mairie: Assainissement et rénovation partielle -Etude et réalisation	14 nov 2013	469'160	445'387	23'773
08.0324	Salle communale Jean-Jacques Gautier : Sas d'entrée	12 nov 2015	85'000		85'000
08.0421	Villa Sismondi : Réaménagement des locaux	12 nov 2015	40'000		40'000
08.0422	Annexe Sismondi: Réaménagement des surfaces	12 nov 2015	130'000		130'000
<u>Incendie et secours</u>					
14.7008	Véhicule de piquet destiné aux chefs d'interventions de la Compagnie 21: Acquisition	15 oct 2015	45'000	24'865	20'135
<u>Ecoles publiques</u>					
21.0108	Ecole de Chêne-Bougeries - Terrain multisports -Crédit complémentaire	18 juin 2015	45'000	19'771	25'230
21.0110	Ecole de Chêne-Bougeries - Mise au normes de la chaufferie	24 sept 2015	110'000	98'400	11'600
21.0312	Ecole de la Gradelle - Concours / Etude / Réalisation - Rénovation thermique	19 juin 2014	10'767'177	6'453'469	4'313'708
21.0504	Ecole de Conches - Extension - Etude	30 janv 2014	65'000	1'253	63'747
21.0505	Ecole de Conches - Jeux du préau - Rénovation	25 sept 2014	120'000	161'174	(- 41'174)
<u>Parcs et promenades</u>					
33.0305	Abattage et remplacement des platanes à la route du Vallon	13 avr 2011	94'000	17'511	76'489
33.0308	Espaces publics - Parcelle n° 3189 - Secteur Jean-Jaques Rigaud	6 mars 2014	2'447'630	5'701	2'441'929
<u>Sports</u>					
34.0027	Piscine du Belvédère: Rénovation -Crédit d'étude	25 avr 2013	80'000	28'200	51'800
34.0170	CSSM 2012: Eclairage portif du terrain	18 oct 2012	171'000	133'049	37'951
34.6001	Stade des Trois-Chêne : Rénovation des vestiaires -Etude	18 déc 2014	357'000	113'967	243'033

* Arrondi au franc

N° fonction	Objets des délibérations du Conseil municipal Crédits <u>en cours</u> au 31 décembre 2015	Date de la délibération	Crédits accordés CHF (*)	Dépenses au 31.12.2015 CHF (*)	Disponible ou (dépassement) CHF (*)
	<u>Institutions pour la jeunesse</u>				
54.0201	Espace de vie enfantine "Les Castagnettes": Acquisition de surfaces en PPE et extérieures	6 mars 2014	3'475'000	3'551'107	(- 76'107)
54.0300	Installation d'une crèche dans le complexe dit du "Nouveau Prieuré"	9 déc 2010	3'304'000	1'901'219	1'402'781
54.0301	Espace de vie enfantine du "Nouveau Prieuré": Mobilier non fixe et équipements	26 févr 2015	180'000	177'036	2'964
54.1010	Garderie "Le Petit Manège": Transformation des locaux -Etude et réalisation	14 nov 2013	1'150'000	1'234'626	(- 84'626)
54.2100	Ecole de Conches - Pavillons provisoires	28 févr 2013	350'000	275'230	74'770
	<u>Routes</u>				
62.0085	Mise en zone bleue "Macaron": Travaux de marquage et signalisation	25 avr 2013	165'000	145'620	19'380
62.0085	Mise en zone bleue "Macaron": Parcomètres et horodateur -Crédit compl	18 déc 2014	27'000	24'181	2'819
62.0086	Mesures anti-transit et aménagement sécurisés -Crédit d'étude	20 juin 2013	35'000	13'098	21'903
62.0087	Chemin de la Colombe et des Bougeries -Aménagements routiers	30 janv 2014	95'000	103'906	(- 8'906)
62.0088	Bruit routier sur divers axes: Assainissement -Etude	25 mars 2015	108'000	52'380	55'620
62.0089	Chemin du Pré-du-Couvent: Travaux d'équipement	15 oct 2015	450'000		450'000
	<u>Trafic</u>				
65.0081	Installation d'abribus et abris de trams	10 déc 2009	730'000	528'531	201'469

* Arrondi au franc

N° fonction	Objets des délibérations du Conseil municipal Crédits <u>en cours</u> au 31 décembre 2015	Date de la délibération	Crédits accordés CHF (*)	Dépenses au 31.12.2015 CHF (*)	Disponible ou (dépassement) CHF (*)
<u>Approvisionnement en eau, protection et correction des eaux</u>					
71.0085	Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)	9 déc 2004	386'100	375'759.65	10'340
71.0090	Séparatif de la Gradelle	9 déc 2010	672'300	681'011	(- 8'711)
71.0092	Séparatif privé du ch. des Ecureuils	13 avr 2011	390'000	643'035	(- 253'035)
71.0093	Séparatif Buclines / Rigaud / Montagne	10 nov 2011	1'700'000	1'434'225	265'776
71.0095	Assainissement du périmètre de la Bessonnette	3 févr 2011	515'000	274'753	240'247
71.0096	Collecteur intercommunal d'eaux pluviales Rue Le Corbusier / Ch. de la Chevillarde via ch. de la Boisserette	23 févr 2012	6'184'219	851'621	5'332'598
71.0097	Séparatif privé à l'av. des Arpillères	30 janv 2014	1'450'000	1'855'046	(- 405'046)
71.0099	Séparatif du chantier CEVA -Av. des Arpillères/Ch. des Grangettes	15 nov 2012	628'600	520'946	107'654
71.0101	Séparatif privé du ch. Puthon et réaménagement des surfaces	20 juin 2013	140'000	157'587	(- 17'587)
71.0102	Séparatif EU-EP / Bassin de rétention entre le ch. Grange-Falquet et la rivière Seymaz	10 avr 2014	4'247'899	2'853'972	1'393'927
71.0103	Collecteur EP sous le ch. de Grange-Canal Collecteur EP : Projet de construction EC Frontenex	19 juin 2014	1'024'000	446'884	577'116
<u>Traitement des déchets</u>					
72.0107	Déchetterie à proximité de la salle communale Jean-Jacques Gautier: Réaménagement	15 oct 2015	100'000		100'000
<u>Aménagement du territoire</u>					
79.0002	Mise en œuvre d'un plan lumière	14 mai 2009	658'000	547'415	110'585
79.0205	Mise en œuvre du processus "MEP" -Projet de réaménagement du village de Chêne-Bougeries - Etude	20 sept 2012	201'960	194'441.40	7'519
79.0206	Projet de PLQ au ch. de Challendin	15 déc 2011	29'000	13'593	15'407

* Arrondi au franc

N° fonction	Objets des délibérations du Conseil municipal Crédits <u>terminés</u> en cours d'année 2015	Date de la délibération	Crédits accordés CHF (*)	Dépenses au 31.12.2015 CHF (*)	Disponible ou (dépassement) CHF (*)
	<u>Parcs et promenades - espaces publics</u>				
33.0307	Parc jouxtant le Centre de rencontres et de loisirs: Réaménagement	25 avr 2013	342'000	338'797	3'203
	<u>Sports</u>				
34.0174	Centre sportif de Sous-Moulin CSSM: Rénovation de la place de jeux pour enfants	22 janv 2015	29'000	27'940	1'060
	<u>Approvisionnement en eau, protection et correction des eaux</u>				
71.1001	Bassin-Fontaine situé sur la place Colonel-Audéoud	6 mars 2014	75'000	63'923	11'077
	<u>Aménagement du territoire</u>				
79.0202	Projet de rénovation du secteur nord-ouest du village - Etude	10 avril 2008 29 sept 2012	460'406	469'154	(- 8'748)

* Arrondi au franc

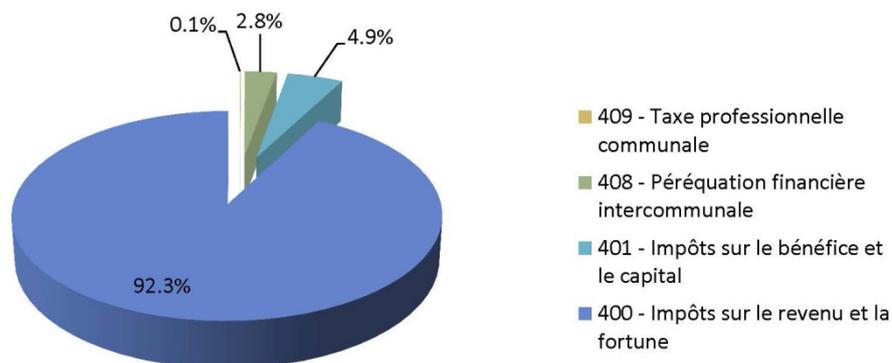
Fiscalité

Il convient, en premier lieu, de relever que les impôts sur les personnes physiques ont représenté 77.02 % du total des revenus réalisés par la commune. C'est dire l'importance d'une bonne estimation des rentrées fiscales. Il convient encore de rappeler que le budget 2015 a été préparé dans le courant de l'été 2014 sur la base des derniers chiffres connus à ce moment, à savoir ceux enregistrés lors de la clôture des comptes 2013.

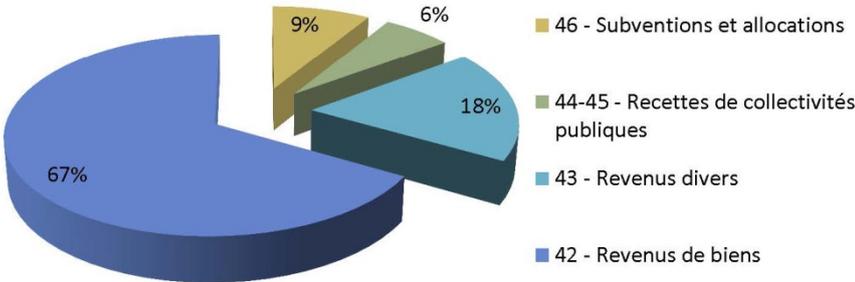
Par ailleurs, les charges ont continué d'être grevées par l'application de la loi sur la participation des communes à l'assainissement des finances de l'Etat.

Récapitulation par fonction

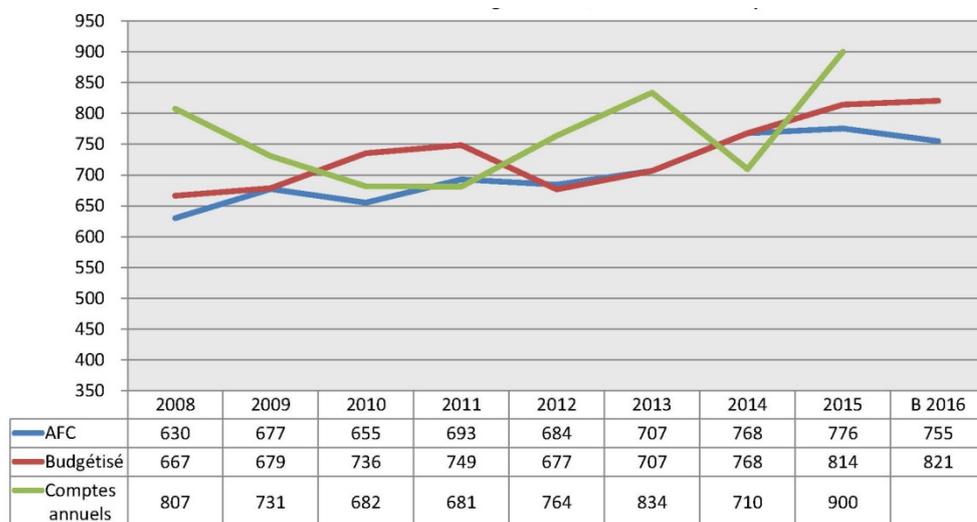
Recettes fiscales pour un total de CHF 33'158'058.-



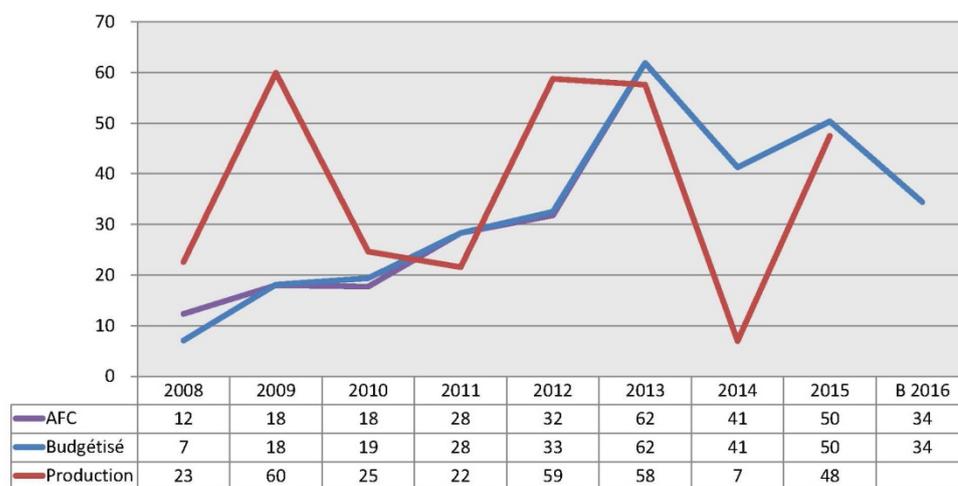
Récapitulation par nature
Recettes non fiscales pour un total de CHF 6'570'310.-



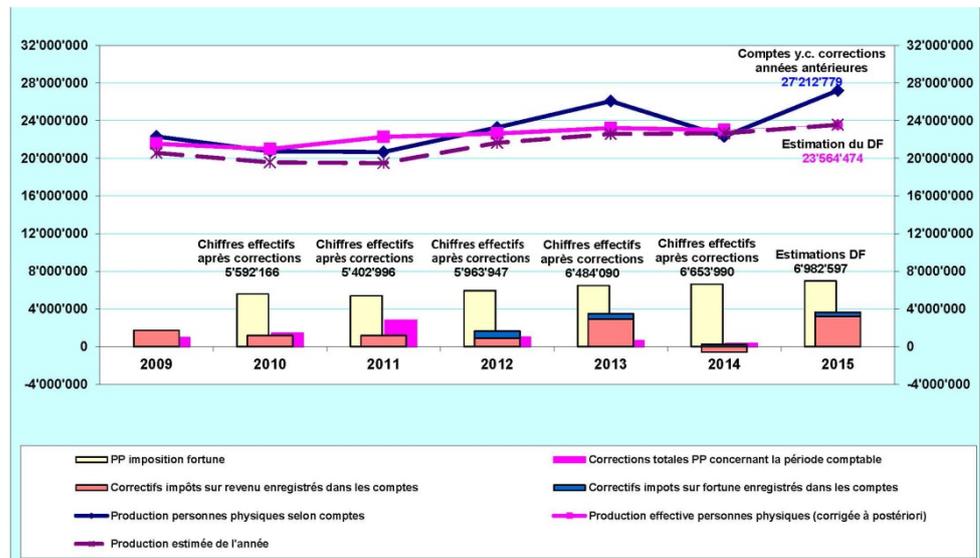
Evolution de la valeur d'un centime additionnel des personnes physiques en milliers de francs (2008 – jusqu'au budget 2016)



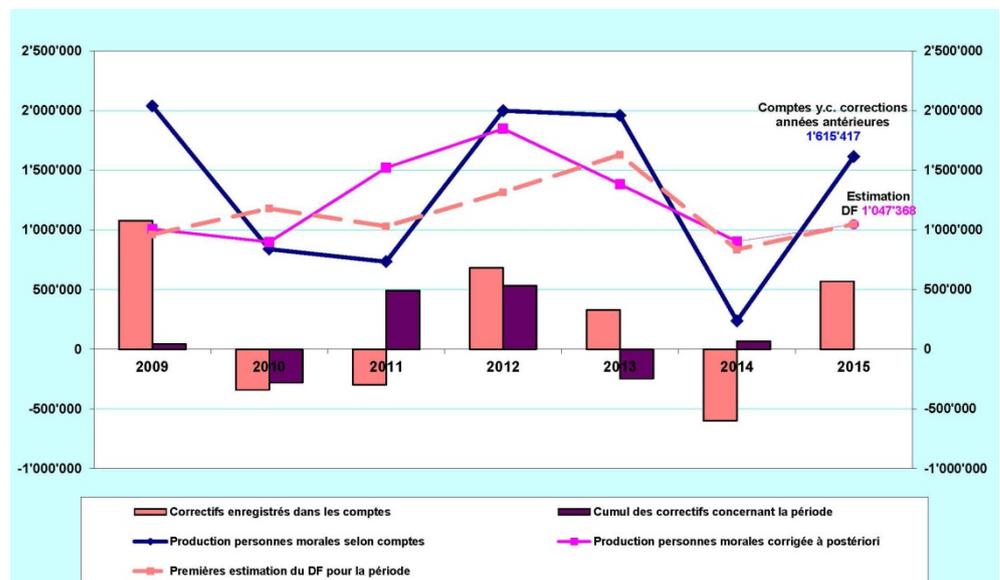
Evolution de la valeur d'un centime additionnel des personnes morales en milliers de francs (2008 – jusqu'au budget 2016)



Imposition des personnes physiques soumises au barème ordinaire



Imposition des personnes morales



Statistiques

Récapitulation par fonction et par habitant

	2015 11318 habitants	2014 11181 habitants
	CHF	CHF
<u>Charges par habitant</u>		
0 Administration, autorités et entretien des bâtiments administratifs	535	592
1 Sécurité publique (état civil, sécurité municipale, service du feu et protection civile)	319	311
2 Enseignement, formation, entretien des bâtiments scolaires	254	212
3 Culture, loisirs, sports, aide aux sociétés, entretien des parcs publics	519	542
5 Prévoyance sociale et aide humanitaire	506	408
6 Routes communales et trafic régional	281	267
7 Protection de l'environnement et traitement des déchets	310	305
9 Finances, charges fiscales, bâtiments locatifs et intérêts de la dette publique	517	520
	3241	3157

	2015 11318 habitants	2014 11181 habitants
	CHF	CHF
<u>Recettes par habitant</u>		
0 Administration, autorités, et recettes des bâtiments administratifs	78	83
1 Sécurité publique (état civil, sécurité municipale, service du feu et protection civile)	59	57
2 Enseignement, formation, recettes des bâtiments scolaires	8	9
3 Culture, loisirs, sports, aide aux sociétés, recettes d'expositions	20	13
5 Prévoyance sociale et aide humanitaire	68	107
6 Routes communales et trafic régional	19	17
7 Protection de l'environnement et traitement des déchets	17	40
9 Finances, recettes fiscales et bâtiments locatifs	3242	2571
	3511	2897

RESSOURCES HUMAINES

Le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du 21 avril 2016, un **nouveau règlement du personnel communal**, le Conseil administratif ayant proposé une refonte complète du statut du personnel existant.

L'objectif de cette révision consistait à simplifier, par une densité normative moindre, et à moderniser, par une flexibilité accrue, le droit applicable aux rapports de travail. Parallèlement, Conseil administratif a veillé à ce que la situation de chaque membre du personnel de la Commune ne soit pas péjorée par l'entrée en vigueur du nouveau droit du personnel.

Le nouveau règlement du personnel communal, dont l'entrée en vigueur a été fixée au 1^{er} janvier 2017, prévoit ainsi pour nouveautés essentielles :

- l'application des dispositions du droit privé (Code des obligations) à titre de droit public communal supplétif ;
- la formation et la modification des rapports de travail par contrat de droit administratif et non plus par décision ;
- l'abolition des automatismes d'évolution salariale ;
- l'introduction du congé paternité de quatre semaines pour la naissance de chaque enfant ;
- la simplification des procédures disciplinaires et de recours ;
- la fin des rapports de travail lors de la survenance de l'âge limite AVS ;
- la possibilité de mettre fin aux rapports de travail de durée indéterminée par résiliation ordinaire, moyennant un motif objectivement suffisant de la part de la Commune ;
- la possibilité de mettre fin aux rapports de travail avec effet immédiat, moyennant de justes motifs.
- la possibilité de mettre un terme au contrat de travail par le truchement d'une convention de départ entre le Conseil administratif et l'employé concerné.

Contexte et but de la révision

Le droit du personnel communal relève du droit public. Suivant la hiérarchie des normes, le droit applicable aux relations de travail entre la Commune et son personnel comprend :

- les principes constitutionnels régissant le droit administratif : légalité, égalité de traitement, interdiction de l'arbitraire, intérêt public, proportionnalité, bonne foi ;
- certaines lois matérielles spéciales, fédérales ou cantonales ;
- la Loi cantonale de procédure administrative (LPA ; E 5 10) ;

L'administration communale

L'administration communale comprend 85 employés. Elle est dirigée par M. Raphaël Gailland, secrétaire général, secrétaire du Conseil administratif et secrétaire de la Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries.

Services de la mairie

Sont directement rattachés au Secrétariat général, les domaines :

- Coordination technico-administrative
- Culture, loisirs et manifestations
- Informatique & téléphonie
- Ressources humaines
- Secrétariats (mairie et technique)
- Webmaster et communication,

ainsi que les représentants des fiduciaires mandataires.

Le **Bureau de la Petite Enfance** comprenait un responsable de service, une gestionnaire administrative et une secrétaire, une seconde secrétaire partageant son temps de travail avec le BuPE. Il accueille les familles, afin de les orienter vers les modes d'accueil de la petite enfance existant dans la commune et centralise les demandes d'inscription dans les institutions subventionnées.

Le service **social** comprend une responsable et une secrétaire. Il accueille des personnes ayant besoin d'une aide financière ponctuelle ou d'un accompagnement administratif.

Le service **Jeunesse, Prévention et sécurité** comprend une coordinatrice et une assistante.

La **Police municipale** comprend un chef de poste APM, son remplaçant, ainsi que 5 autres agents, l'équipe ayant été renforcée en 2016. Elle comprend également deux auxiliaires de sécurité, une secrétaire et six patrouilleurs scolaires.

Le domaine des **Bâtiments** comprend 15 collaborateurs assurant la conciergerie des écoles, du Passage 41 (anciennement CRL) et de la salle communale Jean-Jacques Gautier, ainsi que l'entretien des divers immeubles administratifs et de la piscine du Belvédère. Une auxiliaire au restaurant scolaire de l'école de Conches et le chauffeur du bus scolaire complètent l'équipe.

Le service des **Parcs et promenades** comprend un responsable de service, neuf jardiniers/horticulteurs et un apprenti.

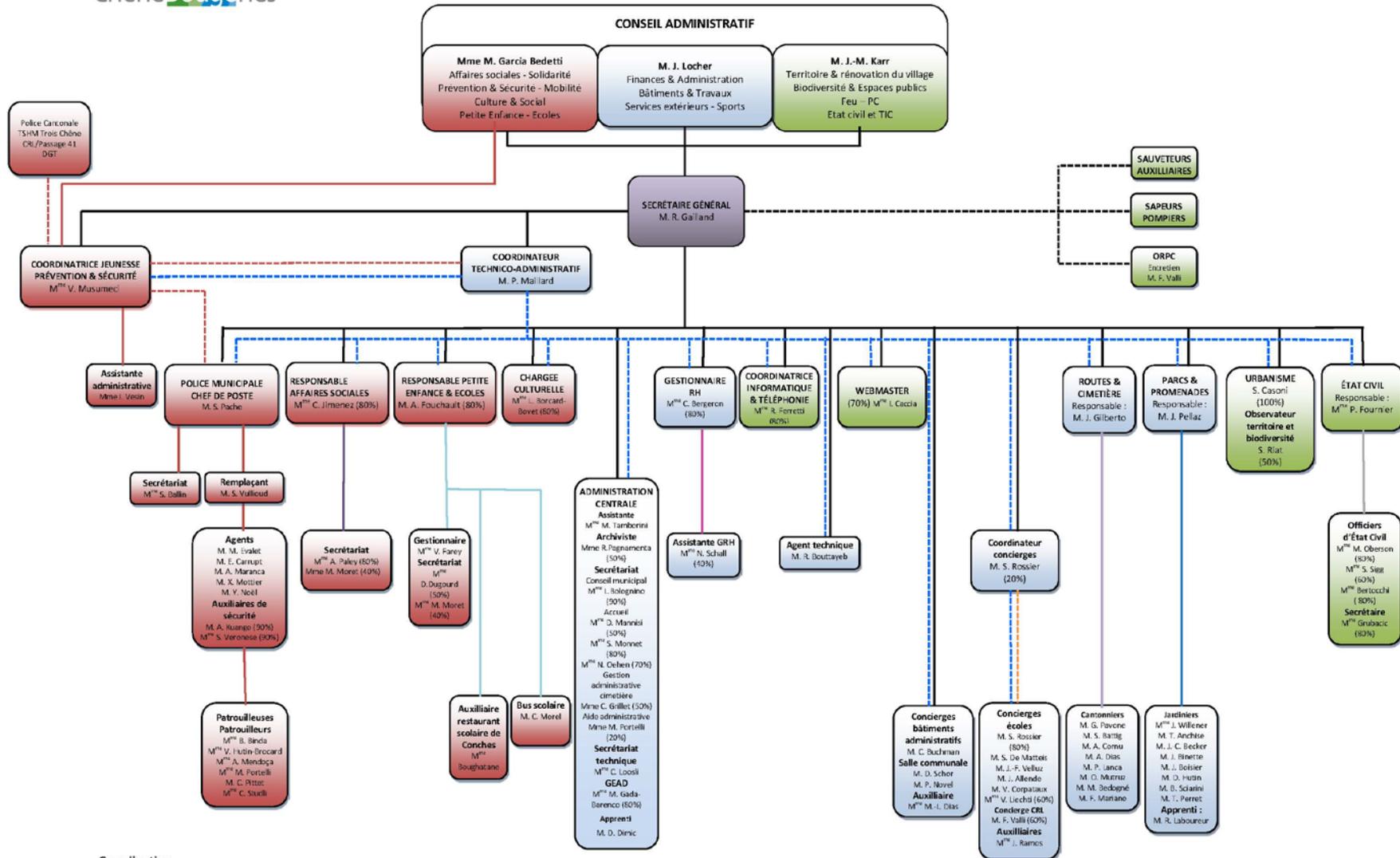
Le service des **Routes et cimetière** comprend un responsable de service et sept cantonniers.

L'arrondissement **d'Etat civil Chêne-Bougeries-Voirons** comprend une cheffe de service et quatre collaboratrices, dont trois officiers d'état civil.

L'administration communale comprend également un **urbaniste** et un **observateur du Territoire et de la biodiversité**.

« L'effectif de l'administration communale comprend 41 femmes et 44 hommes »

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE



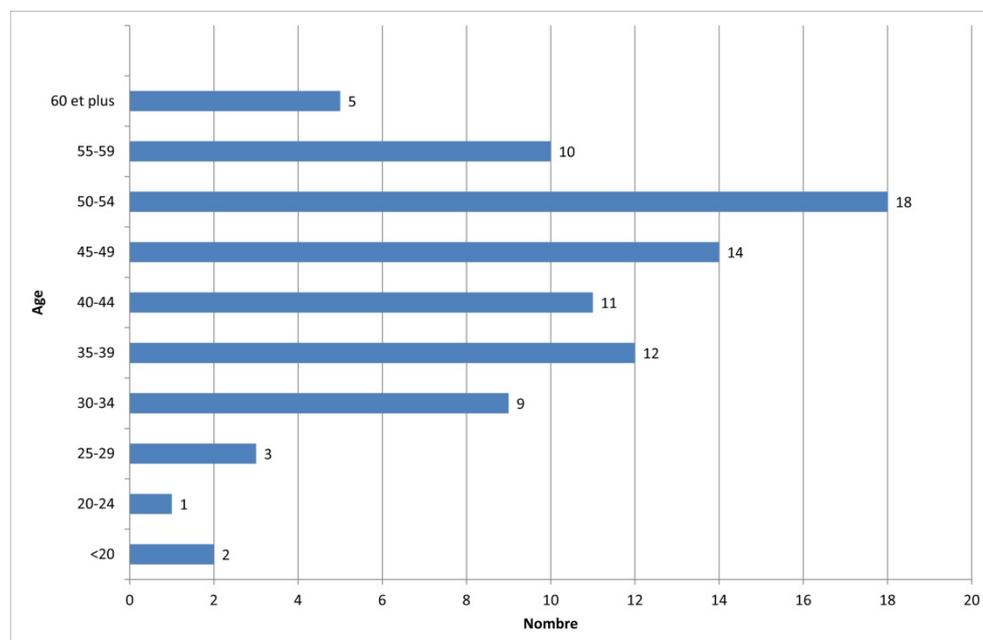
..... Coordination

Décembre 2015

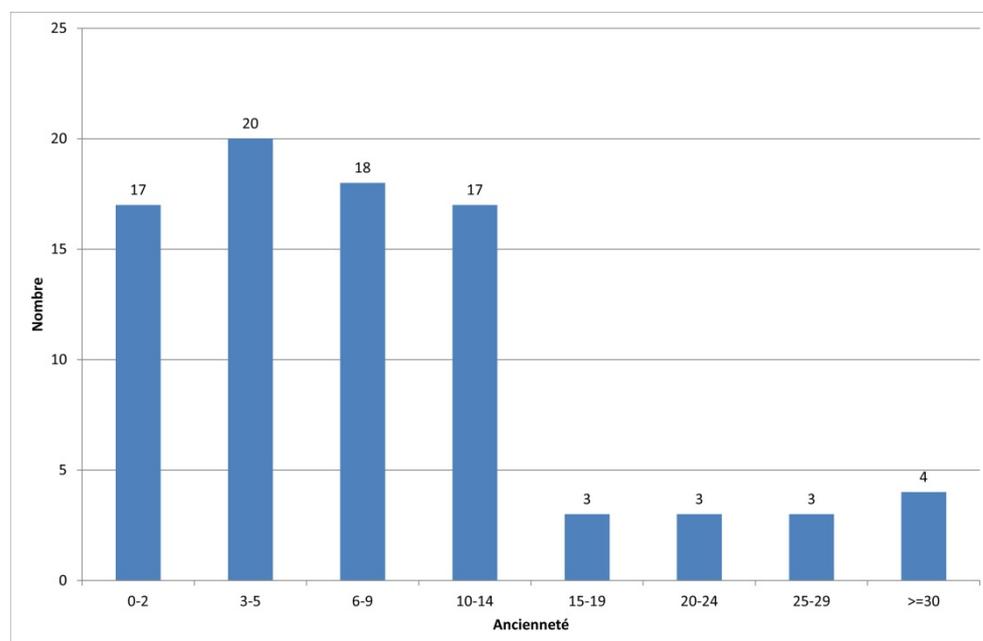
Statistiques

- L'effectif total est de 85 employés comprenant 41 femmes et 44 hommes.
- Le taux d'activité moyen s'élève à 85,82 %.

Plus de la moitié des collaborateurs et collaboratrices ont moins de 45 ans.

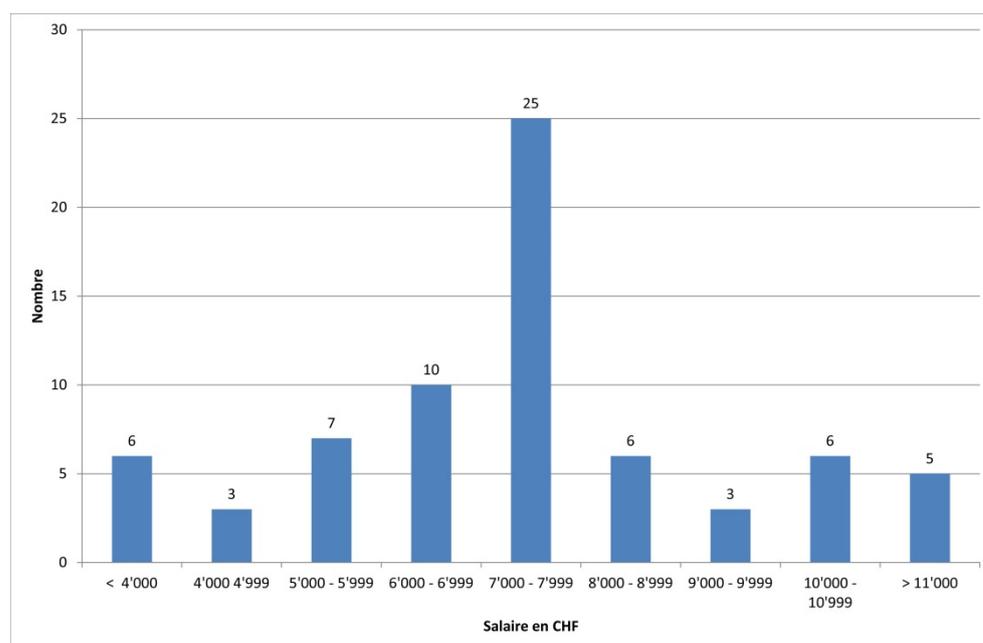


13 d'entre eux-elles ont plus de 15 ans de service.



Ces deux graphiques présentent le renouvellement des collaborateurs et collaboratrices au sein de l'administration communale.

Le salaire médian est stable et s'élève à CHF 7'361.90 par mois (*).



(*) N'inclut pas les collaboratrices et collaborateurs rémunérés sur la base d'un tarif horaire.

GESTION DES PATRIMOINES

Entretien des bâtiments

Le patrimoine bâti de la Ville de Chêne-Bougeries compte plus de soixante bâtiments et représente une valeur immobilière de plus de CHF 160'000'000.-.

Il est donc fondamental de l'entretenir afin de ne pas le laisser se détériorer.

Ce processus a démarré au courant de l'été 2011, en donnant la priorité aux immeubles relevant du patrimoine administratif (bâtiments scolaires, institutions pour la jeunesse, bâtiments hébergeant les services communaux, ...).

A cet égard, une expertise permettant de fixer le niveau adéquat des engagements envers les financements spéciaux sur les immeubles locatifs communaux sera réalisée très prochainement.

Groupe scolaire de la Gradelle

Après avoir voté, lors de sa séance du 20 septembre 2012, un crédit d'étude d'un montant de CHF 700'000.- TTC, le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du 19 juin 2014, un crédit d'investissement et financement d'un montant de CHF 10'777'177.- TTC, destiné à réaliser des travaux de rénovation des façades du groupe scolaire de la Gradelle, suite à une proposition de prestations élaborée par ATBA l'atelier bureau d'architectes SA.

Cette dernière comporte plusieurs volets; à savoir, schématiquement au nord, une isolation par l'extérieur du bâtiment et, au sud, un traitement des ruptures ponctuelles des ponts thermiques.

Par ailleurs, une double peau en verre, destinée à récupérer la chaleur et chauffer naturellement les espaces, équipera la salle de sport.

En complément aux travaux de rénovation thermique en tant que tels, il sera également procédé à la pose de linoléum dans les salles de classe (excepté au 1^{er} étage), à la réfection complète des revêtements du préau, à une remise à neuf des colonnes de chute, au changement des éclairages par des éléments LED, à la construction d'un local de rangement dans la salle de sport, à la pose de nouveaux coffrets électriques dans les salles de classe, ainsi que d'un système de récupération des eaux pluviales, à l'agrandissement des chambres de l'appartement de fonction du concierge, suite à la fermeture d'un balcon, au changement des barrières en bois à la droite des escaliers situés en sous-sol et à la reprise totale des peintures intérieures.

Ces travaux d'importance s'achèveront très prochainement par un réaménagement complet des surfaces extérieures comprenant une réfection du préau et de ses espaces de jeux, ainsi que diverses plantations.

Travaux complémentaires dans le préau de l'école de Chêne-Bougeries

Lors de sa séance du 28 juin 2013, le Conseil municipal avait voté un crédit d'investissement et financement d'un montant de CHF 100'100.- TTC destiné à couvrir les frais liés aux travaux de réfection du terrain de football du préau de l'école de Chêne-Bougeries et de création d'un terrain multisports.

Par la suite, 4 ensembles Basket et mini-buts Brasilia, incorporés dans la palissade et permettant la création de deux terrains de jeux utilisables transversalement, option qui n'avait pas été retenue au démarrage du projet, ont été installés.

A la demande, des élèves et du corps enseignant, d'autres travaux complémentaires, à savoir la pose, sur une longueur d'environ 35 mètres, de grillages en bordure de préau, le long du chemin Louis-Segond, ont également été entrepris.

Par ailleurs, une œuvre écoparticipative, composée de céramique recyclée et de divers objets que les jeunes pourraient trouver chez eux ou auprès de leur entourage tels que pins, porte-clés, vieilles montres, Lego, vieilles pièces de monnaie, ... décore désormais un muret situé entre l'espace dévolu aux terrains de basket et de football, ainsi qu'au jeu d'échecs.

Un graf a été réalisé dans la partie couverte du préau, ceci également dans le cadre d'un chantier éducatif impliquant des jeunes en rupture.

Ces divers travaux ont fait l'objet d'un crédit supplémentaire d'un montant de CHF 45'000.- TTC, voté par le Conseil municipal lors de sa séance du 18 juin 2015.



Œuvre participative
joutant le terrain de
jeux

Mise aux normes de la chaufferie de l'école de Chêne-Bougeries

Conformément aux dispositions contenues dans la loi sur l'énergie et après audit énergétique de la chaufferie existante dans l'école de Chêne-Bougeries, cette dernière nécessitait une mise en conformité.

Le coût des travaux y afférents estimé à CHF 110'000.- TTC a fait l'objet d'un crédit d'investissement et financement voté par le Conseil municipal lors de sa séance du 24 septembre 2015.

Travaux d'assainissement et de rénovation de la piscine du groupe scolaire du Belvédère

Suite au vote d'un crédit d'investissement et financement d'un montant de CHF 1'520'000.- TTC par le Conseil municipal lors de sa séance du 28 janvier 2016, l'installation de traitement des eaux de la piscine du Belvédère, ainsi que les canalisations d'adduction d'eau et des gaines de ventilation implantées dans les locaux techniques du sous-sol du bâtiment ont été remplacés. Conformément aux normes AEAI, les voies de secours ont été mises aux normes dans le cadre de travaux qui se devaient de tenir compte de la qualité architecturale et constructive de l'école.

Aucune intervention n'a été effectuée sur les façades à l'exception de la création de portes de secours dans l'un des vitrages donnant sur le talus de reprise des niveaux.

Par ailleurs, deux locaux indépendants l'un de l'autre, destinés au stockage de la javel et du chlore avec pose de bacs de rétention, ont été créés et un système d'alarme en cas de débordement a été installé, de même qu'un sas d'entrée pour accéder à la piscine.

Création d'un sas à l'entrée de la salle communale J.-J. Gautier

Un sas d'entrée a été créé en vue de remédier à la déperdition énergétique et aux désagréments subis par les utilisateurs de la salle communale durant la période estivale. Ce dernier, grandement vitré, a pris place sur toute la hauteur du hall et laisse passer la lumière du jour de par sa nature.

La porte de ce sas, ainsi que la porte d'entrée principale du bâtiment sont désormais aidées mécaniquement.

Les sanitaires situés sur la gauche à l'entrée du bâtiment ont également été réaménagés.

Réaménagement des surfaces du bâtiment administratif situé 6, route du Vallon

Suite à la relocalisation, à Choulex, des bureaux de l'Office régional de protection civile Seymaz, divers locaux situés dans le bâtiment sis 6, route du Vallon ont été progressivement investis par les collaboratrices et collaborateurs de l'administration communale, notamment en lien avec l'ouverture d'un Bureau de la Petite enfance (BuPE), ainsi que d'un Service social communal, ceci sans procéder à de quelconques travaux d'importance en vue d'aménager ces derniers en surfaces administratives.

En conséquence et suite au vote d'un crédit d'investissement et financement d'un montant de CHF 130'000.- TTC par le Conseil municipal lors de sa séance du 12 novembre 2015, les espaces à disposition ont été optimisés, en créant, entre autres, un open space offrant 9 places de travail, ainsi qu'en installant des meubles de rangement aux endroits les plus appropriés sous toiture.

Une ancienne salle de bains, située au 1^{er} étage du bâtiment a été supprimée et transformée en espace d'archivage et local informatique.

Par ailleurs, la cuisine équipant le rez-de-chaussée a été reconfigurée afin d'aménager un espace supplémentaire destiné à accueillir une imprimante.

Travaux de réaménagement des locaux de l'arrondissement d'Etat civil Chêne-Bougeries - Voirons, situés dans la Villa Sismondi, sise 4, route du Vallon

Des espaces de travail supplémentaires pour les collaboratrices de l'arrondissement d'Etat civil Chêne-Bougeries - Voirons ont été aménagés en rez-de-chaussée du bâtiment sis 4, route du Vallon, communément appelé « Villa Sismondi », afin de pouvoir, entre autres, archiver, conformément aux normes et recommandations de la Direction cantonale de l'Etat civil, les divers actes et registres.

Comme indiqué sous rubrique « Etat civil » du présent rapport, un espace supplémentaire permettant aux collaboratrices de l'arrondissement de conduire avec certains usagers des entretiens de nature confidentielle a également été aménagé.

Nouveaux projets

Rénovation des installations liées à la sécurité incendie et au contrôle des accès aux bâtiments publics communaux

Une étude technique détaillée a été lancée en vue de procéder à une rénovation des installations liées à la sécurité incendie ainsi qu'au contrôle des accès des divers bâtiments publics communaux.

Sont concernés l'ensemble des bâtiments scolaires, le bâtiment de la mairie sis 136 route de Chêne, le bâtiment situé 132, route de Chêne, la Villa Sismondi située 4, route du Vallon, ainsi que son annexe située 6, route du Vallon, l'Espace Nouveau Vallon, situé 8, route du Vallon, le bâtiment sis 8 bis route du Vallon, la centrale de chauffe à bois, ainsi que les divers bâtiments utilisés par le service des Parcs et promenades ainsi que celui utilisé par le service des Routes et cimetière au chemin du Pont-de-Ville.

Pour ce faire, un crédit d'étude et financement d'un montant de CHF 90'000.- TTC a été voté par le Conseil municipal lors de sa séance du 28 janvier 2016.

Réaménagement paysager du « quadrilatère » de la mairie et valorisation des divers bâtiments administratifs qui y sont implantés

Un crédit d'étude et financement d'un montant de CHF 70'000.- TTC a été voté par le Conseil municipal, lors de sa séance du 10 mars 2016, afin de poursuivre les relevés des aménagements extérieurs situés à proximité du bâtiment de la mairie, du bâtiment communément appelé le « pigeonier », des garages utilisés par les employés du service des Parcs et Promenades, ainsi que du bâtiment abritant la centrale de chauffe à bois.

La déchetterie centralisée comprise dans ce périmètre nécessite a minima une mise aux normes ou devra être remplacée en fonction de nouvelles pratiques à développer en matière de collecte et de traitement des déchets verts.

Le bâtiment communément appelé « le pigeonier » présente une volumétrie particulièrement généreuse, mais force est d'admettre que les espaces à disposition, aujourd'hui dévolus aux seuls collaborateurs-trices du service communal des Parcs et promenades, sont sous-utilisés.

En conséquence, l'étude en cours portera également sur la valeur d'usage de ce bâtiment en vue de pouvoir proposer un programme d'occupation des locaux optimisée, ainsi que sur le devenir des serres et autres outils de production, qui sont quant à eux dans un état de vétusté avancé.

Aménagement des combles et rénovation partielle du bâtiment situé au N° 130 de la route de Chêne

L'étude relative à l'aménagement de 7 logements pour étudiants dans les combles du bâtiment situé au N° 130 de la route de Chêne, initiée au cours de la précédente législature, sera poursuivie en vue du dépôt d'une demande définitive en autorisation de construire.

Pour ce faire, il sera procédé à des sondages dans les planchers, les murs et la toiture de manière à vérifier la constitution de détail des éléments structurels du bâtiment.

Il sera également procédé à une inspection des canalisations EU/EP afin de vérifier leur état, étant encore précisé qu'il n'existe pas à ce jour de plans de ces réseaux.

Les parties du bâtiment appelées à faire l'objet de travaux seront soumises à un diagnostic amiante.

L'état de la charpente et des planchers des combles sera vérifié.

Des solutions et des schémas techniques seront élaborés concernant le chauffage, la ventilation ainsi que les alimentations en eau chaude et froide des nouveaux logements projetés.

L'aménagement du sous-sol fera également l'objet d'une étude de même que les mesures d'entretien général du bâtiment, en vue d'obtenir, le moment venu, le label H.P.E.

Routes et cimetière

Le service des Routes et cimetière, composé de plusieurs collaborateurs polyvalents, a vu son équipe se renforcer par l'arrivée d'un nouveau cantonnier au mois de février 2016.

L'équipe a à cœur de s'occuper de l'entretien des chaussées communales, comprenant le balayage, diverses réparations et le déneigement.

Elle s'occupe également du rafraîchissement des signalisations verticales et des marquages au sol, ainsi que de la création puis de l'installation des décorations de Noël qui égayent la ville pendant les fêtes de fin d'année.

Par ailleurs, des décorations ont été créées avec l'aide des élèves de l'établissement scolaire de Chêne-Bougeries et seront exposées lors de la Fête nationale.

Le service Jeunesse, prévention et sécurité a accueilli bon nombre de jeunes pour des stages et collabore étroitement avec le service des Affaires culturelles en mettant à disposition le matériel logistique nécessaire ainsi que ses connaissances techniques pour que chaque manifestation et exposition soit une réussite.



Décorations de Noël 2015

Parcs et promenades

Entretien différencié et gestion des parcs

L'entretien des Espaces verts communaux a significativement évolué depuis le mois de juin 2015. Ainsi, et à titre d'exemple, une haie de lauriers (plante exotique envahissante) et un espace minéral ont été remplacés par une prairie fleurie dans le parc Stagni, dont les cheminements ont été refaits voire déplacés afin de favoriser le développement racinaire des arbres qui l'agrémentent. Leurs courbes et pentes ont été modifiées afin de mieux gérer les eaux sur la parcelle et faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite. Du mulching, à savoir des déchets végétaux partiellement dégradés, a été placé au pied des arbres, dans divers massifs arbustifs, ainsi que dans les cordons boisés afin de favoriser le maintien de l'humidité dans le sol, subséquemment d'augmenter les apports nutritifs aux plantes tout en permettant à la petite faune de trouver des espaces de reproduction.

Un terrain de pétanque et des bancs avec vue sur le biotope du parc ont été mis en place. Une attention toute particulière a été donnée à l'entretien de ses surfaces vertes en vue de la Fête nationale. Le parc Sismondi a quant à lui échangé ses massifs de plantes vivaces pour un défilé de fleurs changeant au gré des saisons. Afin d'éviter un débroussaillage systématique, les troncs ont fait l'objet d'un débourrage durant la période hivernale.

Pour le surplus, les collaborateurs-trice du service communal des Parcs et Promenades ont procédé à la pose d'un muret en bordure des trois places de stationnement « visiteurs » situées à proximité du bâtiment de la mairie.

Cet aménagement, réalisé provisoirement dans l'attente des travaux qui seront entrepris à la lumière des conclusions de l'étude de réaménagement complet du périmètre, devrait permettre de remédier aux ornières systématiquement creusées dans le gazon en bordure desdites places par des automobilistes distraits ou maladroits.

Rénovation des jeux du jardin d'enfants « Les Castagnettes »

Les enfants peuvent désormais jouer dans une nouvelle cabane, ainsi que dans une tour didactique, dans le cadre de la remise aux normes des jeux.

Parc de la Gradelle

Un tilleul a été planté dans le parc récemment réaménagé de la Gradelle.

Fontaine

La fontaine de la place des Trois-Martyrs a fait l'objet d'un sablage complet.

Salle communale et ses alentours

Afin d'améliorer l'accessibilité des lieux, une rampe a été construite entre le parking et la salle communale. Dans cet élan, il a été procédé à un remaniement paysager afin de valoriser la terrasse. Du côté de la route du Vallon et suite à divers travaux entrepris par les Services Industriels de Genève, un massif a été remplacé par un bac, orné de fleurs annuelles, plaqué de gazon et surhaussé d'une feuille de chêne en métal, emblème de la commune. Le tout a été dessiné et réalisé à l'interne par les collaborateurs-trices du service.

1^{er} Août 2016

Ces derniers ont également dessiné et créé des bacs à fleurs, ainsi qu'une feuille en acier rétro-éclairée afin de décorer les espaces où se dérouleront les célébrations du 1^{er} août 2016. Deux colonnes fleuries marqueront l'entrée de la zone des fêtes.

Nouveaux bacs

Des bacs fleuris ornent désormais les abords immédiats du chemin de la Bessonnette.

École du Belvédère

Des arbres et arbustes à fleurs ont été plantés en lieu et place des acacias qui se trouvaient sur une butte en lisière du préau de l'école du Belvédère. Un tilleul, positionné centralement, amènera dans le futur de l'ombre à la place adjacente. De plus, les parents des jeunes nageurs du club Chêne-Bougeries Natation pourront dorénavant suivre les progrès de leurs protégés sur un mur siège, laissant les petites sœurs et petits frères courir sur une surface amortissante. Une rampe d'accès a également été créée.



Tilleul planté à
l'école du Belvédère

Réseaux et infrastructures

Réaménagement et travaux d'assainissement du chemin du Velours

Le chemin du Velours, lequel se situe à la limite communale entre la ville de Genève et celle de Chêne-Bougeries, permet l'accès au cycle d'orientation de la Florence, aux nouveaux logements situés dans le périmètre du PLQ N° 29102 ainsi qu'au PLQ N° 27895, en cours d'achèvement.

Le projet proposé, pour lequel le Conseil municipal a voté une participation financière d'un montant de CHF 50'000.- TTC, lors de sa séance du 28 janvier 2016, répond aux besoins de sécurité d'un nombre croissant d'élèves circulant dans le quartier, notamment par l'élargissement et la création de nouveaux trottoirs, et améliore dans son ensemble le confort de tous les usagers et de tous les modes de déplacement confondus par le redimensionnement de la rue.

Il maintient, par ailleurs, le régime de circulation actuel tout en proposant une nouvelle arborisation.

Cet aménagement s'inscrit également dans les itinéraires de promenades de la Ville de Genève, plus précisément dans le parcours partant de la place de Neuve en direction de Veyrier, en passant par la promenade des Bastions.

De fait, ce tronçon relie l'avenue Eugène-Pittard au chemin de Fossard.

En avril 2001, le Conseil municipal de la ville de Genève demandait au Conseil administratif de cette dernière de modifier l'aménagement du chemin du Velours, de sorte à réduire la vitesse de l'ensemble des véhicules sur le tronçon du chemin compris entre la route de Florissant et le chemin de Fossard, ainsi qu'à la hauteur du parking du cycle d'orientation de la Florence.

En 2004, la Ville de Genève octroyait deux mandats d'étude à un architecte paysagiste et à un ingénieur en transports et circulation.

Cependant, courant 2008, l'avancement du PLQ de la Florence et celui du PLQ N° 27895 ont conduit au report du dépôt en autorisation de construire du projet d'aménagement du chemin, alors finalisé.

En effet, avec le développement des PLQ cités précédemment, de nouvelles problématiques ont surgi, à savoir :

- Le nombre grandissant de piétons (habitants et écoliers) ;
- la construction de parkings souterrains connectés au chemin du Velours ;
- la densification du trafic motorisé dans l'ensemble du secteur ;
- l'insécurité des usagers accédant aux établissements scolaires riverains ;
- le vieillissement de l'alignement de chênes existants.

Finalement, en 2009, ces éléments ont conduit la Ville de Genève à reprendre et à achever l'étude d'aménagement du chemin du Velours dans son intégralité.

Concernant l'aménagement de l'espace public, le projet final réaménage l'entier du chemin entre les routes de Florissant et de Malagnou.

Des trottoirs continus d'une largeur conforme à la réglementation seront réaménagés ou créés de part et d'autre de la chaussée, notamment aux deux extrémités du chemin.

Ils sécuriseront et faciliteront les accès aux arrêts TPG « Velours » (côté route de Florissant) et « Florence » (côté route de Malagnou), largement utilisés par les collégiens et les habitants actuels et futurs.

D'un minimum de 2m de large, les cheminements seront en trottoir genevois ou en gravier concassé stabilisé.

Les sens actuels de circulation (sens unique et double sens) seront maintenus, mais les gabarits routiers seront réduits à 3 et 5m, et des places de stationnement supprimées, conditions nécessaires à la création ou à l'élargissement des trottoirs ainsi qu'à la pérennisation des arbres.

Ces places de stationnement pourront être compensées dans le nouveau parking privé du PLQ de la Florence, d'une capacité de 329 places habitants et de 30 places visiteurs.

Parallèlement, le contre-sens cyclable, sur le tronçon en sens unique, sera agrandi à 1.5m et amélioré en vue d'assurer le confort, la continuité et la sécurité des cyclistes dans le secteur.

Le raccordement avec la route de Florissant sera remanié.

Le déplacement plus en amont de l'arrêt TPG « Velours » du bus n° 8 a été proposé pour favoriser le cheminement piétonnier du côté du cycle d'orientation de la Florence. Ce déplacement sera accompagné d'une nouvelle traversée piétonne avec un site propre pour les vélos ainsi qu'une voie de présélection pour tourner à gauche vers le chemin du Velours.

Par ailleurs, la Ville de Genève a proposé à la DGT la mise en réseau de quartier dudit chemin, de manière à l'intégrer, à terme, à la zone 30 km/h adjacente située sur le territoire communal de Chêne-Bougeries.

La direction générale citée ayant annoncé qu'elle envisagera un tel déclassement à l'horizon 2020 seulement, des seuils de ralentissement seront réalisés dans l'intervalle, au droit des carrefours afin de garantir le respect de la limitation de vitesse.

Les pentes des rampes de ces seuils seront conformes aux zones 50km/h. mais adaptables aux zones 30 km/h.

Une fois la modification de statut du chemin adopté, celui-ci viendra compléter la zone 30 km/h. de Conches.

Au carrefour de chaque chemin privé, les trottoirs seront traversants, afin de laisser la priorité aux piétons.

L'étude du réaménagement du chemin du Velours a également pris en compte 3 diagnostics sanitaires de l'arborisation en place.

Globalement, l'état des arbres a été jugé satisfaisant bien que de fortes disparités aient été observées.

Néanmoins, les analyses concluaient que l'alignement de vieux chênes était constitué d'arbres sénescents nécessitant des interventions régulières de mise en sécurité, ainsi qu'une surveillance particulière de leur état.

Les sujets ont un avenir limité et un renouvellement des arbres est préconisé, à plus ou moins court terme.

En accord avec la DGNP de l'Etat de Genève, les travaux de réaménagement prévoient le renouvellement du patrimoine arborisé impliquant l'abattage de 20 arbres sénescents puis la replantation de 49 chênes.

Le caractère naturel, paysager et séculaire des lieux sera préservé avec le maintien de tous les chênes sains, notamment ceux situés devant le cycle d'orientation de la Florence et ceux existants sur le territoire communal de Chêne-Bougeries.

Un arrosage goutte-à-goutte, associé à des sondes tensiométriques, seront mis en place afin de répondre aux besoins spécifiques en eau des nouveaux arbres, en fonction de leur développement.

Les nouvelles haies et massifs arbustifs seront composés de végétaux indigènes et bénéficieront également d'un arrosage goutte-à-goutte.

L'éclairage public actuellement en place, composé de 16 éléments, sera rénové et complété par une vingtaine d'équipements similaires, implantés en bordure du nouveau cheminement piétonnier. Il s'agit de luminaires installés sur des mâts d'une hauteur de 6m, système qui sera complété par 6 bornes basses.

Consultée sur la nature de ce projet de réaménagement complet du chemin du Velours, dans la mesure où certaines propositions empiétaient sur des parcelles relevant du domaine public communal, à savoir principalement la parcelle n° 2854, la Ville de Chêne-Bougeries avait signé en tant que propriétaire le formulaire de demande définitive d'autorisation de construire, laquelle est aujourd'hui en force.

Travaux d'équipements du chemin du Pré-du-Couvent

Le Bureau Central d'Aide Sociale (BCAS) avait déposé le 12 juin 2006, une demande définitive d'autorisation de construire N° DD 100637 auprès du Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI), aujourd'hui dénommé Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE), portant sur la construction du complexe intergénérationnel dit du « Nouveau Prieuré » ; étant encore précisé que ce projet s'inscrit dans un Plan localisé de quartier.

La Ville de Chêne-Bougeries est partie prenante dudit projet, dans la mesure où elle a décidé d'acquérir et de financer des surfaces situées dans ce complexe afin d'y créer une crèche d'une capacité d'accueil de 63 places et dont l'ouverture a eu lieu le 31 août 2015.

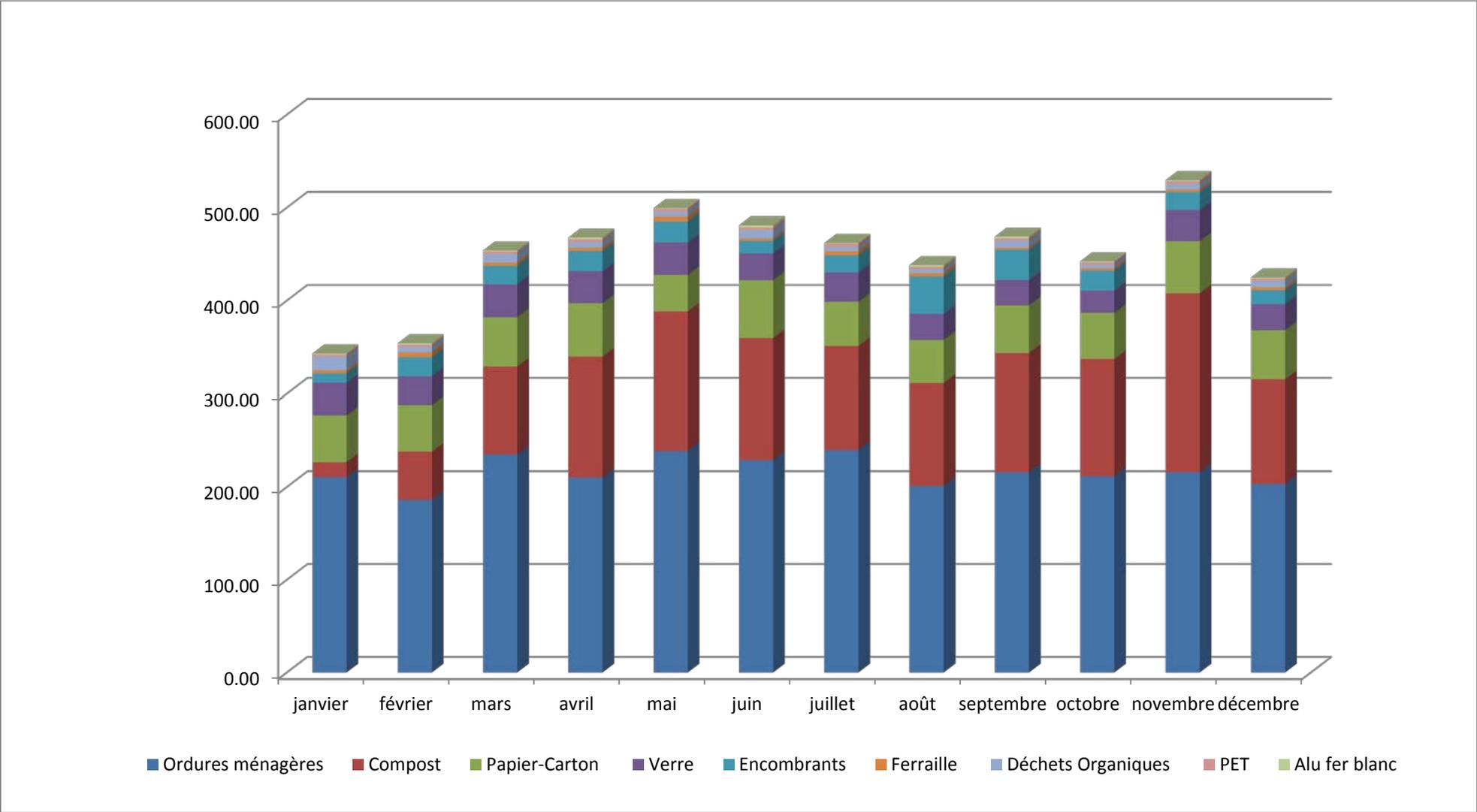
Dans le cadre de la procédure d'instruction de la requête en autorisation citée, le BCAS et la Ville de Chêne-Bougeries avaient conduit des discussions relatives à l'équipement d'une partie du périmètre inclus dans le PLQ ; puis étaient parvenues à un accord relatif à une clé de répartition financière en lien avec les travaux d'équipement projetés, à savoir 75 % des coûts à charge du requérant et 25 % à charge de la Commune.

Cet accord avait, par ailleurs, été soumis à l'approbation du Département, le 29 octobre 2008, accompagné d'une estimation des coûts réalisée par le bureau d'architecture Devanthery et Lamunière.

Ainsi, le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du 15 octobre 2015, un crédit d'investissement et financement d'un montant de CHF 450'000.- TTC en vue de procéder à des travaux de plantation, de modification de l'éclairage public, de réfection du tapis bitumineux de la route d'accès, de modifications à apporter au réseau d'évacuation des eaux, de création d'un cheminement, de pose de panneaux de signalisation, de marquage et d'ensemencement des surfaces herbeuses.

Gestion des déchets

Répartition des déchets 2015 en tonnes



Calendrier des levées 2016

Edité chaque année et distribué en décembre, le calendrier des levées indique mensuellement les jours des levées et rappelle le règlement communal de gestion des déchets et la situation géographique des points de collecte dans la commune.

L'édition 2016 a été illustrée par François De Limoges, photographe.



NOVEMBRE 2016

Hauts-de-Malagnou

	MA 01	ME 02	JE 03	VE 04	SA 05	DI 06
LU 07						
LU 14						
LU 21						
LU 28						

Extrait du calendrier 2016
– Hauts-de-Malagnou

ÉLUIS 2014 : MAIRIE DE SAINT-PAUL-FRANÇOIS 174 - COMMUNE DE SAINT-PAUL-FRANÇOIS 174
MISE EN LIGNE LE 15/11/2015 À 10H00 - WWW.COMMUNE-SAINTPAULFRANCOIS.COM

Chêne 2016

SPORTS & LOISIRS

Centre sportif Sous-Moulin (CSSM)

2015 a été une année de transition au centre sportif Sous-Moulin, marquée par l'arrivée de nouveaux élus au sein de ses instances à partir du 1er juin et du départ à la retraite du directeur en mai 2016. Les sports, pour la gestion desquels les trois communes chênoises se sont regroupées, intéresse une importante frange de la population, qui les pratique en compétition ou en loisirs.

Conseil intercommunal et Bureau

A la suite des élections, le centre sportif a accueilli les nouveaux élus au sein du Conseil intercommunal. Il compte toujours 21 membres comprenant les Conseillers administratifs délégués et six Conseillers municipaux par commune, représentant tous les partis siégeant dans les Conseils municipaux respectifs.

Au-delà de ses tâches statutaires (résultats financiers, budget et nominations), le Conseil intercommunal a désigné la commission Mérite sportif pour la durée de la législature.

Parmi les objectifs spécifiques discutés au sein des instances du centre sportif figurent l'éclairage sportif des terrains B, C, D, la rénovation du stade et des mesures anti-stationnement sauvage sur les collines de Sous-Moulin.

Extrait du rapport financier du CSSM

Le CSSM est financé par les redevances des trois communes, au prorata de leur nombre d'habitants respectifs, arrêté au 31 mai de l'année précédente. Pour une part plus modeste, il est aussi alimenté par ses propres recettes.

Les participations communales ont été les suivantes en 2015 :

- Chêne-Bougeries : CHF 1'081'134.- pour 10'779 habitants.
- Chêne-Bourg : CHF 824'566.- pour 8'221 habitants.
- Thônex : CHF 1'394'672.- pour 13'905 habitants.

268 habitants supplémentaires ont été enregistrés sur l'ensemble des communes.

Le Conseil intercommunal avait accepté un budget global de CHF 3'882'228.-, soit un coût par habitant de CHF 100.30. Les charges de personnel en représentaient 53.86 %. L'énergie atteignait 28.47 % du total des charges d'exploitation. Le coût net d'exploitation était de CHF 3'300'372.-, les recettes ayant été estimées à CHF 581'856.-.

Les comptes 2015 font *in fine* apparaître un total des charges de CHF 3'856'519.10, dont 55.37 % de charges de personnel. Les recettes d'exploitation ont été de CHF 597'136.35. Le coût net d'exploitation s'est élevé à CHF 3'259'382.80.

L'exercice a été clos sur un bénéfice de CHF 40'989.20.

Mérites sportifs 2015

La remise des mérites sportifs s'est déroulée le mercredi 18 mai 2016 au centre sportif, en présence des autorités locales, du Président de l'Association Genevoise des Sports, des Présidents des clubs chénois et bien entendu des champions et de leurs proches.

Les membres de la commission ont à nouveau constaté que la région chénoise possède un vivier de champions, d'excellents sportifs et d'espoirs très prometteurs qu'ils se doivent d'honorer, de soutenir et d'encourager.

Mérite sportif individuel

- Trampoline : **Sébastien Lachavanne** (16 ans) champion de Suisse Juniors et médaille de bronze en compétition mondiale par groupe d'âge.
- Athlétisme / Demi-fond : **Joaquim Jaeger** (20 ans), champion de Suisse du 800m M 20 ans.

Mérite sportif équipe

- Curling : **Team De Cruz / Curling Club Genève** (composé de MM. Peter De Cruz, Claudio Pätz, Benoît Schwarz et Valentin Tanner) médaille d'argent aux Championnats d'Europe de Curling à Esbjerg/Danemark.

Dévouement

- Handball : **Simon Aeschbacher**, membre du Chénois Genève Handball depuis 30 ans
- Football : **Jean-Pierre Terrier**, fidèle au Club Sportif Chénois Football depuis 40 ans

Encouragement

- Badminton : **l'équipe 1ère ligue mixte du Badminton Club Chénois** pour sa promotion en LNB
- Athlétisme/Saut à la perche : **Keanu Dällenbach** (16 ans), Champion de Suisse U16 en saut à la perche
- Football : **l'équipe C1 du Club Sportif Chénois Football** pour sa promotion en championnat interrégional, son titre de champion romand des Coupes cantonales et son titre de vainqueur de la Coupe genevoise.



Lauréats 2015

PASSAGE 41 - Centre Rencontres Loisirs Chêne-Bougeries



L'année 2015 aura été celle des changements pour le Centre de Rencontres et de Loisirs de Chêne-Bougeries (CRL). De nouveaux élus dans la commune, des nouveaux interlocuteurs, des nouvelles pratiques et... une nouvelle identité. Désormais, le CRL se nomme PASSAGE 41 – Centre Rencontres Loisirs Chêne-Bougeries !

Secteurs enfants, préadolescents, adolescents

L'entrée en vigueur de l'école le mercredi matin pour les élèves à partir de la 5P a engendré diverses adaptations concernant les mercredis aérés et mercredis de skis du secteur enfants. Certaines ont fait leur preuve, comme des thématiques pour toutes les activités par saison, et d'autres ne seront pas reconduites en 2016, comme les « trop » longs mercredis de skis « tous ensemble » pour les petits. Les centres aérés pendant les vacances de Pâques, d'été et d'octobre ont filé à vive allure avec des programmes enthousiasmants, dynamiques et créatifs.

Le secteur préadolescents fonctionne depuis 2014 à la mi-journée et le nombre d'enfants accueillis dès l'âge de 8 ans est stable. Un accueil de qualité et sur inscription, pour des parents encore plus rassurés. Mercredis aérés, centres aérés de Pâques, d'été et d'octobre, bouns du mardi ont animé les lieux tout au long de l'année.

Le secteur adolescents est ouvert pendant l'année scolaire et suit un horaire saisonnier hors période scolaire. Durant les heures d'accueil libre, l'adolescent évolue dans un espace qui lui est dédié et accueillant. Le mercredi, des ateliers créatifs ont été proposés et le vendredi et samedi soir, les activités variaient selon les désirs des jeunes. Le snack de midi permet en particulier aux collégiens du cycle de la Gradelle de se poser pour manger.

Ce secteur collabore étroitement depuis plus de trois ans avec les différents partenaires communaux qui l'entourent : la mairie de Chêne-Bougeries, le cycle d'orientation de la Gradelle, les centres de loisirs et les travailleurs sociaux hors-murs (TSHM) des Trois-Chêne.



Secteur tous publics

Passage 41 remplit son rôle de centre de rencontres en accueillant la population toute l'année, en organisant des activités lors de manifestations externes et bien sûr, en créant ses propres événements tels que le bonhomme hiver, les apéros déco, le vide-grenier, le marathon de lecture, rigol'eau, le festival tchic-tchik, l'Escalade, le spectacle de Noël ou les soirées jeux.

Les Aînés forment un groupe privilégié au centre, et occupent les locaux chaque lundi pour le Resto aînés, y organisent leur programme d'activité de l'association 50 ans et + et y suivent des cours de gym, de rythmique, de poterie, etc.



Ludothèque de Chêne-Bougeries

En 2015, l'équipe de la ludothèque de Chêne-Bougeries a initié de nombreuses formules pour faire découvrir ses lieux et les animer, dont certaines ont été renouvelées en 2016, en fonction du succès rencontré :

- Soirées au Passage 41, débutant par un repas canadien puis des heures de jeux de société, en collaboration avec le responsable du secteur adolescents.
- Ateliers de création de jeux en bois dans la salle de bricolage du Passage 41, notamment d'un jeu pour jeunes enfants « La ferme de la Gradelle ».
- Participation à la fête de l'Espoir, au festival Chouette Nature, avec l'Association genevoise des ludothèques.
- Organisation de mini olympiades avec les enfants inscrits aux activités parascolaires des écoles primaires de la commune, et du jour des seniors.
- En juillet 2015, la ludothèque de Chêne-Bougeries était présente dans le parc Sismondi tous les jeudis après-midi et présentait de nouveaux jeux en plein air.

Ces animations s'ajoutent bien sûr aux trois jours d'ouverture hebdomadaire de la ludothèque qui propose à tous ses membres plus de 700 jeux, et que quelque 2'500 personnes ont pu tester sur place ou emprunter.

La ludothèque de Chêne-Bougeries fait partie des ludothèques pilotes du projet de la Fédération des ludothèques (Suisse) : « La Suisse joue – Ludothèque pour tous », qui vise à faciliter l'accès des ludothèques aux personnes en situation de handicap, proposer du matériel ludique adapté, collaborer avec des institutions accueillantes et animer des événements de loisirs ou sportifs régionaux.



Ludothèque
de Chêne-Bougeries -
Avenue des Cavaliers 7

POLICE MUNICIPALE

De par son action, la police municipale de Chêne-Bougeries répond aux problèmes de sécurité quotidienne de la population et tente de mettre en œuvre des solutions adaptées et durables sur l'ensemble du territoire communal.

L'instauration d'un partenariat tant interinstitutionnel qu'avec les commerçants et concierges de la commune s'avère être une composante indispensable à la réalisation de sa mission première, à savoir la sécurité de proximité.

L'année 2015 a été marquée par l'entrée en vigueur de la révision de la Loi sur les polices municipales avec des prérogatives renforcées notamment dans les domaines de la loi sur la circulation routière, la loi sur les stupéfiants, la loi sur les armes et la loi sur les étrangers.

Horaire du service

Durant l'année 2015, deux horaires ont été mis en place afin de répondre aux mieux aux attentes des citoyens et d'adapter la fréquence des patrouilles en fonction des problèmes constatés.

Horaire hivernal de novembre à février

Lundi – mardi	7h-17h		
Mercredi-jeudi		7h-18h30	
Vendredi			7h-22h30

Horaire estival de mars à octobre

Lundi – mardi	7h-17h		
Mercredi - jeudi	7h-18h30		
Vendredi		7h-24h	
Samedi			15h-24h

Lutte contre les incivilités routières

Grâce au renforcement de son effectif (6 agents), la lutte contre les incivilités routières est devenue une priorité et près de 700 heures ont été consacrées à des contrôles de circulation pour un total de 1'175 infractions roulantes dénoncées.

	2014	2015
Amendes d'ordre	815	1133
Rapports de contravention	23	42

En parallèle, les radars préventifs ont été régulièrement placés en différents endroits de la commune afin de réduire les risques d'accident et de sensibiliser les automobilistes concernant le dépassement de la vitesse autorisée.



Dossiers ou interventions traités

Durant l'année 2015, environ 1'600 dossiers ou interventions ont été traités par le service dont environ un tiers concernait des problèmes de circulation routière ou de stationnement.

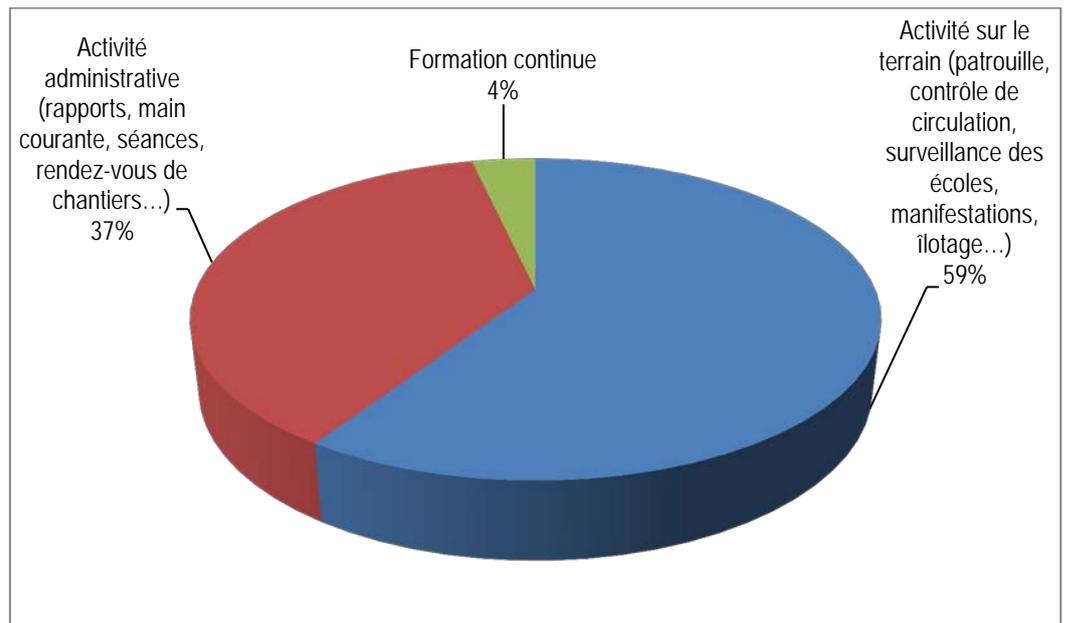
A noter que 24 personnes contrôlées ont été remises à la police cantonale pour des infractions qui ne relevaient pas du champ de compétence de la Loi sur les polices municipales.

La police municipale a été particulièrement active dans le domaine de la salubrité publique en organisant une campagne d'information à l'attention toute particulière des usagers des points de collectes contrevenant aux dispositions contenues dans le règlement communal relatif à la gestion des déchets du 24 avril 2012 ne respectant par l'utilisation appropriée des infrastructures.

Catégories	2014	2015
Circulation, stationnement, accidents	493	525
Salubrité publique, dépôts sauvages	39	135
Contrôles personnes/véhicules	48	71
Jeunesse/prévention/dissuasion	29	56
Animaux	48	55
Bruit	72	51
Chantier	60	51
Mendicité/musicien ambulant	20	44
Haies/arbres/chardons	42	40
Personne/véhicule suspect	48	35
Stupéfiants	18	28
Ilotage/prévention	9	27
Objets trouvés	23	25
Domages à la propriété	16	24
Cambriolage/tentative	15	21
Vols/tentative	17	15
Incivilités	12	12
Social/médiation	9	12

La sécurité de proximité vise la prévention des incivilités et de la délinquance par une présence visible. C'est pourquoi, 60% l'activité des APM a été dévolue au travail sur la voie publique avec comme objectif la présence en permanence d'au moins une patrouille motorisée ou pédestre sur le territoire communal.

L'engagement de collaborateurs au bénéfice d'un certificat de policier a par ailleurs permis de réduire considérablement les heures de formation en lien avec l'introduction des nouvelles compétences des agents de police municipale.



Les actions de prévention

La police municipale agit auprès des jeunes habitant ou fréquentant la commune en vue de développer prioritairement pour ne pas dire exclusivement des actions non coercitives afin de réduire les risques en matière d'incivilités.

Pour ce faire, les agents travaillent en partenariat avec différentes institutions, que ce soit le Passage 41 (anciennement dénommé CRL) ou les écoles primaires et secondaires ainsi que la police cantonale. Une telle approche permet de conduire différentes actions et rencontres constructives tant avec les enfants, les adolescents que les jeunes adultes, en favorisant l'échange et le respect mutuel qui s'avèrent bien utiles lorsqu'il s'agit de régler des problèmes de cohabitation intergénérationnelle dans certains quartiers.

Dans le domaine de la prévention routière, le « jardin de circulation » créée dans le préau de l'école de Chêne-Bougeries et destiné aux élèves des écoles primaires connaît un beau succès.

Concernant la prévention des cambriolages, les agents ont continué d'apporter des conseils, que ce soit auprès des citoyens victimes de vols ou sur demande.



Contrôle du stationnement

La mission du contrôle du stationnement à durée limitée (zone bleue ou 4h.) est assurée prioritairement par deux auxiliaires de sécurité, lesquels ont également d'autres tâches telles que le remplacement des patrouilleuses scolaires ou la gestion de la circulation lors de manifestations ou en cas d'accidents de la circulation nécessitant un appui à la police municipale.

Le stationnement « sauvage » (ligne jaune, passage pour piétons, trottoirs, cases handicapés) fait au demeurant l'objet d'une attention toute particulière de la part de l'ensemble du personnel uniformé.

	2014	2015
Amendes d'ordre concernant le stationnement	6385	7028

Secrétariat

Le secrétariat de la police municipale joue un rôle essentiel auprès des citoyens. Il est souvent le premier interlocuteur et prend les renseignements utiles à transmettre aux agents de police municipale en patrouille afin de mener à bien l'ensemble des réquisitions ou interventions.

Patrouilleur-euses scolaires

Au nombre de six, les patrouilleuses et le patrouilleur scolaires assurent la sécurité des élèves sur le chemin de l'école, ceci, durant toute l'année et par n'importe quel temps.



BUREAU DE LA PETITE ENFANCE (BuPE)

Le Bureau de la Petite Enfance (BuPE) continue de rencontrer un vif succès. Afin d'élargir les plages de réception offertes aux usagers, les jours d'ouverture de la permanence ont été étendus sur quatre jours de la semaine; soit les lundis, mardis, mercredis et jeudis. En moyenne, 25 personnes sont accueillies chaque mois lors de ces permanences et un pourcentage élevé d'entre elles procèdent à une inscription sur la liste d'attente du BuPE pour une place en EVE ou en jardin d'enfants.

Les collaboratrices en charge des inscriptions et de la facturation des frais de pensions pour les Institutions de la Petite Enfance subventionnées par la Ville de Chêne-Bougeries (IPE) ont constitué et traité plus de 80 dossiers, calculé 180 écolages, expédié 1'535 factures, 359 rappels et reçu des dizaines de parents.

Des « Conditions générales pour le calcul des pensions » ont été établis, ainsi que des nouveaux formulaires destinés aux parents.

Durant l'année scolaire 2015-2016, 127 enfants ont été accueillis dans les crèches que la Ville de Chêne-Bougeries subventionne (EVE La Maternelle, EVE Le Nouveau Prieuré et crèche des Trois-Chêne) et 69 enfants dans les deux jardins d'enfants (Le Petit Manège et Les Castagnettes).

Crèche et Espaces de Vie Infantile (EVE)

Crèche des Trois-Chêne

La Ville de Chêne-Bougeries a financé 18 places d'accueil, selon le quota suivant :

- 9 places pour la tranche d'âge de 2 à 3 ans,
- 9 places pour la tranche d'âge de 3 à 5 ans.

EVE La Maternelle

Comme les années précédentes, 54 places pour des enfants âgés de quatre mois à quatre ans et demi ont été mises à disposition et financées par les deux villes partenaires : Genève et Chêne-Bougeries.

La Ville de Chêne-Bougeries a financé 25 places d'accueil, selon le quota suivant :

- 12 places pour la tranche d'âge de 0 à 1 an,
- 6 places pour la tranche d'âge de 1 à 2 ans,
- 4 places pour la tranche d'âge de 2 à 3 ans,
- 3 places pour la tranche d'âge de 3 à 5 ans.

EVE Nouveau Prieuré

S'agissant d'une priorité communale clairement portée par les autorités, l'espace de vie enfantine du « Nouveau Prieuré » a pu ouvrir ses portes le 31 août 2015 dans le centre intergénérationnel homonyme. Cette nouvelle structure offre 63 places d'accueil aux enfants dont les parents sont domiciliés ou travaillent dans la commune de Chêne-Bougeries.

La direction a recruté une équipe de 22 collaboratrices représentant l'équivalent de 17 postes à plein temps. Cette équipe éducative a rapidement pris possession des splendides locaux mis à disposition par la Commune et s'est appliquée à développer un projet pédagogique en lien avec la philosophie intergénérationnelle des lieux.

Les premiers projets conduits en collaboration avec l'EMS du « Nouveau Prieuré », tels que *la chorale de Noël*, *le thé dansant*, *l'atelier chocolat* pour Pâques ou encore l'organisation de *la Fête des voisins* avec la visite des élèves musiciens du Cycle d'orientation de La Gradelle, ont ainsi pu voir le jour.

La Ville de Chêne-Bougeries a financé 63 places d'accueil, selon le quota suivant :

- 15 places pour la tranche d'âge de 0 à 1 an,
- 16 places pour la tranche d'âge de 1 à 2 ans,
- 16 places pour la tranche d'âge de 2 à 3 ans,
- 16 places pour la tranche d'âge de 3 à 5 ans.



Espace de jeux à la crèche du Nouveau Prieuré

Projet « Rigaud »

Une étude de faisabilité a été finalisée en décembre 2015 concernant la transformation du jardin d'enfants « Les Castagnettes » en une crèche, au moment de son transfert dans des surfaces situées au rez-de-chaussée de deux immeubles en construction par la Codha dans le secteur Jean-Jacques Rigaud.

Cet EVE présentera une surface brute de 475m² dont 29m² de sous-sol et 16.6m² pour un local « poussettes », la surface nette s'élevant à 380m² environ.

Conformément aux normes fixées par le SASAJ, sa capacité d'accueil s'élèvera à 36 places.

Il est pour l'heure prévu d'accueillir 3 groupes d'enfants en multi-âges, chacun de ces 3 groupes comprenant 12 enfants âgés de 3 mois à 4 ans.

Les futurs espaces seront organisés sous forme d'unités de vie, afin que chaque groupe d'enfants puisse fonctionner de manière indépendante et autonome, permettant également à l'équipe éducative de toujours avoir un regard sur l'enfant, tout en laissant une large part à son autonomie.

Chacune de ces unités sera composée d'un espace de vie d'une surface comprise entre 36m² et 42m² remplissant plusieurs fonctions, d'une chambre, réservée pour la sieste ou permettant aux bébés de dormir en fonction de leur propre rythme, d'un espace de change, d'un espace sanitaire, d'une cuisine permettant de préparer les repas, les goûters et les biberons des enfants, ainsi que de vestiaires.

Un bureau de direction, une salle destinée aux collaborateurs-trices, un bureau pour les entretiens avec les familles ou l'équipe éducative, une buanderie, ainsi que des w.-c. adultes seront également implantés dans les surfaces à disposition.

Des réflexions complémentaires seront conduites concernant la possibilité de créer une zone de motricité, ainsi qu'une salle de créativité, ceci tout en optimisant les zones de repos.

Jardins d'enfants

Les Castagnettes

Le jardin d'enfants des « Castagnettes » a accueilli cette année 31 enfants; plus précisément 17 le matin dans le groupe des grands (dès 3 ans) et 14 l'après-midi dans le groupe des petits (dès 2 ans).

Les enfants ont pu découvrir et manipuler un matériel riche et varié lors des temps d'exploration libre, avant d'être invités à participer aux activités d'éveil structurées. Pour permettre aux enfants d'épanouir leurs facultés naissantes, l'équipe éducative utilise diverses activités adaptées à l'âge de ces derniers telles que : arts plastiques, expression corporelle, cuisine, histoires, musique, expressions langagières, marionnettes, mimes, chansons, danses, rythmiques, ... à travers des interactions vivantes, artistiques et rythmées laissant toujours une place active et participative à l'enfant.

Le Petit Manège

Le jardin d'enfants « Le Petit Manège » accueille des enfants dès l'âge de 2 ans. Durant l'année, 38 enfants ont fréquenté l'institution.

Les nouveaux locaux, disposant de surfaces considérablement élargies et comprenant notamment des espaces pour s'adonner à des activités dirigées, une grande salle de motricité, une pièce consacrée aux ateliers d'arts plastiques, une cuisine-atelier, une salle d'activités pour les jeux assis, un espace repos et lecture, offrent une grande polyvalence dans l'utilisation des lieux et permettent de répondre au mieux aux besoins de chaque enfant.

Différentes activités en relation avec le thème de la couleur ont pris place au fil des mois et aboutiront à la création d'un « petit livre des couleurs » réalisé par les enfants. Le projet pédagogique, développé par l'équipe éducative, qui mêle harmonieusement les activités dirigées et les jeux pour tout un chacun, permet d'accompagner les enfants dans leurs différents apprentissages.

Ecoles : Activités parascolaires

Restochêne

L'association Restochêne œuvre depuis 26 ans pour les parents qui travaillent et ne peuvent s'occuper de leurs enfants durant la pause de midi. Elle gère et organise l'infrastructure nécessaire aux repas, l'engagement, si de besoin, de personnel supplémentaire, l'entretien des bonnes relations avec le traiteur, ainsi que la surveillance de la qualité et de l'équilibre des repas livrés.

L'équipe dispose depuis la rentrée scolaire 2015 de locaux entièrement rénovés dans le cadre des travaux en cours de mise aux normes énergétiques de l'ensemble du Groupe scolaire de la Gradelle. Une machine à laver professionnelle a également été installée afin d'optimiser le travail des bénévoles œuvrant pour l'association.

L'équipe de bénévoles responsables de l'intendance dans les différents restaurants scolaires gérés par l'association a servi plus de 30'000 repas, soit plus de 198 repas par jour aux enfants des écoles de la Gradelle, du Belvédère et de Chêne-Bougeries.

RestoConches

Depuis la rentrée 2015, la gestion du restaurant scolaire de l'école de Conches est placée sous la responsabilité directe de l'administration communale, en partenariat étroit avec le GIAP pour ce qui concerne la facturation des repas.

L'intendante de cuisine engagée à temps partiel par la Ville en 2014 a préparé quotidiennement les locaux et servi plus de 5'500 repas aux enfants de l'école de Conches.

Une procédure AIMP concernant la fourniture des repas scolaires pour le Resto-Conches a été initiée en vue d'une adjudication de ce marché à l'horizon de la rentrée 2016.

AFFAIRES SOCIALES

Service social communal

Depuis juin 2015, le service social communal compte une deuxième collaboratrice afin de renforcer le traitement administratif des aides individuelles (appui administratif, appel de fonds, aides financières ponctuelles) ainsi que des demandes de subventions.

Les collaboratrices du service travaillent en partenariat étroit avec les diverses associations et entités actives au sein du tissu social genevois, en particulier avec l'Action Trois-Chêne pour l'emploi et l'Hospice général.

Les rendez-vous sont fixés par téléphone du lundi au mercredi et la permanence du jeudi (9h-12h et 14h-17h) accueille les usagers sans rendez-vous.

Du 1er juin 2015 au 31 mai 2016, 200 personnes ont été reçues en entretien individuel. Les demandes financières sont évaluées au regard du budget personnel de l'utilisateur.

Les demandes de prolongation des bons repas à prix réduit pour le RestoChêne ont fait l'objet d'évaluations régulières.



Entrée du service des
Affaires sociales au
6bis, route du Vallon

Logements

Un nouveau formulaire de demande de logement a été établi en 2014, puis envoyé aux 232 personnes qui avaient déposé leur dossier en vue de le réactualiser.

9 logements ont pu être attribués en 2015.

Demandes de logement communal par nombre de pièces



Action Trois-Chêne pour l'emploi

Au chemin De-La-Montagne 136, Action Trois-Chêne pour l'emploi est la structure intercommunale de conseils en emploi des Trois-Chêne. Quatre conseillers en insertion professionnelle et une assistante accueillent les demandeurs d'emploi du lundi au jeudi de 8h30 à 12h (après-midi sur rendez-vous). La structure est à la disposition des habitants de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Thônex, Anières, Cologny, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge et Vandœuvre.

Prestations

- L'objectif consiste à accompagner les demandeurs d'emploi pour qu'ils s'insèrent durablement dans le monde du travail ;
- définir un projet professionnel réaliste et réalisable;
- constituer un dossier professionnel;
- clarifier les possibilités d'insertion professionnelle et une stratégie pour y parvenir;
- se faire connaître auprès des entreprises-cibles;
- postuler en ligne, créer des comptes e-mails et utiliser les informations publiées sur Internet;
- trouver une place de stage ou une place d'apprentissage.

Activités en 2015

En 2015, Action Trois-Chêne pour l'emploi a suivi 695 personnes. Les conseillers ont enregistré 3'938 visites à la permanence, dont 1'082 de personnes de Chêne-Bougeries, soit 27,48% du nombre total de visites, 26,16% des usagers provenant de Chêne-Bourg, 39,11% de Thônex et 7,23% des communes Arve et Lac, participant aux coûts de fonctionnement de l'Antenne.

Tranche d'âge – fréquentation

La tranche d'âge la plus représentée est celle des 15 – 25 ans (26%) suivie des 36 – 45 ans (24%).

Contrats

En 2015, 133 contrats ont été signés, dont 20 contrats d'apprentissage. Ce nombre prend en compte les contrats à durée déterminée ou indéterminée et les étapes intermédiaires vers le retour à l'emploi, soit les stages de formation et d'insertion.

Travail de réseau

Une partie des demandeurs est suivie par plusieurs institutions, compte tenu de la complexité de leur situation socioprofessionnelle. Dans un grand souci de cohérence, un important travail de réseau est effectué afin d'harmoniser et d'optimiser les diverses actions entreprises : clarification, complémentarité, congruence sont ainsi au cœur du travail d'accompagnement.

Action Trois-Chêne pour l'emploi travaille aussi étroitement avec les entreprises de la région.

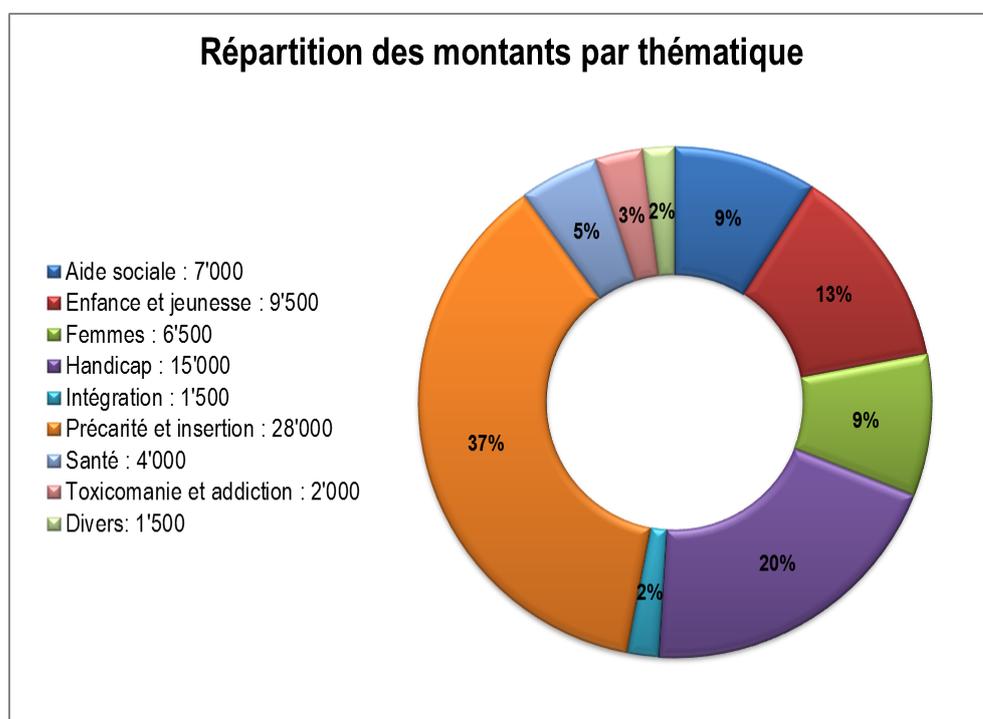
Attribution des subventions 2015

Action sociale – Genève

En 2015, la Ville de Chêne-Bougeries a soutenu 40 organisations à but non lucratif (associations et fondations) pour un montant total de CHF 75'000.-.

La majorité des fonds a été investie dans les domaines de :

- la précarité et de l'insertion (37%), à travers le soutien notamment à l'association Epi-sol Chênoise (CHF 6'000.-), La Coulou (CHF 4'000.-) et Carrefour-Rue (CHF 4'000.-) ;
- le handicap (20%), à travers le soutien notamment à Insieme Genève (CHF 4'000.-) et à Handicap Architecture urbanisme (CHF 3'000.-).



Liste des associations « Action sociale – Genève » subventionnées

ASSOCIATIONS	Subventions attribuées en 2015 en CHF
AGIS - Association genevoise d'intégration sociale	2'500
APAJ - Association pour l'Appartement de jour	1'000
Astural	2'000
Association Sportive Schtroumpfs Genève	2'000
Caritas Genève	3'000
Carrefour-Rue	4'000
Club en fauteuil roulant Genève	2'000
Co'errance	500
Colis du Cœur	2'000
Croix-Bleue Romande	2'000
Croix-Rouge genevoise	3'000
CTAS Centre de consultation spécialisé dans le traitement des séquelles d'abus sexuels	1'000
Dialogai	1'000
EPA - Entraide pour adolescents	1'000
Epi-Sol Chênoise	6'000
F-Information	2'500
Forum Ecoute - La fondation romande des malentendants	1'000
HAU - Handicap Architecture urbanisme	3'000
Insieme Genève	4'000
La Coulou	4'000
LAVI - Association du centre genevois de consultation pour les victimes d'infractions	1'000
La Barje	2'000
Le Bateau Genève	1'000
Le Racard	2'000
Le Relais	500
Le Resto'Scout	1'000
Le Triologue	2'000
Lecture et Compagnie	500
Office Protestant de consultations conjugales et familiales	1'500
Partage	2'000
Pro Filia Genève	1'500
REPR – Relais Enfants Parents Romands	2'000
Resiliam	2'000
Secours Suisse d'Hiver	1'000
SOS Femmes	2'000
Stop Suicide	1'000

ASSOCIATIONS	Subventions attribuées en 2015 en CHF
Un enfant, un cadeau	500
UPC Ge - Université populaire du canton de Genève	1'000
Viol-Secours	2'000
Vires	1'000
Total	75'000

Aide au développement

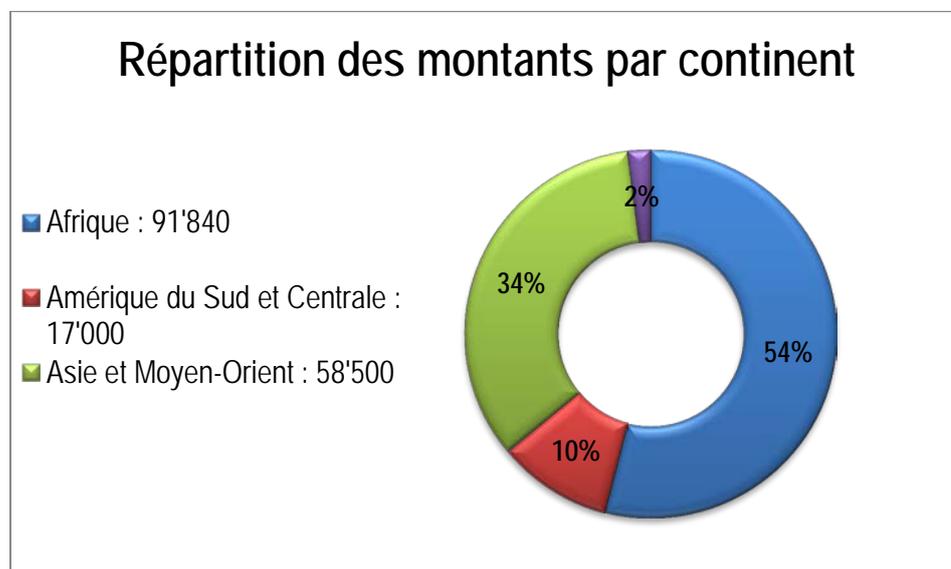
Durant l'année écoulée, le Conseil administratif a souhaité conduire une réflexion approfondie concernant les subventions octroyées aux diverses associations et entités actives dans le domaine de l'aide au développement. Ainsi, afin d'apporter un soutien plus adéquat aux divers projets sélectionnés et bénéficier d'un meilleur suivi des activités réalisées, des thématiques privilégiées sont désormais établies.

Pour ce qui concerne les années 2016 et 2017, la thématique de la formation et de l'éducation a été retenue. Par conséquent, seules les associations ayant des projets liés à cette dernière peuvent déposer une demande de soutien financier auprès du service social de Chêne-Bougeries.

De plus, depuis le 1er janvier et jusqu'au 30 avril 2016, le formulaire relatif aux demandes de subventions est directement téléchargeable depuis le site Internet communal.

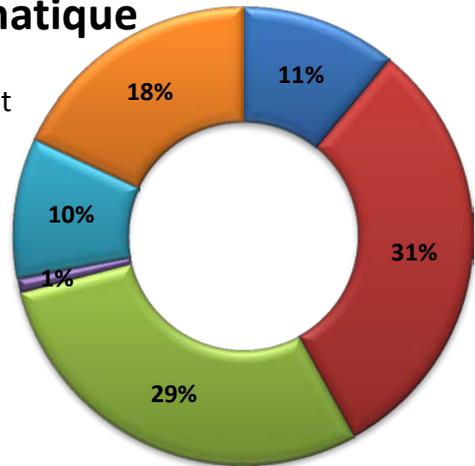
En 2015, la Ville de Chêne-Bougeries a soutenu 41 organisations de solidarité internationale pour un montant total de CHF 171'340.-. Ces dernières ont développé chacune un projet dans plus de 25 pays à travers le monde. La majorité des fonds a été investie en Afrique (54%) et en Asie / Moyen-Orient (34%).

En 2015, les trois premières destinations de l'aide de la Ville de Chêne-Bougeries sont le Burkina Faso (CHF 19'500.-), le Liban (CHF 16'500.-) et le Népal (CHF 15'000.-).



Répartition des montants par thématique

- Coopération au développement : 20'000
- Education : 53'000
- Santé : 49'500
- Reboisement : 2'000



Liste des associations « Aide au développement » subventionnées

ASSOCIATIONS	Subventions attribuées en 2015 en CHF
AESOPFE – Association pour l'éducation les soins et la promotion des femmes et enfants	4'000
Amab – Maison d'Accueil Burkina Faso	2'000
Anitié ONG	5'000
Arvan	1'000
ASAM – Association Suisse ny Avana Madagascar	5'000
Association d'Aide aux Personnes à Déficience Physique	2'500
Association H2O -Energies	5'000
Association Luvuvamu	4'000
Association Un enfant, un sourire	1'000
Buud-Yam	6'000
Chacun pour Tous	2'000
Coup de Pouce de Suisse-Haïti	5'000
EduSaT – Education et Santé pour Tous	3'000
Enfants de Salonique A.A.B.	4'000
Esperancia Gracia	1'500
Fondation genevoise pour la formation et la recherche médicales	10'000
Go Sénégal	4'000
Groupe de réflexion et d'action sur l'Afrique et le Congo RDC GRAC	2'000
International Assistance Mission – IAM Suisse	10'000
International Rainwater Harvesting Alliance –IRHA	5'000
Jatur	5'000
Keiser Initiative For Uganda	3'000
Les amis du Tibet	4'000
Mate Cocido	3'000
MBOLLO, Formation et développement	2'000
Medibus	1'000
Nouvelle Planète	3'000
Omoana	4'000
Peu-La au Tibet	4'000
Roger Riou	2'000
Santé Sans Frontière	3'000
Solidarité Suisse-Guinée	5'000
Soutien aux plus démunis-e-s	3'340
Surya-Drukpa Suisse	5'000
Un Avenir par l'Ecole – AAE	4'500
Ushagram Suisse	9'000
Voix Libres	5'000
Wafa	16'500

ASSOCIATIONS	Subventions attribuées en 2015 en CHF
Water & PH Soluces	3'000
Yankadiy Suisse	2'000
Zédaga – Association de soutien à la formation continue des enseignants du Bénin	2'000
Total	171'340

Partenariat avec la Fédération genevoise de coopération (FGC)

CHF 85'660.- ont été versés à la Fédération genevoise de coopération conformément à un accord-cadre signé avec la Ville de Chêne-Bougeries.

Les Aînés

Sortie des Aînés

La mairie de Chêne-Bougeries et ses autorités ont proposé aux retraités de la commune une journée de loisirs à Villars-sur-Ollon.

Au départ de Chêne-Bougeries, les aînés ont pris le bus jusqu'à Aigle d'où ils ont embarqué à bord d'un train touristique afin de rejoindre les Diablerets (1179 m). Après avoir admiré un paysage à couper le souffle, ils ont été conduits en bus jusqu'à Villars-sur-Ollon, par le Col de la Croix (1778 m), pour partager en toute convivialité un délicieux repas au restaurant de l'Eurotel Victoria. Cette sortie a rassemblé 226 personnes le mardi 15 septembre et 152 personnes le jeudi 24 septembre.

Lors de ces journées, un questionnaire a été remis à chaque participant dans le but d'évaluer les besoins en accompagnement des aînés, mais aussi de repérer les personnes désireuses de s'impliquer dans des activités au sein d'un nouveau club.



Sortie des Aînés 2015 -
Villars-sur-Ollon

Association Les Chênes 50 ans et plus

Depuis octobre 2014, le Centre d'animation pour les aînés (CAD) et la mairie de Chêne-Bougeries ont proposé de créer un groupe de réflexion en vue de redynamiser le club des aînés. Plusieurs séances ont mis en lumière que la constitution d'un nouveau club, avec à sa tête un nouveau comité, pourrait apporter d'autres perspectives et d'autres idées. Grâce au questionnaire distribué lors de la sortie à Villars-sur-Ollon, plusieurs personnes ont manifesté leur intérêt à devenir membre du comité.

Mobilité des Aînés

La mairie de Chêne-Bougeries souhaite améliorer la mobilité des aînés, tout en valorisant la solidarité et le bénévolat. Un sondage auprès des personnes retraitées a été effectué afin d'identifier celles qui auraient un peu de temps à consacrer pour l'accompagnement ponctuel des personnes âgées (courses, visites chez le médecin, manifestations culturelles, etc.).

Ce type de service bénévole a déjà pu être proposé, lors du concert de l'Orchestre Buissonnier du mardi 5 avril 2016, à une personne à mobilité réduite souhaitant assister à cette manifestation culturelle.

Concert en faveur des Aînés

L'Orchestre Buissonnier, dirigé par M. Arsène Liechti, a donné en avril 2016 un concert à la salle communale en faveur des aînés de Chêne-Bougeries, précédé par un « café croissants », dont le service a été assuré par une équipe de jeunes encadrés par les Travailleurs Sociaux Hors Murs (TSHM).

Prévention canicule

Durant l'été 2015, la vague de chaleur qui s'est abattue sur la Suisse et sur l'Europe a surpris tout le monde. Des contacts ont été pris avec les régions afin que ces dernières apposent, dans les halls d'immeubles, des affiches éditées par l'Office Fédérale de la Santé Publique (OFSP). Un courrier explicatif a également été envoyé aux personnes isolées, afin qu'elles puissent s'annoncer auprès bureau des affaires sociales en cas d'alerte canicule déclenchée par le DEAS.

Participation aux Automnales

18 seniors de Chêne-Bougeries ont eu l'occasion de participer aux Automnales en partenariat avec Palexpo, le 19 novembre 2015.

Distribution de pommes et de pommes de terre

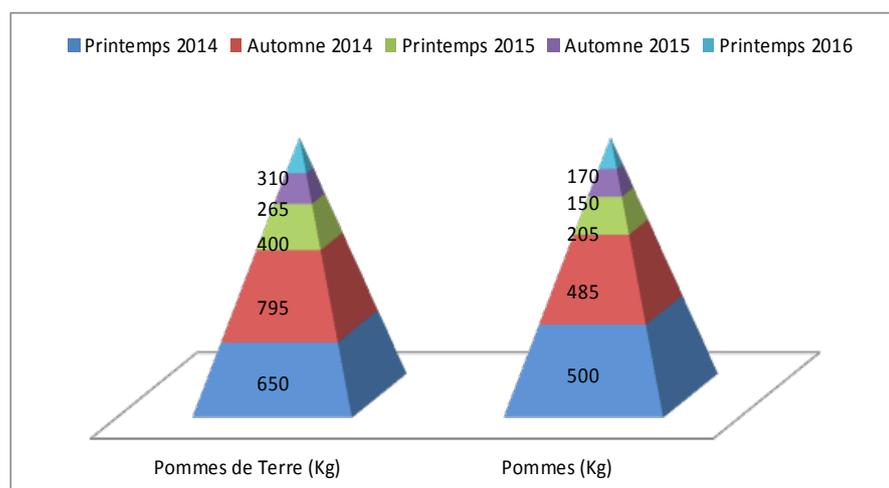
Historiquement, ce programme consistait à offrir des pommes et des pommes de terre aux retraités résidant dans les immeubles situés au chemin de la Chevillarde 9, au chemin Pré-du-Couvent 1, ainsi qu'aux n^{os} 158 à 162 de la route de Malagnou.

Depuis 2015, afin de permettre aux ménages les plus modestes de bénéficier de cette action, seules les personnes bénéficiaires des prestations complémentaires et celles suivies par l'Hospice général peuvent s'inscrire à cette distribution. De plus, une information a été publiée dans le journal « Le Chênois » afin d'atteindre les habitants concernés. Cette offre est limitée à 5 kilos de pommes et à 10 kilos de pommes de terre par foyer (exception pour la Fondation Phénix avec laquelle un partenariat est engagé).

Les collaborateurs du service communal des routes assurent la livraison des produits à domicile.

En 2014, 148 personnes ont bénéficié de cette offre. Au printemps 2015, 36 personnes, puis à l'automne 25 et au printemps 2016, 29.

Quantités distribuées depuis 2014



Noël en faveur du Cœur des Grottes

« Au Cœur des Grottes » est un foyer d'hébergement avec accompagnement psychosocial, destiné aux femmes seules ou avec leurs enfants, momentanément confrontés à une situation de précarité : difficultés familiales, violences conjugales, exploitation sur le lieu de travail, trafic d'êtres humains, difficulté d'hébergement, retour de l'étranger... Chaque année, le bureau des affaires sociales organise, avec l'aide des collaboratrices du secrétariat technique communal, un repas de Noël en faveur de la Fondation « Au Cœur des Grottes ». 57 adultes et 26 enfants se sont inscrits à la soirée du mardi 15 décembre. Le Père Noël est venu en personne remettre des cadeaux aux enfants, tandis que le magicien Patrick Juillerat et le duo musical The Pears ont assuré l'animation.

Soirée citoyenne

Le mardi 1^{er} mars 2016, les autorités de Chêne-Bougeries ont invité les jeunes célébrant leur 18^{ème} anniversaire en 2016 à partager un cocktail-dîatoire à l'espace Nouveau Vallon. 27 jeunes se sont inscrits. A cette occasion, deux billets de cinéma valables dans les cinémas indépendants genevois, ainsi que deux ouvrages « Chêne-Bougeries des origines à nos jours » et « Et Genève devient Suisse » leur ont été offerts. Pour ceux qui le souhaitaient, un bus mis à leur disposition les a accompagnés jusqu'au théâtre du Léman pour une cérémonie organisée à leur attention par la Ville de Genève.

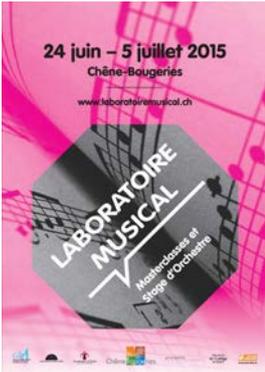
CULTURE

Une offre culturelle toujours aussi variée

La saison 2015-2016 a été très dense en événements culturels, ceci dans tous les domaines, visant à offrir à un public le plus large possible de nombreuses occasions de réunion et de divertissement.

Musique

La **musique classique** a une place de choix à Chêne-Bougeries. L'été a débuté sous la baguette du **Laboratoire musical**, du 24 juin au 5 juillet 2015. Concept novateur, né de l'impulsion d'un chef d'orchestre bien connu de la ville de Chêne-Bougeries, Arsène Liechti, et dirigé par une association engagée et dynamique, le Laboratoire musical souhaite mettre en lumière la réalisation plutôt que la représentation; il a ainsi ouvert toutes les répétitions de l'orchestre au public. Pour sa 2^{ème} édition, il a accueilli notamment Jacques Zoon et Iseut Chuat, et bien sûr un grand orchestre formé pendant la semaine. Avec ses nombreux concerts au parc et nombre d'animations, cette première semaine des vacances scolaires a été ensoleillée pour tous !



Désireuse de varier quelque peu le style de musique proposée à Chêne-Bougeries, la Commune a alors proposé le 17 septembre 2015, un voyage ibérique. C'est donc sous les rythmes chauds et puissants du « **Tramendo Cuarteto** » que le spectacle « **Songes Ibériques** » a su enflammer un public ravi de cette nouveauté musicale.

En résidence pour la 3^{ème} année à Chêne-Bougeries, l'**Opéra-Studio de Genève** a proposé les 1^{er} et 4 octobre 2015 une interprétation du célèbre opéra en cinq actes de Claude Debussy : « **Pelléas et Mélisande** ». C'est avec une mise en scène particulièrement réussie et originale, et sous la baguette de Jean-Marie Curti, que ce spectacle a ravi les spectateurs réunis à la salle communale de ses airs lyriques.

L'**Orchestre Buissonnier** a quant à lui rassemblé son fidèle public à l'occasion du **concert de l'an**, le 1^{er} janvier, puis le 5 avril 2016 pour le **concert de printemps**. Qu'il soit en grande ou en petite formation, cet orchestre sait offrir à toutes les générations des événements musicaux très applaudis.



« Songes Ibériques » le 17 septembre 2015 à la salle communale.
Photo© Miguel Vidal

Théâtre

Fière de sa collaboration avec la Comédie de Genève depuis plus de dix ans, la ville de Chêne-Bougeries a reçu pour deux représentations, les 19 et 20 juin 2015, les comédiens de **l'Atelier-Théâtre de Chêne-Bougeries** et de la **Comédie de Genève**, qui ont travaillé tout au long de l'année pour offrir « **Mariages** », un montage de textes d'Eugène Labiche, avec son regard ludique et acéré sur ce thème et le questionnement de l'évolution de la société et des relations hommes-femmes.

Pour sa première participation à **la nuit du conte en Suisse**, le vendredi 13 novembre 2015, Chêne-Bougeries a opté pour une journée basée sur la relation intergénérationnelle. Ainsi, ce sont les enfants de l'école primaire du chemin De-La-Montagne qui ont chanté pour les résidents de l'EMS du Vallon et des Marronniers, lesquels leur ont à leur tour offert un goûter. Puis, les jeunes artistes de Cirquenèche ont offert une découverte de leur art. En soirée, les Conteurs de Genève du Mouvement des Aînés ont partagé leur amour du conte et des histoires sous le thème « **Sorcières et chats noirs** ».

Sur un autre thème, celui des jeunes victimes de la violence, les comédiens adolescents de **Théâtrechamp**, ont joué du 28 janvier au 7 février 2016, « **Et si c'était moi ?** ». Ce nouveau défi pour la troupe de théâtre proposait une création touchant à la violence et au cyber-harcèlement chez les jeunes. Sujet poignant et d'actualité, avec un message pédagogique fort bien amené.



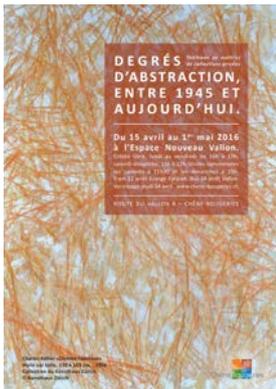
Dans un registre bien plus léger, c'est avec un cabaret lyrique « **Amour Pourfuite** » que se sont illustrées, le 17 mars 2016, les vives et surprenantes **Eva Fiechter** et **Marie Bétrisey**, accompagnées d'Alfredo Ovalles et Bastien Ferraris entre autres, dans une histoire d'amour très controversée. L'une suit l'amour, l'autre le fuit, tout cela magnifiquement dansé et chanté dans une salle aux allures de cabaret-bunker. Les 15, 16 et 17 avril 2016, les enfants et adolescents, acteurs et chanteurs de la troupe de **l'Opéra-Théâtre Junior**, dirigée par Michèle Cart, sont montés sur les planches de la salle communale Jean-Jacques Gautier. « **Brundibàr** » de Hans Krasa, opéra pour enfants joué pendant la Seconde Guerre mondiale par des enfants du camp de concentration de Theresienstadt, fut symbole d'espoir pour tous les déportés du camp. Magnifiquement repris, joué et interprété par la troupe, ce spectacle a suscité de vives émotions tant au niveau du jeune public que des adultes.



« Brundibàr » les 15, 16 et 17 avril 2016 à la salle communale.
Photo© Marc Heimendinger

Expositions

Du 9 au 25 octobre 2015, l'Espace Nouveau Vallon a accueilli une exposition intitulée « Ô Cézanne ! ». Pour ses traditionnelles expositions d'éveil culturel, la Commune a une fois encore collaboré avec la Vallée de la Jeunesse et le service du Centre vaudois d'aide à la jeunesse. Cette exposition interactive, ludique et pédagogique a su séduire petits et grands, grâce aussi au travail particulièrement professionnel des équipes d'animation qui ont accueilli bon nombre de classes d'écoles primaires, mais aussi le grand public autour d'un atelier les mercredis, week-end et vacances scolaires.



Pour la troisième fois, la Ville de Chêne-Bougeries a fait confiance à ses communiens pour organiser une exposition de collections privées. Après « Le paysage genevois » en mars 2014 et « La peinture suisse » en mars 2015, c'est « Degrés d'abstraction, entre 1945 et aujourd'hui » qui a occupé l'Espace Nouveau Vallon du 15 avril au 1^{er} mai 2016. Surprenante exposition qui présentait une sélection d'œuvres d'art contemporain d'artistes suisses et internationaux comme Charles Rollier, Jean Tinguely, Zao Wou-ki, Joan Mirò et bien d'autres, autant de démarches singulières qu'il y a d'artistes pour questionner notre rapport aux formes, aux couleurs et à l'art.



Exposition d'éveil culturel « Ô Cézanne » à l'Espace Nouveau Vallon du 9 au 25 octobre 2015.

Conférences

Commencé au printemps 2015, le cycle de conférences Jean-Jacques Gautier sur le thème « **Prix Nobel et droits humains** » s'est poursuivi (après une table ronde d'ouverture sur le thème, puis Henri Dunant) au travers du combat de **Aung San Suu Kyi**, le mardi 13 octobre 2015. Après la diffusion du film documentaire de Manon Loizeau « Un rêve birman », la parole a été donnée au conférencier M. Laurent Amelot.



Mardi 10 novembre 2015, pour terminer ce cycle 2015, c'est le **HCR** (Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés) qui a été mis en lumière pour ouvrir le débat consacré au thème des réfugiés. Après la diffusion du documentaire « Terminus Brig » le professeur Vincent Chetail a animé le débat qui s'en est suivi.

Le cycle de conférences 2016, placé sous le thème des « **Droits Humains & Les Témoins de l'Histoire** » a débuté le mardi 8 mars 2016, Journée internationale de la femme, avec un hommage à **Danielle Mitterrand** « 3 vies pour un destin exceptionnel ». La biographe de femmes d'influence, Mme Jocelyne Sauvard, est ensuite intervenue pour nous faire (re)découvrir cette femme opiniâtre, secrète, visionnaire et passionnée.



Toujours soutenue par son discours très précis et connaisseur, Mme Jocelyne Sauvard a mis en avant **Simone Veil**, témoin de notre temps. Cette femme au destin exceptionnel, qui est un exemple pour demain, a suscité questions, réflexions et débat à la salle Jean-Jacques Gautier.

C'est le 5 octobre 2015, à l'Espace Nouveau Vallon, que Mme Tiziana Assal a souhaité faire découvrir aux Chênois son activité en tant qu'animatrice pour la Fondation Recherche et Formation pour l'Enseignement du Malade, Genève, créée par son mari le Professeur Assal. A l'issue de cette conférence, « **La Résilience par l'Art** », donnée par Mme Assal, qui organise, depuis de nombreuses années, des ateliers offrant un espace d'expression personnelle pour favoriser le processus de résilience, c'est-à-dire aider un individu à surmonter un traumatisme et stimuler ses ressources intérieures pour se reconstruire; le public intéressé pouvait s'inscrire aux ateliers qui ont lieu en octobre et novembre.

Fêtes pour les enfants

L'année scolaire terminée, la **Fête des écoles** a eu lieu vendredi 26 juin 2015, sur le thème « La Lumière ». Tout était réuni pour que la fête soit belle et les enfants heureux durant cet après-midi consacré à eux seuls : maquillage, promenades à poney, carrousels, châteaux gonflables, glaces et goûters.

Partie plus officielle, dès 18h30. C'est dans une salle comble que les autorités de la Ville de Chêne-Bougeries et la directrice de ses écoles, Mme Caroline Desjacques-Privato, ont pu accueillir élèves, parents et enseignants, au rythme des prestations sur scène des élèves en dernière année d'école primaire. Le cortège qui a suivi l'était tout autant !

La soirée s'est poursuivie au son des fanfares puis de l'orchestre live Juxebox Heroes tandis que les divers stands proposaient restauration en tout genre.



Pressés d'offrir des friandises aux enfants de Chêne-Bougeries, **Saint-Nicolas**, son âne et le Père Fouettard y ont fait leur halte, le dimanche 6 décembre 2015. Entourés des autorités communales, les familles ont dégusté la soupe et les marrons tandis que d'autres se faisaient photographier avec Saint-Nicolas.

Les 12 et 13 mars 2016 ont été le berceau du monde merveilleux des marionnettes, des ateliers de création, de contes et d'improvisation autour d'histoires magiques, grâce au festival **Marionnettes et Cie**.



Cortège des Promotions sur le thème « La Lumière ».
Photo© Maurizio Giuliani

Manifestations officielles

Les autorités communales ont eu le plaisir de convier à la salle communale Jean-Jacques Gautier, le mardi 12 janvier 2016, les corps constitués, associations et personnes nouvellement installées dans la commune pour le traditionnel **apéritif des vœux**, animé en musique par l'Harmonie La Lyre de Chêne-Bougeries.

Le **Mérite Chênois 2016** a été décerné le mercredi 9 mars 2016 à la **Fondation Recherche et Formation pour l'Enseignement du Malade, Genève**, pour son formidable travail créatif et thérapeutique qu'elle apporte aux personnes qui ont besoin de surmonter un traumatisme. C'est par le biais de son fondateur, le professeur Jean-Philippe Assal, et de son épouse, Mme Tiziana Assal, directrice des programmes artistiques, que ce prix a été remis lors d'une soirée musicale, festive et amicale. Mme Marion Garcia Bedetti, conseillère administrative, en a profité pour rappeler les fondements du Mérite Chênois à l'assemblée dont faisaient partie les nouveaux naturalisés de la commune.



Le professeur Jean-Philippe Assal et Mme Tiziana Assal, pour la Fondation Recherche et Formation pour l'Enseignement du Malade, Genève, entourés de Mme Marion Garcia Bedetti, conseillère administrative, et M. Jean Locher, maire, pour la remise du Mérite Chênois 2016.
Photo© FRFEM

Collaborations intercommunales

Du 8 au 21 juin 2015, à l'initiative de l'association Tako Propagande culturelle, Chêne-Bougeries a accueilli, dans le cadre du Happy City Lab, deux des 60 pianos installés en « libre-service » dans 24 communes du Grand Genève. Permettant à tout un chacun de jouer à sa guise, ces **pianos de « rue »** ont annoncé en musique le début de l'été !

Avec sa nouvelle configuration déjà testée en 2015, visant à créer un cœur de fête et à dynamiser ce rendez-vous hivernal, le **Marché de Noël du Vieux Bourg** qui a eu lieu les 28 et 29 novembre 2015, organisé conjointement par les communes de Chêne-Bougeries et de Chêne-Bourg, s'est avéré des plus satisfaisants, tant pour les exposants que pour les visiteurs.

L'**Orchestre des Trois-Chêne**, chapeauté par l'association « 3 Chêne Culture », a offert le 8 novembre 2015, un aparté lyrique avec la célèbre soprano **Eva Fiechter**, laquelle a interprété avec brio le Poème de l'amour et de la mer. Sous la direction d'Arsène Liechti, la Symphonie N°7 de Beethoven est venue compléter ce somptueux concert.

En partenariat avec l'association « 3 Chêne Culture » et le Festival Antigél, **Antigel Kids** a eu lieu le dimanche 7 février 2016 à la patinoire du Centre sportif de Sous-Moulin. Accueil des familles, montagne géante de tartines, concert de cors des Alpes dans la halle de curling et le clou de l'événement, un concert de Gaëtan, la star incontournable des enfants... et des mamans !

Célébrée le 27 mai 2016, la **Fête des Voisins** est un événement national qui invite les citoyens à se retrouver dans les immeubles, les chemins, les jardins pour partager un moment de convivialité, afin d'enrichir les relations de bon voisinage. La Ville de Chêne-Bougeries a comme de coutume fourni à ses habitants invitations pré-imprimées, t-shirts, ballons, bancs et tables pour que la fête soit la plus belle possible.



Marché de Noël du Vieux Bourg les 28 et 29 novembre 2015.

TERRITOIRE

Plan directeur communal et coordination avec le Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie - DALE - (anciennement Département de l'urbanisme)

Suite à l'adoption du plan directeur cantonal 2030 (PDCn 2030) par le Conseil fédéral le 29 avril 2015 et suite à la finalisation du plan guide élaboré dans le cadre des Grands-Projets Chêne-Bourg / Chêne-Bougeries, la Commune a, selon la loi cantonale d'application de la loi sur l'aménagement du territoire (LaLAT), trois ans pour mettre en conformité son plan directeur communal et plan directeur des chemins pour piétons (PDCom) avec le PDCn 2030.

A cet égard, les diverses études menées depuis 2012 suite à la suspension du processus d'approbation du PDCom par le Canton serviront de base de réflexion communale en vue de sa mise en adéquation avec le PDCn 2030.

Village de Chêne-Bougeries

Dans le cadre d'un processus initié en 2012 déjà, les membres de la commission Territoire ont été saisis lors de leur séance du 3 février 2014 d'un projet de plan de site.

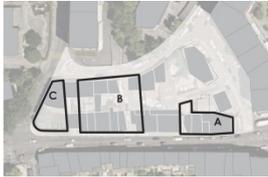
Ce dossier s'inscrit désormais dans une dynamique résolument positive. Pour preuve, le Conseil municipal a voté lors de sa séance du 22 janvier 2015 un crédit d'investissement de CHF 650'000.- afin de permettre le dépôt d'une demande définitive d'autorisation de construire sur les parcelles N° 438 – 439 – 440 et 441 situées à hauteur des N°s 21 – 23 – 25 et 27 de la rue de Chêne-Bougeries.

Après une année et demie de réflexion, une demande en autorisation de construire pour la rénovation-reconstruction des bâtiments situés sur ces parcelles a été déposée.

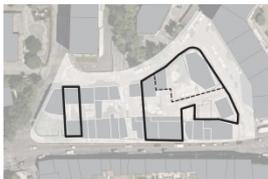
Une véritable stratégie urbaine a été développée en vue d'insuffler un regard nouveau sur le communément appelé « goulet de Chêne-Bougeries », mais désormais nommé « **Village de Chêne-Bougeries** ». Cette stratégie se repose sur quatre chantiers distincts mais interconnectés.

Ces derniers ne concernent que les parcelles de propriété communale ou de la Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries. Il convient toutefois de souligner que tous les autres partenaires / propriétaires privés du village (secteur nord) sont régulièrement consultés quant au futur développement du quartier.

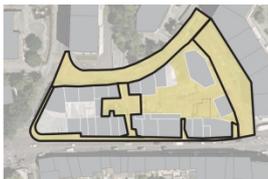
Ces périmètres font l'objet, à différents niveaux, de réflexions allant du projet architectural déposé auprès de l'Office des autorisations de construire à l'élaboration d'un concours SIA 142 et englobent des thèmes majeurs tels que le logement, le commerce, les espaces publics, la mobilité et la sécurité, lesquels sont traités simultanément de manière à réaliser, dans le meilleur délai de planification possible, la valorisation du village de Chêne-Bougeries.



Périmètres des chantiers A, B et C menés par la Commune.



Périmètres des parcelles privées.



Périmètre des espaces publics.

Découpage des périmètres du village
Photomontages© NuvolaB



Projet d'espace public à l'intérieur de l'îlot
Photomontages© NuvolaB



Village de Chêne-Bougeries secteur nord

Adoption du plan de site du Village de Chêne-Bougeries

L'adoption du Plan de site du Village de Chêne-Bougeries par le Conseil d'Etat le 15 juin 2016 constitue une nouvelle étape importante pour la conservation et la protection du village, mais également pour son évolution urbaine au cours des prochaines années. Ce plan permet en effet de définir une planification de rénovation et de reconstruction, tout en préservant la valeur patrimoniale du lieu : en bref, son âme, son histoire et ses pierres !

Il est un outil de planification permettant de développer un projet architectural dans un contexte « patrimonial » considéré comme important et dans lequel une finesse et une réflexion architecturale de grande qualité sont requises.

Rappel des principales étapes :

2012-2013 : Mandat d'études parallèles

Suite au vote d'un crédit d'étude, d'un montant de CHF 201'960.-, par le Conseil municipal, lors de sa séance du 20 septembre 2012, afin de couvrir les frais liés à la mise en œuvre du processus MEP, l'Office du patrimoine et des sites avait été contacté en vue d'initier une procédure de plan de site dans le périmètre nord du village de Chêne-Bougeries.

Par ailleurs, la population de Chêne-Bougeries avait été invitée à participer, le 10 janvier 2013, à une séance d'information publique afin de prendre connaissance des résultats dudit mandat d'études parallèles (MEP) pour la valorisation du village.

Puis, les membres de la commission Territoire, ainsi que ceux de la commission Bâtiments et Infrastructures du Conseil municipal, réunis en séance conjointe le 29 avril 2013, avaient été informés de manière détaillée sur l'évolution des différentes études en cours.

Une présentation desdites études, dans le cadre d'une séance ouverte aux propriétaires concernés, ainsi qu'à la population, avait été organisée, le 27 juin 2013. Les architectes avaient présenté les premières propositions concernant les espaces publics, la mobilité, le placement des arrêts de tram et la problématique du patrimoine.

2014 : Avant-projet

Par la suite, une présentation de l'avant-projet circulant en enquête technique depuis le 14 mars 2014 dans le cadre de l'instruction de la demande de plan de site relative au périmètre nord du village, ainsi qu'une présentation du plan financier concernant le projet de rénovation/transformation de ce dernier, ont été faites, le 3 février 2014, à l'occasion d'une séance de la commission Territoire.

Réunis en séance le 5 mai 2014, les membres de la commission Territoire ont à nouveau été informés de l'état d'avancement du dossier, en particulier pour ce qui concerne la problématique de l'aménagement des espaces publics à l'arrière des bâtiments situés en front de rue.

À cette occasion, les commissaires ont été informés de la teneur des préavis émis par les 19 offices cantonaux consultés dans le cadre de l'enquête technique et de la teneur du descriptif du schéma directeur du village.

2015 : Enquête publique

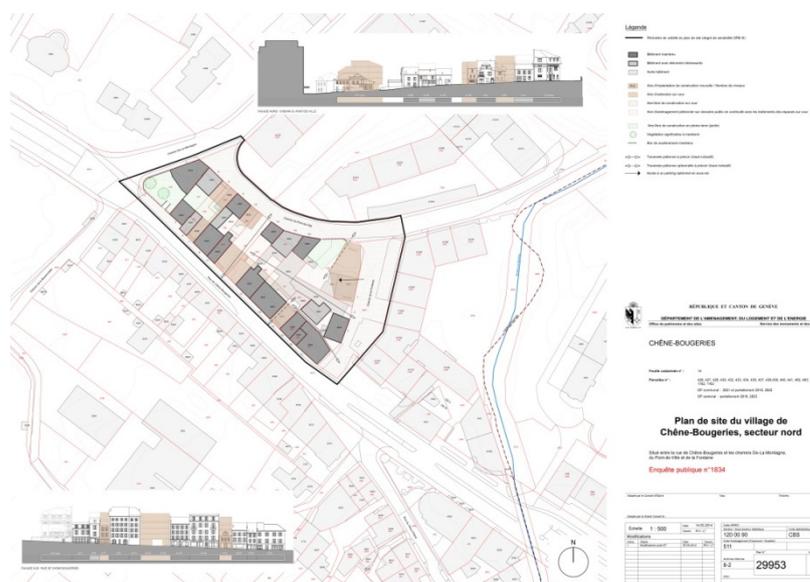
Le périmètre du plan de site a été étendu de façon à contenir les surfaces sur le domaine public communal, qui devraient être réaménagées en lien avec les aménagements préconisés à l'intérieur de l'îlot.

Par courrier, daté du 20 janvier 2015, M. Antonio Hodgers, conseiller d'Etat en charge du DALE, annonçait l'ouverture d'une enquête publique (N° 1834) concernant le projet de plan de site N° 29953-511 relatif au secteur nord du village de Chêne-Bougeries, et demandait que cet objet soit soumis au préavis du Conseil municipal. L'enquête publique a eu lieu du 23 janvier 2015 au 22 février 2015 inclusivement.

En présence d'intervenants de l'Office du patrimoine et des sites, ainsi que des architectes mandataires, MM. Angelo Ferrari et Philippe Vasey, une séance d'information publique concernant le projet de plan de site a eu lieu, le 19 février 2015, à la salle communale Jean-Jacques Gautier.

Conformément aux dispositions contenues à l'article 30, al. 1, lettre r) de la Loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, ainsi qu'à l'article 40, al. 3 de la LPMNS, le Conseil municipal a émis un préavis favorable par 19 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention lors de sa séance du 16 avril 2015.

Il convient encore de rappeler que le projet défini dans le cadre du MEP consistant à implanter des arcades en rez-de-chaussée des bâtiments a été soigneusement étudié, puis in fine abandonné pour des raisons techniques liées à la morphologie architecturale.



Source : Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie / Office du patrimoine et des sites

Parcelle communale à Rigaud – DDP à la Codha

Le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du 30 janvier 2014, un crédit d'investissement et financement d'un montant de CHF 3'665'000.- TTC destiné à couvrir les frais liés à des travaux d'assainissement de la parcelle n° 3189, dont la Commune est propriétaire, et qui est pour l'heure inscrite au cadastre cantonal des sites pollués.

Le 6 mars 2014, deux crédits d'investissement et financement ont été approuvés : l'un d'un montant de CHF 3'475'000.- TTC destiné à couvrir les frais liés à l'acquisition en PPE de surfaces dévolues à l'espace de vie enfantine « Les Castagnettes », l'autre d'un montant de CHF 2'447'630.- TTC destiné à couvrir les frais liés à des travaux d'aménagement des futurs espaces publics.

Sur cette base, le Conseil municipal a formellement accepté, lors de sa séance du 15 mai 2014, la constitution d'un droit de superficie par la Commune en faveur de la Codha sur la parcelle n° 3189 d'une surface de 8'645 m², située en zone 5 de développement 4A dans le périmètre du PLQ dit « route Jean-Jacques-Rigaud », adopté le 23 juin 2010 par la Conseil d'Etat et provenant des parcelles 1563A et 1564B.

La requête en autorisation déposée par la Codha est entrée en force le 24 octobre 2014, les travaux d'assainissement de la parcelle sont désormais achevés et la construction des bâtiments arrive bientôt à son terme. Le chantier relatif aux aménagements extérieurs pourra donc débuter prochainement.

Concernant le projet privé se trouvant sur la parcelle adjacente, la requête en autorisation de construire est entrée en force le 8 juin 2015 et les travaux liés au gros œuvre ont débuté.

Planification scolaire – prévision localisée d'effectifs d'élèves de l'enseignement primaire – période 2016-2019

Par le biais d'un mandat conjoint donné au SRED (Service de la recherche en éducation) du DIP, les prévisions scolaires de 2016-2019 ont été réactualisées.

130 élèves supplémentaires, soit au total 700 élèves, devraient être scolarisés dans les diverses écoles de Chêne-Bougeries à l'horizon 2019, ceci sur la base de 1'130 nouveaux logements à bâtir d'ici à 2020.

Projet de plan directeur cantonal 2030 (PDCn)

Le plan directeur cantonal 2030 a été adopté par le Grand Conseil le 20 septembre 2013, conformément aux dispositions contenues à l'art. 5 de la LaLAT.

En date du 29 avril 2015, le Conseil fédéral a approuvé le plan directeur cantonal 2030 en émettant toutefois certaines réserves, notamment concernant les projets envisagés à plus long terme en emprise sur la zone agricole. Ces projets devront faire l'objet d'un argumentaire détaillé démontrant qu'une réponse aux besoins prépondérants de la population en matière de logements ne peut être trouvée dans la zone à bâtir et que l'utilisation du sol proposée est optimale.

À cet égard, constatant que la mouture 2013 du projet de plan directeur cantonal 2030 constituait globalement une péjoration par rapport à celle de 2011, le Conseil municipal a décidé, lors de sa séance du 20 juin 2013, d'exprimer plusieurs réserves. Ainsi, dans le cadre de la participation des communes au Grand Projet (fiche A17 « mettre en œuvre les grands projets »), des accords de principe avaient été conclus en particulier pour ce qui concerne la zone de renouvellement urbain sur l'axe nord-sud, laquelle devait être limitée autant que possible. La zone d'influence de 500 mètres le long des axes est-ouest devrait également être limitée, en raison de la présence d'un patrimoine arboré et bâti intéressant, notamment sur le plateau de l'Ermitage. Par ailleurs, le schéma directeur cantonal, en lien avec la fiche A02, intègre désormais aux principes de densification de la couronne urbaine une emprise sur le chemin Falletti, alors qu'au vu de l'intérêt patrimonial des maisons situées entre ledit chemin et le chemin Marie-Jeanne, le périmètre du projet de modification des limites de zones de Challendin avait été modifié au cours de son élaboration, en excluant des constructions, ceci à la demande des autorités communales. En conséquence, le PDCn devrait être modifié dans ce sens.

Par ailleurs, au vu du patrimoine végétal exceptionnel de son territoire, la Commune a demandé, dans le cadre des projets d'urbanisation importants, que le système racinaire de la grande arborisation soit exclu de la surface nette à bâtir (SNB) déterminant l'indice de densité, nouvel instrument de planification, introduit dans le cadre du PDCn.

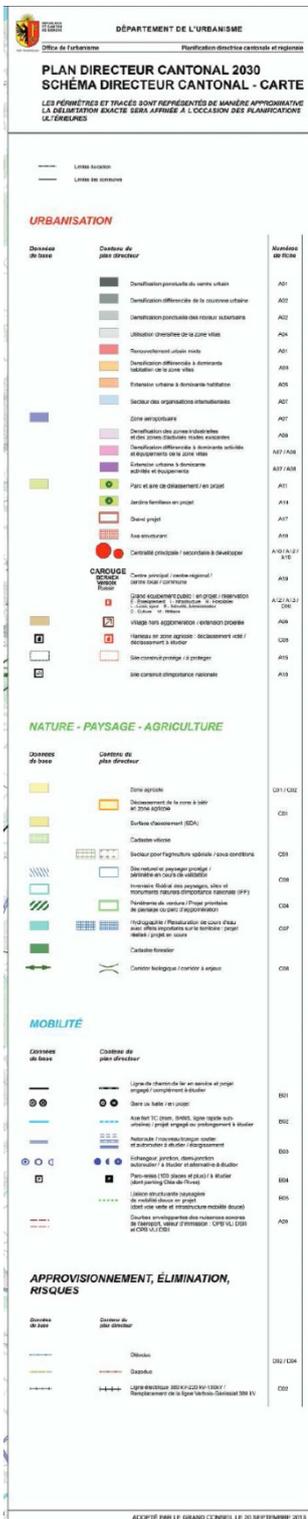
La subordination des déclassements effectifs à un plan directeur de l'habitat et des bases légales, planifiant les financements nécessaires aux infrastructures et aux équipements induits par l'urbanisation, a également été demandée par la Ville de Chêne-Bougeries.

Dans ce contexte, les autorités communales ont rappelé la contribution significative de la Ville en réponse à la crise du logement qui sévit dans le canton. Ainsi, un récapitulatif des logements en cours de réalisation ou à venir avait été effectué dans le cadre du lancement des études du Grand Projet.

Contrairement à certaines idées reçues, le suivi des logements d'ores et déjà en chantier, adoptés ou en cours de planification, indique que 2014 logements pourraient être réalisés à l'horizon 2017.

*Réserves
communales au
PDCn 2030*

Cette estimation devra au demeurant être revue à la hausse dans un avenir proche, en raison des projets de PLQ existant le long du chemin de la Chevillarde, dans le périmètre de la 3^e zone de développement, soit un potentiel supplémentaire de plus de 400 logements. À cela s'ajoutent les potentiels identifiés dans le cadre du Grand Projet, à savoir 3000 logements et 1000 emplois sur le territoire des communes de Chêne-Bougeries et de Chêne-Bourg au-delà de 2030.



Extrait du plan directeur cantonal 2030

Source : Site internet de l'aménagement du territoire et urbanisme / plan directeur cantonal 2030

Logements en zone villas

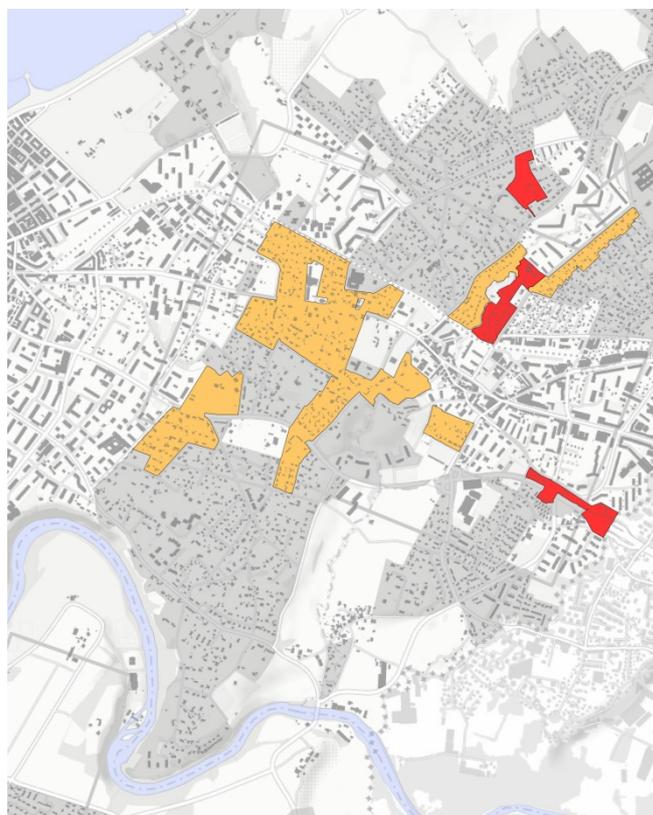
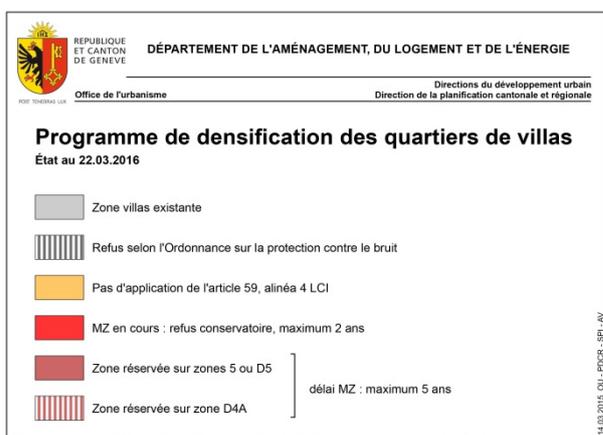
Pour le surplus, il convient encore de rappeler que les nouvelles dispositions dérogatoires de l'art. 59 al. 4 LCI en zone villas offrent désormais la possibilité d'appliquer un indice de densité de 0,48, voire de 0,60, aux parcelles de plus de 5'000 m².

Dans ce contexte, le Grand Conseil a adopté le 15 mai 2015 le projet de loi (11411) portant sur la modification de la loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LaLAT) - (L1 30) - (refus conservatoire). Cette modification porte de deux à cinq ans la durée des refus provisoires d'autorisation de construire dans certains périmètres de la zone villas qui font l'objet d'une procédure de modification de zone, devant permettre la construction d'immeubles de logements en lieu et place de villas.

Cette mesure vise à sauvegarder les potentiels de logements à construire dans certains périmètres, en particulier dans un certain nombre de secteurs de la couronne urbaine, en vue d'une densification différenciée par modification de zones, ces périmètres étant par ailleurs définis dans la fiche A03 du PDCn.

En plus de cette disposition, des périmètres de non-application de l'art. 59 al. 4 LCI ont été définis de manière à préserver le futur potentiel à bâtir au cours des 15 à 20 prochaines années.

Une carte de ces périmètres a été dressée par l'Office de l'urbanisme cantonal.



Programme de densification des quartiers de villas

Source : Site internet de l'aménagement du territoire et urbanisme / Zones réservées

Il convient toutefois de préciser que les secteurs maintenus en zone villas dans le PDCn, lesquels sont décrits à la fiche A04, ne sont nullement touchés par ces mesures de refus provisoires d'autorisation de construire.

DÉPARTEMENT DE L'URBANISME
Office de l'urbanisme Planification directrice cantonale et régionale

PLAN DIRECTEUR CANTONAL 2030
Carte n°1 - Principes de densification
Annexe aux fiches A01 à A08

LES PÉRIMÈTRES ET TRACÉS SONT REPRÉSENTÉS DE MANIÈRE APPROXIMATIVE
LA DÉLIMITATION EXACTE SERA AFFINÉE À L'OCCASION DES PLANIFICATIONS
ULTÉRIEURES

QUARTIERS MIXTES

- Densité intermédiaire à forte : ID minimal = 1,8 à 2,5
- Densité modérée à intermédiaire : ID minimal = 1 à 1,8
- Densité modérée :
Noyaux suburbains : ID minimal = 0,8 à 1
Villages ruraux : ID minimaux différenciés
- Grands périmètres de densification différenciée de la zone villa : ID minimaux différenciés

ZONE VILLAS

- Densité faible : IUS maximal = 0,6
- Périmètre de protection : IUS maximal = 0,2

QUARTIERS À DOMINANTE D'ACTIVITÉS

- Densité intermédiaire : ID minimal = 1,8
- Densité modérée : ID minimal = 1
- Densité faible : ID minimal = 0,6

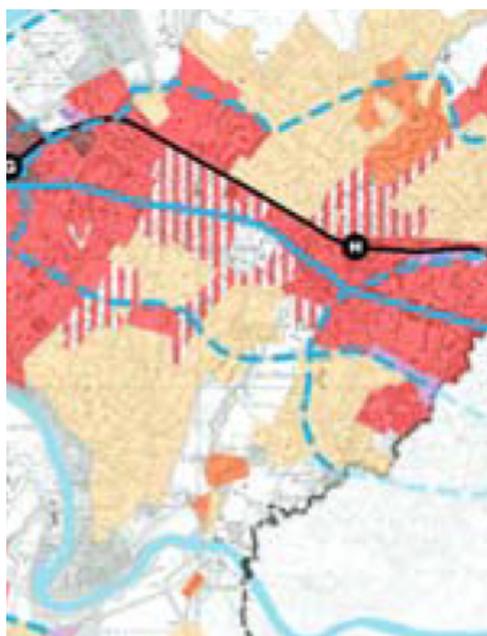
MOBILITÉ

- Lignes de chemin de fer / compléments à étudier
- Gares ou haltes / en projet
- Axes forts TC / compléments à étudier

ID = SBP / (SNB - SC)

L'ID (indice de densité) est le rapport entre la surface brute de plancher destinée aux logements et aux activités (SBP) et la surface nette de terrain à bâtir (SNB), soit la surface totale du périmètre concerné (ST), dont sont déduites les surfaces projetées vouées à la circulation externe (SC) et au raccordement et les surfaces vouées aux espaces et équipements publics d'une certaine importance (SEP), répondant au minimum aux besoins d'un quartier, par exemple une école, un mail ou un parc public. Cet indice sert à déterminer la densité des surfaces constructibles pour le logement et les activités.

Fond cartographique reproduit avec l'autorisation de Swiss topo (BA 12088) Adopté par le Grand Conseil le 20 septembre 2013



Source : Site internet de l'aménagement du territoire et urbanisme / plan directeur cantonal 2030

Extrait du plan directeur cantonal 2030
– Carte n°1
– Principe de densification – Annexe
aux fiches A01 à A08

Grand Projet Chêne-Bourg – Chêne-Bougeries

L'élaboration du plan guide accompagnant le Grand Projet est arrivée à son terme en janvier 2015. La suite de ce processus consiste désormais à développer les secteurs identifiés dans cette planification avec un degré de précision plus poussé, permettant le développement de plans localisés de quartiers à court / moyen terme.

Secteur Malagnou - Paumière

Ayant fait l'objet d'une procédure de modification de zone en 2010, adoptée par le Grand Conseil le 16 novembre 2012, puis intégré dans le PDCn 2030 comme zone de développement 3 et finalement traduit dans le plan guide du Grand projet Chêne-Bourg – Chêne-Bougeries en 2015, ce secteur fait aujourd'hui l'objet d'intenses réflexions concernant son développement urbain, ainsi que de nombreuses discussions entre les propriétaires concernés, la Commune et le Canton.

Le périmètre initial devrait être élargi avec l'intégration d'une parcelle adjacente, propriété de la FLPAl (Fondation des logements pour personnes âgées ou isolées à Genève).

Ce périmètre élargi, de près de 60'950 m², est composé de 6 parcelles, dont une qui n'est autre que l'ancienne station de zoologie, rattachée à l'Université de Genève et qui appartient désormais à l'Etat depuis 2013, lequel l'a partiellement mise à disposition de l'Association Carrefour-Rue, active dans l'accompagnement et le soutien des personnes sans abri et démunies.

Secteur Grange-Canal – Chevillarde

Ce secteur, intégralement situé en zone de développement 3, est clairement identifié dans le cadre de la planification cantonale comme secteur à densifier et fait déjà l'objet à ce jour de plusieurs plans localisés de quartiers adoptés (PLQ).

Le devenir de la parcelle 490 a fait l'objet de discussions intenses au cours des dernières années, aboutissant à un projet de PLQ, lequel a été présenté lors d'une séance publique organisée le 6 octobre 2015 par le Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie, à la salle communale Jean-Jacques Gautier.

La procédure d'enquête publique y afférente a été ouverte.

Autres procédures de planifications de logements dans la Commune

Surélévation Montagne

Initié courant 2008 grâce à la loi sur les constructions et installations diverses, permettant la surélévation de deux étages sur les immeubles, le projet de modification des limites de zone n°29'810, pour atteindre ces nouveaux gabarits, a été adopté le 18 mars 2016 par le Grand Conseil.

Ce projet prévoit la réalisation de deux nouveaux étages, permettant la création de 130 logements supplémentaires.

Plan localisé de quartier Rigaud-Montagne

Courant mars 2016, une exposition invitant les riverains de ce secteur à prendre connaissance de ce projet a été organisée au Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie. Ce PLQ lié à une modification des limites de zone a été initié en 2011 entre les propriétaires, la Commune et le Canton.

La procédure d'enquête publique devrait s'ouvrir au cours du deuxième semestre 2016.

Planification territoriale 2015-16 / 2020

Depuis l'arrivée de M. Sébastien Casoni, urbaniste, au sein de l'administration communale, la Ville s'est dotée de nouveaux outils de compréhension de son territoire, sous forme de fiches récapitulatives actualisées régulièrement.

Planification territoriale 2014/2020

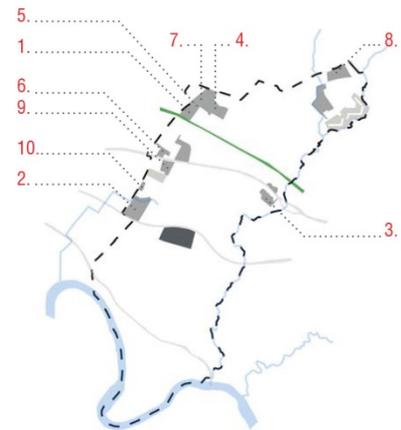
2'697 logements dans des ensembles collectifs, en plus des demandes définitives en 5e zone (villas contiguës ou individuelles)

Logements récemment livrés **514 logements**

1. Pré-Babel
2. Hauts de Malagnou
3. Bessonnette
4. Nouveau Prieuré

Chantiers en cours **570 logements**

5. Pré-Babel 3 - Le Corylus
6. Falletti - Puthon
7. Pré du Couvent
8. Rigaud-Nord
9. Jules-Cougnard
10. Odier - Chevillarde



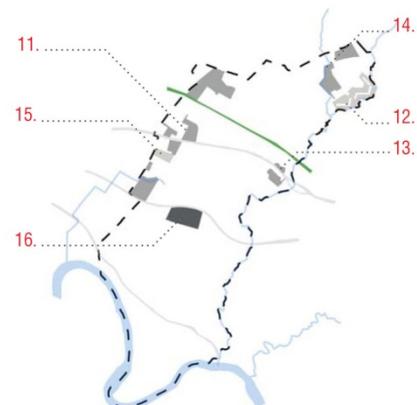
1

Planification en force **441 logements**

11. Challendin
12. Surélévation Montagne
13. Village

Planification avancée **1'172 logements**

14. Rigaud - Montagne
15. Chevillarde - Jules-Cougnard / parcelle 491
16. Malagnou - Paumière



2

Autorisations de construire

87 requêtes ont été traitées par le Conseil administratif durant la période comprise entre le 1^{er} juin 2015 et le 31 mai 2016, étant encore précisé que 61 requêtes n'ont pas été transmises à la Commune pour préavis, soit le double de l'année passée. Il convient encore de préciser qu'un dossier peut-être traité à plusieurs reprises si ce dernier subit des modifications nécessitant un nouveau préavis communal.

Le nombre de dossiers traités est quasiment identique à celui des années précédentes, la part de ces derniers touchant directement à la réalisation de logements étant toutefois à la hausse.

A contrario, le nombre de dossiers traités dans le cadre de procédures accélérées (APA) est à la baisse, car sur 70 dossiers déposés à l'Office des autorisations de construire durant la période sous revue, seuls 9 d'entre eux ont été soumis au préavis communal.

Préavis favorable	Préavis favorable sous réserve	Demande de complément	Préavis défavorable	Pas de préavis communal	Dossier non transmis à la Commune
36	21	9	21	0	61
24.3%	14.2%	6.1%	14.2%	0%	41.2%
44.6%					

Le tableau ci-dessus, lequel tient également compte des dossiers non transmis à la Commune, indique la répartition des préavis communaux selon leur nature.

Le tableau ci-dessous indique la nature des préavis formulés par la Commune.

Préavis favorable	Préavis favorable sous réserve	Demande de complément	Préavis défavorable	Pas de préavis communal
36	21	9	21	0
41.4%	24.1%	10.3%	24.2%	0%
75.8%				

Le tableau suivant indique le type des dossiers traités dans le cadre des préavis communaux.

Demande préalable (DP)	Demande définitive (DD)	Procédure accélérée (APA)	Demande de démolition (M)
2	65	9	11
2.3%	74.7%	10.4%	12.6%

ENVIRONNEMENT

Assainissement du bruit

Conformément à l'Ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB), la Ville de Chêne-Bougeries est tenue d'assainir, d'ici à 2018, les routes dont elle est propriétaire et qui contribuent notablement au dépassement des valeurs limites d'immission.

Dans ce cadre, les données du cadastre du bruit routier genevois ont été recueillies et ont permis de pré-identifier huit axes routiers relevant du domaine public communal et devant a priori faire l'objet d'un assainissement, à savoir :

- le chemin De-La-Montagne sur un tronçon de 1,426 kilomètre;
- la route Jean-Jacques-Rigaud sur un tronçon de 1,050 kilomètre;
- le chemin de la Gradelle sur un tronçon de 0,465 kilomètre;
- le chemin de Grange-Canal sur un tronçon de 0,488 kilomètre;
- le chemin de la Chevillarde sur un tronçon de 0,616 kilomètre;
- le chemin du Pont-de-Ville sur un tronçon de 0,191 kilomètre;
- le chemin de la Fontaine sur un tronçon de 0,074 kilomètre, ainsi que
- la rue du Vieux-Chêne pour 0,130 kilomètre.

À cet égard, il convient de relever que, conformément aux dispositions contenues à l'article 16 de l'OPB, l'ensemble des coûts liés aux assainissements à envisager seront à charge de la Commune.

Les études d'assainissement doivent, par ailleurs, être menées suivant une procédure cantonale définie par le Règlement sur la protection sur le bruit et les vibrations (RPBV K 1 70.10). Ces études doivent, en premier lieu, établir un diagnostic complet qui présente les charges de trafic et mesures du bruit à l'état actuel, puis élaborer diverses hypothèses quant à l'état futur, soit à l'horizon 2035.

Ce diagnostic sera ensuite présenté à la commission interdépartementale pour le suivi des projets d'assainissement du bruit des routes (PRASSOB), laquelle validera la liste des axes à retenir.

Au vu des délais impartis par la Confédération, le Conseil municipal a voté, lors de sa séance du 25 mars 2015, par 12 voix pour, 3 voix contre et six abstentions, un crédit d'étude et financement d'un montant de CHF 108'000.– TTC, visant à établir un programme d'assainissement du bruit routier sur divers axes relevant du domaine public communal; étude dont la seconde étape consistera à établir un diagnostic complet au niveau de la mobilité sur l'ensemble du réseau routier communal, en consolidant et validant auprès des autorités cantonales les diverses hypothèses retenues.

La troisième étape de cette étude consistera, pour chaque axe identifié comme à assainir, à proposer des mesures d'assainissement à la source, puis sur le chemin de propagation, en modélisant l'effet de ces mesures au droit des locaux à usage sensible au bruit situés le long de l'axe à assainir, tout en identifiant d'éventuels dépassements résiduels.

Projets à l'initiative communale

Projet pédagogique au parc des Crêts de Florissant

Dans le cadre du Projet de paysage prioritaire de l'Arve (PPP-Arve), la Commune a saisi l'opportunité de collaborer avec des étudiants d'une HES genevoise autour d'un projet de remaniement du parc des Crêts de Florissant, situé sur une parcelle cantonale et dont la Commune assure l'entretien dans le cadre d'une convention de prêt à usage.

Cette collaboration avec la Haute Ecole du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (filiale Architecture du Paysage) a permis de faire travailler un groupe de 45 étudiants pendant 9 semaines sur la problématique de l'espace public.

Depuis maintenant une année et suite au travail pédagogique mené en collaboration avec l'HEPIA, un mandat a été attribué par la DGNP (Direction générale de la nature et du paysage), organe cantonal compétent, à un bureau d'étude d'architectes paysagistes genevois pour mener à bien le projet de réaménagement du parc. Ce dernier consiste à rouvrir le parc qui, au cours des dernières années, a vu la végétation prendre de plus en plus de place. Ce réaménagement permettra de recréer des espaces biologiques plus riches, avec par exemple des prairies sèches ou des lisières mieux étagées.

Ce travail de sélection végétale permettra également de mettre en valeur les arbres de l'ancien jardin, comme par exemple un sequoia, un tilleul, des cèdres..., tout en permettant à nouveau aux usagers d'apercevoir le Salève et d'entendre l'Arve en contre bas. Cette approche, basée sur la vue et l'ouïe, suscite la curiosité et permettra de poursuivre la promenade jusqu'à l'usine hydroélectrique de Vessy, où plusieurs cheminements permettent de s'approcher de l'eau.

Par ailleurs, un nouvel espace sera aménagé le long de la route de Florissant de manière à améliorer les conditions de détente et de contemplation, et un cheminement « plus sécurisé » permettra aux plus téméraires de descendre au cœur du parc.



Projet développé par
Alexia Vonlanthen,
étudiante en 3^{ème} année
d'Architecture du Paysage
hepia Genève.

Source hepia

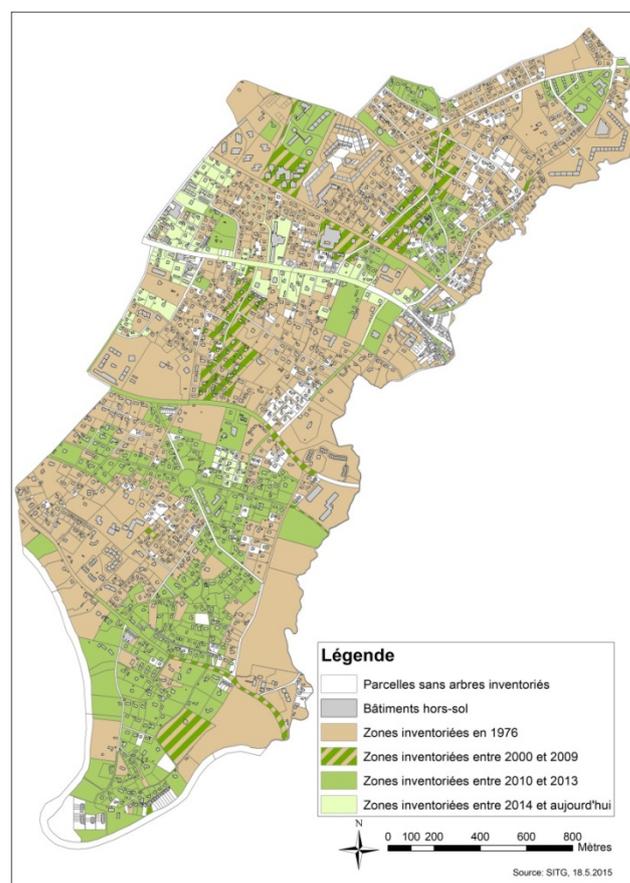
Inventaire cantonal des arbres isolés

Suite à l'engagement temporaire de M. Ralph Bolliger par la Ville le 13 avril 2015, puis à l'engagement à ce même poste depuis septembre 2015 de M. Simon Riat, collaborateur en charge de l'observation du territoire et de la biodiversité à 50%, il a pu être procédé à la mise à jour de l'inventaire cantonal des arbres isolés (ci-après ICA) sur le territoire communal.

Pour rappel, la Ville de Chêne-Bougeries participe, depuis 2011, à ce programme mené par les Conservatoire et Jardin botaniques de Genève (ci-après CJB). Plus de 200'000 arbres sont recensés dans le Canton, et ce depuis les premières observations effectuées en 1976.

Les données de cet inventaire nécessitent d'être régulièrement actualisées pour permettre notamment de répertorier les arbres remarquables et ceux en fin de vie qui devraient être remplacés. Tenant compte du fait que certains secteurs de la zone villa sont identifiés par le plan directeur cantonal 2030, approuvé par le Conseil fédéral en date du 29 avril 2015, comme de «grands périmètres de densification différenciée de la zone villas », ces derniers font l'objet d'une attention prioritaire.

En 2015, les efforts se sont concentrés sur le périmètre situé entre la route de Chêne et le tracé du CEVA et entre le chemin Falletti et le chemin De-La-Montagne (voir illustration ci-dessous).



Entre avril et octobre 2015, 94 parcelles ont été inventoriées selon les exigences posées par le CJB, ceci bien évidemment avec l'accord des propriétaires privés concernés. Sur ces dernières, 87 se situaient dans le secteur prioritaire décrit ci-dessus.

Ainsi, 399 arbres ont pu être recensés. L'état sanitaire global d'entre eux a été déterminé (état physiologique, stade de développement, état mécanique, autres). Le diamètre de chaque individu a été relevé, et une appréciation des différentes contraintes (réseaux aériens, arbres voisins, bâtiments voisins, autres) et atteintes (bois mort, cavité, champignon, autres) a également été intégrée dans la base de données ad hoc. 13'298 arbres étaient inventoriés sur le territoire communal au 31 décembre 2015.

Dès 2016, le CJB mettra à disposition de la Commune un ensemble d'outils d'analyse spatiale, générant un gain de temps précieux. Ces outils sont en cours de validation définitive par le CJB et la DGNP.

Exploitation de la carte des milieux

La carte des milieux permet de générer de manière automatique une « Carte des zones naturelles d'importance et des corridors biologiques possibles ». Cette dernière pourra le cas échéant servir dans le cadre des réflexions sur l'établissement du prochain plan directeur communal, à l'image de ce qui a été entrepris dans les communes de Lancy et de Veyrier.

Préparation et planification de la campagne de relevé 2016

Afin d'augmenter l'efficacité des campagnes d'inventaires, une convention a été passée avec le Service cantonal du cadastre, de manière à pouvoir utiliser les données sensibles liées au statut de propriété des parcelles à inventorier.

MOBILITÉS

Projets à l'initiative communale

Subvention pour l'achat de vélos à assistance électrique

La Commune a reconduit sa politique de subvention, initiée en 2012, pour l'achat de vélos à assistance électrique.

À la fin de la période sous revue, soit au 31 mai 2016, 64 habitants de Chêne-Bougeries avaient pu bénéficier d'une subvention communale de CHF 250.- à l'achat d'un vélo, en plus de la subvention cantonale d'un montant identique.

Cart@bonus

Le Conseil administratif a décidé de reconduire l'offre initiée en 2010, consistant à proposer mensuellement à la vente 100 cartes *Unireso* à un tarif préférentiel de CHF 20.- au lieu de CHF 30.- aux habitants de la commune en âge AVS. Depuis le 1^{er} janvier 2015, le nombre de cartes a été augmenté de 20 unités. 120 cartes au lieu de 100 sont désormais proposées mensuellement à la vente.

*Mobilité douce à
prix réduits*

Carte journalière « communes CFF »

Le Conseil administratif a décidé de reconduire l'offre de vente d'abonnements généraux CFF 2^e classe sous forme de carte journalière à CHF 40.-.

Dix cartes « communes CFF » sont en vente chaque jour au guichet de la mairie, étant encore rappelé que depuis janvier 2013, les disponibilités desdites cartes sont visibles en direct sur le site Internet communal.

La rue de Chêne-Bougeries

Suite à l'étude conjointe Canton – Commune, lancée l'année précédente et suite à une année de réflexion et de travail sur divers plans et variantes, le groupe de travail, constitué du service du Territoire de la Commune, de la Direction Générale des Transports, de la Direction Générale du Génie Civil et des Transports publics Genevois, est parvenu à finaliser un projet de réaménagement de la rue de Chêne-Bougeries, de propriété cantonale, en fédérant l'ensemble des partenaires.

Ce dernier consiste à déplacer les rails du tram de manière à rééquilibrer l'espace public dévolu aux piétons et aux cyclistes, lesquels bénéficieront d'une piste en direction de la ville de Genève, tout en offrant aux piétons un espace de déambulation plus confortable et sécurisant.

Ce projet permettra également une mise en valeur des commerces se trouvant dans le village et prévoit des accroches avec la future place du village qui se trouvera au cœur de l'îlot nord, lequel deviendra à terme le « cœur urbain » de notre commune. Ces mesures projetées se veulent complémentaires au projet cantonal d'assainissement du bruit routier de la route de Chêne, ainsi qu'aux réflexions conduites par les TPG en lien avec la ligne de tram 12.

Pour l'amélioration de la mobilité douce et de la qualité de l'espace public rue

La Commune s'est activement penchée sur la problématique de la mobilité douce. Ainsi, une réflexion a été engagée sur diverses améliorations qui pourraient être apportées à l'espace public rue, ainsi que sur la qualité de la mobilité douce dans l'ensemble du territoire communal.

Un phasage sur 15 ans des études de faisabilité sur les chemins communaux est envisagé. Ce dernier s'appuie sur les futurs développements de logements, mais également et prioritairement sur les solutions visant à remédier aux carences observées en matière de connexions de qualité au niveau de l'axe nord/sud du territoire communal. Une fois finalisé, ce document servira de base de réflexion pour les prochaines études et réflexions à venir sur la qualité de l'espace public rue et constitue un outil indispensable dans le cadre des travaux relatifs à la révision du Plan Directeur Communal (PDCOM).



A gauche,
chemin Naville
Source communale

A droite,
route du Vallon
Source communale

Planification cantonale

CEVA – Voie verte

Conçue sur un linéaire de 22 kilomètres, de Saint-Genis jusqu'au centre d'Annemasse, la Voie verte d'agglomération accueillera majoritairement un itinéraire dédié à la mobilité douce et le tronçon CEVA s'inscrit dans cet aménagement régional concerté.

Le projet de voie verte CEVA, dont l'aménagement devrait être réalisé à la fin de 2017, a avancé à grands pas durant l'année écoulée.

Initié en 2007 sur la base d'un mandat confié au bureau Triporteur architectes, ce projet a connu diverses modifications tant sur le plan esthétique que sur celui de son linéaire. Cela étant, les travaux du groupe technique, composé de représentants de la Direction CEVA et des techniciens des 5 communes du tronçon compris dans le lot, ont permis d'aboutir à une solution jugée satisfaisante. Ce dernier ayant subi quelques modifications, qui ont changé la richesse esthétique mais également l'esprit « espace-public » linéaire du projet initial, reste néanmoins, dans ses fonctions écologiques et de mobilité, très concluant et satisfaisant.

Suite à plusieurs présentations du projet aux membres de la commission Espaces publics et biodiversité puis aux membres de la commission des Finances, le Conseil municipal, lors de sa séance ordinaire du 16 juin 2016, a voté favorablement un crédit cadre d'investissement et financement de CHF 1'405'000.- TTC pour les travaux de génie civil liés à l'achat et à la mise en place du mobilier urbain (y compris éclairage) sur la portion de la Voie verte qui traverse le territoire communal, étant encore précisé que la clef de répartition des frais d'entretien de ces aménagements doit encore être établie.

Axe Frontenex – des Communaux d'Ambilly à la place des Eaux-Vives

Depuis 2009, le Canton planifie sur le domaine communal la future rénovation des lignes de bus 1 et 9. Ce projet, dit de « l'Axe Frontenex », traversera la commune par la route Jean-Jacques-Rigaud, le chemin de la Gradelle puis par une partie du chemin de Grange-Canal.

Cette future ligne permettra de relier le quartier en devenir des Communaux d'Ambilly à la place des Eaux-Vives. Les lignes TPG 1 et 9 sont appelées à disparaître au profit d'une seule ligne plus performante !

Le profil de la voirie sera entièrement modifié en vue d'améliorer l'offre en transports publics, ainsi qu'en vue de faciliter la mobilité douce (piétons, cyclistes). Cet axe accueillera sur certains tronçons une berme centrale végétalisée. Des plantations d'arbres sont également prévues afin de garantir la qualité arborée du secteur, tout en permettant également d'assurer le renouvellement du patrimoine vert.

Le projet est de grande envergure car le Canton envisage de recourir à la technologie TOSA (système de bus de grande capacité 100% électrique avec recharge dite « flash » aux arrêts et sans ligne de contact) sur l'ensemble du linéaire. Un projet du futur avec une technologie du futur, telle est clairement la volonté du Canton, mais également de la Commune qui y voit de réels avantages écologiques mais également une nette amélioration de la qualité de vie pour les riverains de ce secteur.

A ce stade du projet, les communes concernées attendent davantage de précisions quant à la prise en charge financière de ce projet cantonal sur domaine communal.



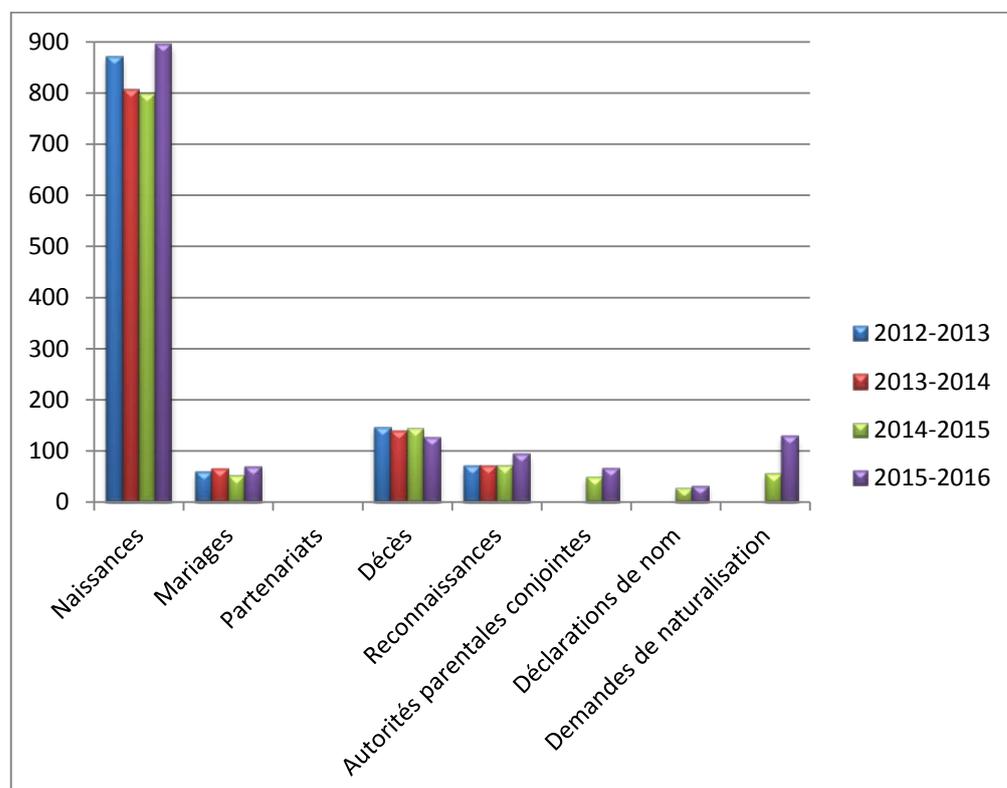
Tracé de l'Axe Frontenex
Source cantonale

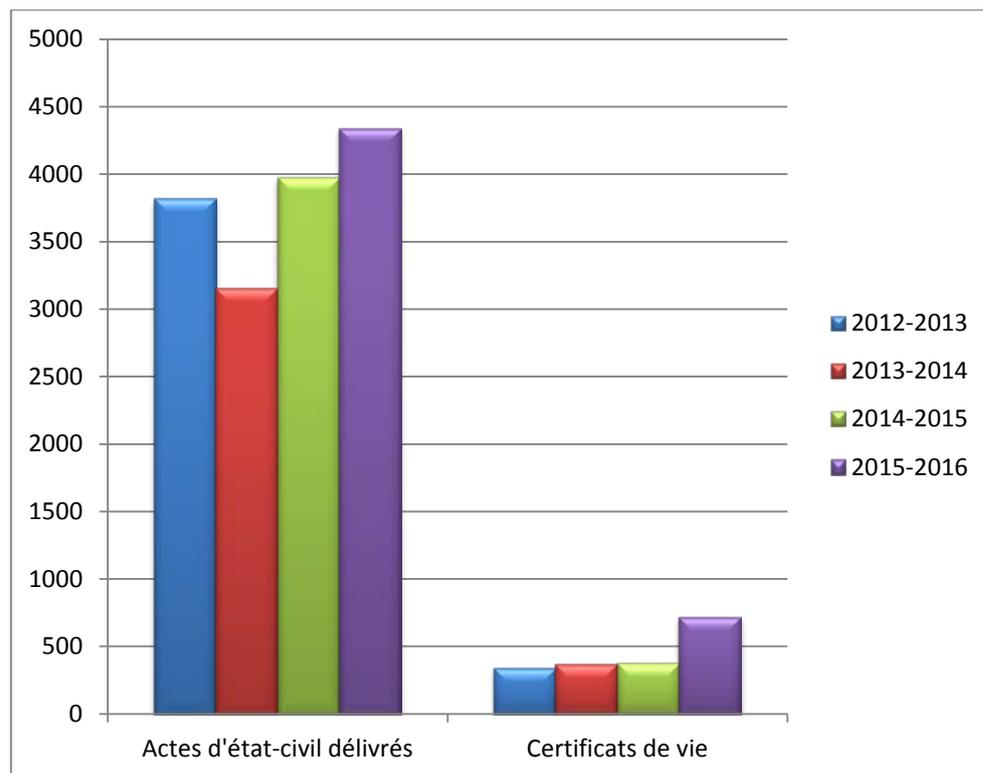
ÉTAT CIVIL

L'arrondissement en chiffres

Evénements survenus dans l'arrondissement :

2015-2016	Chêne-Bougeries	Jussy	Presinge	Puplinge
Naissances	875	-	-	20
Mariages	57	11	1	-
Partenariats	-	-	-	-
Décès	115	1	7	5
Reconnaisances	91	-	-	3
Demandes de naturalisation	107	9	1	12





Extension des locaux

Un espace de confidentialité a été créé en rez-de-chaussée de la Villa Sismondi afin que les usagers puissent accomplir des démarches, à caractère privé, dans un lieu qui leur est désormais spécifiquement consacré.

INDEX

- Actes d'état civil, **113**
Action sociale – Genève, **74**
Action Trois-Chêne pour l'emploi, **73**
Administration communale, **36**
Aide au développement, **77**
Aînés, **81**
Amortissements, **25**
Assainissement du bruit, **105**
Atelier-Théâtre de Chêne-Bougeries et
de la Comédie de Genève, **86**
Autorisations de construire, **104**
- Bilan actif 2015, **15**
Bilan passif 2015, **16**
Bureau de la Petite Enfance (BuPE), **66**
Bureau du Conseil intercommunal, **55**
- Calendrier des levées 2016, **54**
Cart@bonus, **109**
Carte journalière « CFF », **109**
Centime additionnel, **32**
CEVA, **111**
Charges par nature, **17**
Collaboration intercommunale, **91**
Commissions permanentes, **8**
Concerts, **85**
Conférences Jean-Jacques Gautier, **88**
Conseil administratif, **5**
Conseil intercommunal, **55**
Conseil municipal, **7**
Crèches, **66**
Crédits en cours, **26**
Crédits terminés, **29**
- Déchets, **53**
Distribution de pommes et de pommes
de terre, **83**
- Entretien différencié, **47**
EVE La Maternelle, **66**
EVE Nouveau Prieuré, **67**
Excédent budgétaire, **17**
Expositions, **87**
Extrait du rapport financier du CSSM, **55**
- Festival Antigél, **91**
Fête des écoles, **89**
Fête des Voisins, **91**
Fiscalité, **30**
- Grand Projet Chêne-Bourg – Chêne-
Bougeries, **101**
Groupe scolaire de la Gradelle, **40**
- Imposition, **33**
Inventaire cantonal arbres isolés, **107**
Investissements, **25**
- Laboratoire musical, **85**
Le Petit Manège, **69**
Les Castagnettes, **69**
Logements, **72**
Ludothèque, **59**
- Marché de Noël du Vieux Bourg, **91**
Marionnettes & Cie, **89**
Mérite Chênois, **90**
Mérite sportif 2015, **56**
Musique, **85**
- Nouveaux projets DDP, **44**
- Opéra-Studio de Genève, **85**
Orchestre buissonnier, **85**
Orchestre des Trois-Chêne, **91**
Ordres du jour des Conseils municipaux
2015-2016, **10**
Organigramme fonctionnel de
l'administration communale, **37**
- Parc des Crêts de Florissant, **106**
Passage 41, **57**
Patrouilleuses, patrouilleur scolaires, **65**
Piscine du groupe scolaire du Belvédère,
42
Plan directeur cantonal 2030, **97**
Plan directeur communal, **92**
Planification territoriale, **103**
Police municipale, **60**
Prévention, **64**
- Recettes fiscales, **30**
Recettes non fiscales, **31**
Réaménagement du chemin du Velours,
49
Réaménagement de l'Etat civil, **43**
Règlement du personnel communal, **35**
Restochêne, **70**
RestoConches, **70**
Rue de Chêne-Bougeries, **110**

Saint-Nicolas, **89**
Secteurs enfants, préadolescents,
adolescents, **57**
Service social, **71**
Services de la mairie, **36**
Subvention pour l'achat de vélos à
assistance électrique, **109**
Subventions versées en 2015, **79**

Théâtre, **86**
Travaux d'équipements du chemin du
Pré-du-Couvent, **52**
Travaux du préau de l'école de Chêne-
Bougeries, **41**

Village de Chêne-Bougeries, **93**